

# Université Assane Seck de Ziguinchor



UFR : Sciences et Technologies

Département : Géographie

**Mémoire de Master**

Master : Espaces, Sociétés et Développement

Spécialité : Aménagement et Territoires

## **Entre priorités de développement touristique et déclin de la riziculture dans la commune de Diembéring (Région de Ziguinchor) : quelle perspective pour un développement durable ?**

Présenté par

**Idrissa Lamine DIEME**

Sous la codirection de :

**Pr Pascal SAGNA et Dr Abdourahmane Mbade SÈNE**

Soutenu le 14 Août 2017 devant le jury composé de :

<b>Prénom(s)</b>	<b>Nom</b>	<b>Grade</b>	<b>Qualité</b>	<b>Etablissement</b>
Oumar	SY	Maître de Conférences	Président	UASZ
Pascal	SAGNA	Professeur titulaire	Rapporteur	UCAD
Tidiane	SANE	Maître-Assistant	Examineur	UASZ
Alvares G. F.	BENGA	Maître-Assistant	Examineur	UASZ
Abdourahmane Mbade	SENE	Maître-Assistant	Rapporteur	UASZ

Année Universitaire : 2016/2017

## DEDICACES

Je dédie ce travail à :

- Mon cher papa, mon confident et mon meilleur ami.

Grâce à toi, je suis ici et ta présence combinée à ton appui permanent m'a donné force et courage d'affronter cette étape ;

- Ma mère, celle sans qui rien n'aurait été possible. Elle m'a soutenu et aidé dans mes études ;
- Mes frères et sœurs ;
- Tema Sylvie Sambou, pour ton accompagnement et ta compréhension ;
- M. Abdoulaye MBODJ et toute sa famille ;
- Tous ceux qui aiment la géographie.

**Last, but not least**, ce mémoire est enfin dédié à toi : Khalifa Ababacar Sall DIEME, l'homme du **25 Novembre**. J'espère que tu comprendras et feras mieux que moi. Que ce mémoire soit l'expression d'un profond amour.

## REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord Allah, le tout puissant de m'avoir accordé la force de bien mener mes activités.

J'adresse mes sincères remerciements à :

- Mon professeur encadreur, Monsieur Abdourahmane Mbade SENE et son co-directeur le Professeur Pascal SAGNA pour avoir accepté de guider nos pas dans la recherche et pour les connaissances qu'il a accepté de partager avec nous. Votre rigueur et votre objectivité m'a beaucoup aidé. Sachez qu'un simple « *merci* » ne peut suffire pour témoigner toute ma gratitude.
- Aux membres du jury, pour avoir consacré une partie de votre temps à l'évaluation de ce travail malgré vos charges administratives et pédagogiques. Je veux nommer le Pr Oumar SY, Dr Tidiane SANE, Dr Alvares G. F. BENGA. Je vous en suis très reconnaissant.
- L'ensemble du corps professoral pour la qualité des enseignements que nous avons reçus au cours des années passées. Je veux citer le Pr Oumar Sy, Dr Abdourahmane M. Séne, Dr Ibrahima Mbaye, Dr Omar Sall, Dr Alvares G. F. Benga, Dr Aidara Ch. A.L. Fall, Dr Cheikh Faye, etc. et tous les vacataires intervenants dans le département de géographie de l'UASZ.  
A travers vous, j'adresse tous mes remerciements à tout le département de géographie de l'UASZ.
- Monsieur Seyni MANE, secrétaire municipal de la commune de Diembéring pour sa disponibilité et la qualité des informations qu'il a mise à notre disposition.
- Daniel Marquelet de Besançon dit le « *doc de Casamance* » et Alain Bastin de la Pologne. Remerciements particuliers à vous car vous m'avez beaucoup aidé. |
- Abdoulaye DIALLO et Dr SECK du cap Skirring, pour vos encouragements.
- L'AERCDC section UASZ.
- Ma maman de Ziguinchor, Astou DIEDHIOU ainsi qu'à toute sa famille.
- Aux chefs de villages de la commune de Diembéring (De Gnikine à Cabrousse en passant par les îles, merci d'avoir accepté de nous recevoir et partager certaines informations avec nous).
- Aux membres du forum civil du département d'Oussouye surtout à la section commune de Diembéring et du comité dynamique de paix en Casamance de cette même commune.

- Monsieur Ousmane Diatta alias KARAFI, conservateur du musée Sangawatt.
- Tous mes camarades de promotion, pour m'avoir choisi ces dernières années comme délégué pour vous représenter au sein de l'inter-amicale des étudiants. Si je cite je risque de faire passer certains en premier que d'autres ou tout simplement d'oublier. Sachez que j'ai toujours porté vos voix et défendu vos intérêts avec détermination et abnégation.  
Je ne vais pas nommer mais sachez que vous avez tous été là le jour de la soutenance pour me reconforter, plein d'humour et de sagesse pendant que le jury s'était retiré.
- Toute la population de la commune de Diembéring, pour m'avoir fait confiance en me confiant les reines de la jeunesse.
- Tous mes amis, si je cite je risque d'oublier car j'ai une légion d'amis (enfants, ceux du même âge et les plus âgés).
- Toute la population d'Ourong, mon village pour m'avoir confié les rênes de la jeunesse depuis ces années.
- M. Kanouté, Directeur exécutif du cabinet Economie Territoires et Développement Services (ETDS) sis à Lyndiane et tout son personnel, particulièrement à Lamine Badji qui m'a introduit chez le Directeur. Profonde gratitude pour l'accueil, la confiance et votre ouverture. Directeur, vous êtes d'une humilité hors norme.
- Ma famille d'accueil du village de Cap Skirring. Je veux citer par-là ma maman adoré Rokhya Daba MBAYE et tous ses enfants. Par ces remerciements, je rends hommage à ton défunt mari, « *badiéne* ». Qu'Allah l'accueille dans son paradis.
- Tous ceux avec qui j'ai participé au projet citoyen Objectif BAC 2016 et 2017
- Tous ceux qui m'ont dit non car grâce à eux je l'ai fait moi-même.
- Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance aux personnels administratifs, aux professionnels du tourisme, aux guides touristiques, personnes anonymes que j'ai rencontrées et qui en répondant avec amabilité à mes guides d'entretiens et interviews ont contribué à la réalisation de ce mémoire de master. Soyez tous remerciés.

En somme, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite et la réalisation de ce document.

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AGR** : Activités Génératrices de Revenus

**AACD** : Association des Agriculteurs de la Commune de Diembéring

**ANAT** : Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire

**ANSD** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

**ARD** : Agence Régionale de Développement

**BM** : Banque Mondiale

**CGCL** : Code Général des Collectivités Locales

**CL** : Collectivité Locale

**CNRF** : Commission Nationale de la réforme Foncière

**CSE** : Centre de Suivi Ecologique

**DPF** : Domaine Public Fluvial

**DPM** : Domaine Public Maritime

**FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

**PSE** : Plan Sénégal Emergent

**IPAR** : Initiative Prospective Agricole et Rurale

**LDN** : Loi sur le Domaine National

**PEPAM** : Programme d'Eau Potable et Assainissement du Millénaire

**PLD** : Plan Local de Développement

**PLHA** : Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement

**POAS** : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

**ZTIN** : Zone Touristique d'Intérêt National

**OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme

**OP** : Organisation Paysanne

**Ha** : Hectare

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	1
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>7</b>
PROBLEMATIQUE.....	8
APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	16
<b>PARTIE I : LA PLACE DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE DIEMBERING.....</b>	<b>27</b>
CHAPITRE 1 : LA PRESENTATION HUMAINE DE LA ZONE D’ETUDE .....	28
CHAPITRE 2 : LA PRESENTATION DES POTENTIALITES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE..... ;.....	32
CHAPITRE 3 : LE TOURISME, MOTEUR DE L’ECONOMIE LOCALE .....	36
<b>PARTIE II : LE DECLIN DE LA RIZICULTURE DANS LA COMMUNE DE DIEMBERING.....</b>	<b>42</b>
CHAPITRE 4 : LES CAUSES DE LA REDUCTION DES TERRES CULTIVABLES .....	43
CHAPITRE 5 : L’ANALYSE DES ELEMENTS DU DECLIN DE LA RIZICULTURE DE PLATEAU .....	51
<b>PARTIE III : LES IMPACTS DE LA PERTE D’ESPACES RIZICOLES ET PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.....</b>	<b>73</b>
CHAPITRE 6 : L’ANALYSE DES IMPACTS .....	74
CHAPITRE 7 : LES PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.....	81
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>90</b>
BIBLIOGRAPHIE.....	91
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	96
TABLE DES MATIERES .....	99

## RESUME

Cette étude menée dans la commune de Diembéring, région de Ziguinchor et département d'Oussouye, vise à comprendre comment le développement du tourisme entraîne le recul de l'activité rizicole. Cette dernière analyse la priorité qu'occupe le tourisme dans l'économie locale ainsi que les éléments explicatifs du déclin de la riziculture dans cet espace. Elle s'intéresse aussi à l'analyse des impacts de la perte d'espaces rizières et naturels.

La recherche se base sur l'utilisation de données, obtenues par le biais des enquêtes de terrain mais également de données secondaires qui sont obtenues auprès des structures assermentées.

La méthodologie utilisée en plus du traitement de ces données est l'exploitation de données satellites ou le traitement numérique notamment les images Corona de 1968 et celles Google Earth de 2006 et 2016. Ce traitement d'image est suivi d'une reconnaissance des objets à partir de travaux de terrain et en relation avec des supports déjà réalisés : cartes d'occupation du sol du Centre de Suivi Ecologique (CSE).

Ce travail montre une place importante du tourisme dans la vie socioéconomique de la commune de Diembéring. Ce tourisme qui s'est installé en dernière position a fini par s'imposer au rang de moteur de l'économie locale. Cette situation a, en effet, permis le foisonnement des installations humaines à travers l'évolution du bâti. Ce qui fait par conséquent que les activités touristiques sont devenues les véritables consommateurs d'espaces rizières dans la commune de Diembéring. Cependant, le déclin de la riziculture, dans cette commune de 237 km<sup>2</sup> avec 3/4 seulement d'espaces habitables du fait de son caractère insulaire, entraîne des impacts environnementaux et socioéconomiques qui méritent par ailleurs des pistes de sortie de crise pour relever le défi du développement durable de la commune.

**Mots clés :** Développement touristique, riziculture, évolution bâti, développement durable, commune, Diembéring.

## ABSTRACT

This study, carried out in the commune of Diembéring, region of Ziguinchor and department of Oussouye, aims to understand how the development of tourism leads to the decline of rice activity. The latter analyzes the priority of tourism in the local economy as well as the explanatory elements of the decline of rice cultivation in this area. She is also interested in analyzing the impacts of the loss of rice and natural areas.

The research is based on the use of data, obtained through field surveys but also secondary data obtained from sworn bodies.

The methodology used in addition to the processing of these data is the exploitation of satellite data or digital processing, in particular the Corona images of 1968 and the Google Earth images of 2006 and 2016. This image processing is followed by recognition of the objects Based on fieldwork and in relation to already completed materials: soil use maps of the Ecological Monitoring Center (CSE).

This work shows an important place of tourism in the socio-economic life of the commune of Diembéring. This tourism, which moved last, has finally become the driving force of the local economy. This situation has, indeed, allowed the abundance of human settlements through the evolution of the building. Consequently, tourism activities have become the real consumers of rice-growing areas in the commune of Diembèring. However, the decline of rice cultivation in this commune of 237 km<sup>2</sup> with only 3/4 of habitable space due to its island character, leads to environmental and socio-economic impacts which deserve also ways of exit from the crisis to meet the challenge Sustainable development of the municipality.

**Key words:** Tourism development, rice cultivation, built - up development, sustainable development, commune, Diembéring.



## INTRODUCTION GENERALE

Ancienne communauté rurale, la commune de Diembéring a vu le jour en 2013 par la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales intitulé acte 3 de la décentralisation. Cette loi s'inscrit dans la nécessité de « *s'arrêter et apprécier objectivement la dynamique de décentralisation, dans tous ses contours* <sup>1</sup> » afin d'ouvrir un chemin pour le véritable développement.

La commune bénéficie d'un milieu naturel caractérisé par la présence de la forêt et un climat pluvieux favorable à l'agriculture au sens large (PEPAM, 2007). Aujourd'hui, face à l'arrivée des nouvelles opportunités de développement comme celui du tourisme, les autochtones se lancent dans la vente de leurs terres. Autrement dit, ces populations se laissent emporter par l'essor des activités touristiques de leur contrée au détriment de la préservation de leur terre de cultures. Cette situation s'explique par la pluralité des normes qui se manifeste par la coexistence d'un droit coutumier, largement appliqué par les communautés locales et d'une législation foncière moderne (IPAR, LGAF/BM, 2013).

La commune de Diembéring constitue une zone à vocation agricole<sup>2</sup>, du fait de la générosité relative de la pluviométrie comme partout en Basse Casamance, de l'abondance des terres arables, de la fertilité des sols et de la disponibilité du potentiel hydrique (THIOR, 2014 : 33). Le système de production agricole de cette zone reste variable avec une prédominance de l'agriculture destinée à l'autoconsommation.

Suite aux dynamiques et la morphogénèse des paysages (GUEYE, 2004), notées ces dernières décennies conjuguées à la pression démographique (DIALLO, 2014), la riziculture de plateau est malmenée par l'essor du tourisme et des activités économiques d'où la nécessité de mener une étude afin d'alerter les décideurs. Autrement dit, on tend, dans la commune de Diembéring, à une disparition de la riziculture de plateau au profit des activités touristiques.

Ce travail s'intéresse au rôle que joue le tourisme dans l'économie locale et de la menace qu'il représente pour la riziculture de plateau en particulier et de l'agriculture en général.

Dans un premier temps, notre recherche montre la place du tourisme dans l'économie locale. Une seconde partie aborde le déclin de la riziculture dans la commune. Une troisième partie évalue les impacts socio-économiques et environnementaux du tourisme et propose dans ce contexte des pistes de sorties de crise pour relever le défi du développement durable.

---

<sup>1</sup> Mars, 2013 : **Schéma de préparation, d'élaboration et de mise en œuvre de l'Acte III de la décentralisation** : La territorialisation des politiques publiques, un substrat du chemin du véritable développement.

## I. PROBLEMATIQUE

### 1.1. Contexte

Selon l'ONU (2011) « *l'humanité fait face à des crises liées à l'activité économique et à l'environnement. Il est judicieux de chercher des moyens d'en sortir en adoptant une démarche intégrée, révélant l'importance essentielle du développement durable en associant les aspects économiques, sociaux et naturels* ». Dès lors, chaque nation a des politiques de développement qui lui sont propres.

Au Sénégal, la décentralisation confère à la Collectivité Locale (CL) une mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement local, économique, éducatif, social et culturel d'intérêt local. Ainsi il est reconnu à la CL d'assurer à ses résidents les meilleures conditions de vie-clause générale de compétences : principe de subsidiarité-.

A cela s'ajoute les neuf domaines de compétences dont l'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire peut se concevoir à différentes échelles. Il consiste en un ensemble d'actions menées par l'Etat et les CL afin de favoriser le développement des espaces locaux formant le territoire national. Il porte sur la disposition spatiale des hommes et des activités. Il conjugue donc développement économique, habitat, transports et communications dans un espace.

Dans la commune de Diembéring, le tourisme se présente comme la principale activité génératrice de revenus (Thior, 2014 : 52) et la première source de recettes municipales. Gueye (2004 : 54) ajoute que depuis son implantation dans les années 1970, l'activité touristique a connu au fil des années un essor manifeste. Dès lors, elle reste, après l'agriculture, l'activité qui mobilise le plus de main d'œuvre.

Malgré cet état de fait, ce tourisme constitue-t-il, aujourd'hui, un réel frein pour l'essor de la riziculture de plateau dans la commune de Diembéring ? Les infrastructures hôtelières ont rongé de grandes surfaces de rizières (Carte 1). C'est dans ce sens que Diallo (2014 : 55) expliquait que l'activité touristique reste l'une des dernières à s'être implantée dans la zone et a fini de se positionner au rang de moteur du développement économique pour ainsi dominer les autres activités dont celles agricoles.

Toutefois, plus de 50 ans après son entrée en vigueur effective, la loi n° 64-46 du 17 juin 1964, instituant le domaine national, fait encore l'objet de rejet systématique par les populations. Cette loi n'est toujours pas acceptée par ses destinataires (Faye, 2008 :9). Selon ce dernier, le

phénomène de la vente des terres du domaine national à des non-résidents est monnaie courante, au Sénégal, avec la complicité des élus locaux et le consentement tacite de l'Etat, notamment dans les espaces du littoral. C'est pourquoi Gueye et al. (2005) affirmaient que « *l'accès au foncier pour les objectifs touristiques prennent le dessus sur les productions agricoles* ».

Pris en tenaille entre la préservation de ses spécificités sociologiques ; qui se manifeste par l'expression diola pour caractériser une relation foncière, l'autorité est : « *étamaye yoléli* <sup>3</sup>»; sur le plan foncier et son envie de s'enrichir, la population de la commune de Diembéring voit dans la marchandisation des ressources foncières une véritable aubaine.

Sur quel héritage les prochaines générations pourront-elles s'identifier en matière de civilisation rizicole et d'espace agricole ? Diallo (2014 : 44), affirmait que l'activité agricole dans la commune de Diembéring a connu de grandes mutations tout au long de son évolution allant même jusqu'à envisager aujourd'hui son déclin surtout quand on note des politiques agricoles qui tendent à affaiblir, pour des raisons diverses, la paysannerie traditionnelle.

La spéculation foncière et le manque de planification, associé à la salinisation des terres (PEPAM, 2007 et Thior, 2014) dans la commune de Diembéring entraînent la rareté des espaces agricoles. Aussi, cela a des impacts sociaux qui se résument pour l'essentiel aux conflits (sociaux) pour l'utilisation du sol.

La question de la reconversion spatiale, notamment la consommation d'espace, conditionne une partie de l'agriculture. Durant le siècle passé, 16% de la dégradation de la partie arable des terres sont dus à l'action de l'homme (FAO, 1997). Ce qui impacte sur la production et sur les rendements agricoles mais aussi sur toute l'économie de la commune.

Sous un autre angle, la perte des surfaces agricoles est liée à la perte des rizières qui jouxtent la mangrove. Ainsi, la sécheresse combinée aux variations pluviométriques entraînent ainsi la salinisation des sols et des eaux et accélèrent le recul de la riziculture de bas-fonds<sup>4</sup> (Cormier-Salem, 1992). Selon le PEPAM (2007), l'espace cultivable est très réduit à cause de la forte salinisation des sols depuis la sécheresse des années 1970. Il ajoute aussi que la perte des terres est aussi liée à l'érosion côtière et cette perte des terres explique en grande partie les conflits.

.

---

<sup>3</sup> Expression diola qui veut dire « à nous la terre, elle nous appartient en terme d'expression pour le village, le groupe ou la communauté ».

## 1.1. Justification

Le choix de cette thématique se justifie pour diverses raisons. Certes des mutations ont été observées dans la commune par des prédécesseurs (DIALLO, 2014 ; THIOR, 2014 et GUEYE, 2004).

Auparavant, les villageois de la commune avaient encore ces traits ruraux. Aujourd'hui, les enfants de ces derniers ont grandi et ont des emplois dans le secteur touristique pour la plu part. Les exploitations familiales ont déperé avec la complicité des politiques publiques. D'une part, ce dépérissement des exploitations familiales sont la résultante du développement de l'activité touristique, entraînant ainsi un changement tout autour de l'utilisation de la terre et de là naissent des conflits entre les différents usagers. L'ambiguïté des règles de tenure foncière demeure sans doute la véritable cause des conflits dans la commune de Diembèring.

D'autre part, ce dépérissement s'explique essentiellement par l'ampleur de l'artificialisation des sols, de la salinisation et de l'érosion côtière entraînant ainsi la perte des terres, surtout destinées à l'agriculture.

Notre choix a été motivé, par un souhait d'intervenir dans cette commune avec pleines de potentialités surtout agricoles et qui pourrait les perdre un jour au profit des installations humaines et touristiques (hôtels, campements, auberges,...).

L'étude a pour finalité d'attirer l'attention des gouvernants et des décideurs politiques sur l'ampleur de la conversion incontrôlée de l'espace communal pour qu'ils puissent relever le défi du développement durable et de la planification.

Ce travail vise enfin, à mettre en place un cadre de gestion, voire à inciter les autorités à mettre en place un plan de zonage des activités afin d'assurer un développement économique équilibré et de permettre aux générations futures de s'affirmer et de pouvoir s'identifier en matière agricole.

Ce travail d'étude et de recherche suscite un intérêt pour la maîtrise du sol et de l'espace. La planification est un acte d'aménagement du territoire qui, s'il n'est pas accompli comme il faut, peut entraîner un manque d'efficacité économique.

Tous ces divers éléments constituent autant d'arguments qui ont favorisé le choix de la thématique *«Entre priorités de développement touristique et déclin de la riziculture dans la commune de Diembéring (région de Ziguinchor) : quelle perspective pour un développement durable ?»*.

## 1.2. Position du problème

En raison des potentialités dont dispose la commune de Diembéring en matière touristique, la vente de terrains prend de l'ampleur au détriment des terres agricoles. En effet, croissance démographique, mobilités accrues et changements économiques entraînent partout une révision des relations à la terre. Les conséquences qui découlent de cette croissance démographique se traduisent dans un premier temps par la spéculation foncière qui rend difficile l'accès au logement pour les populations pauvres et en second lieu, peuvent freiner l'activité économique de la commune par le manque de planification des activités liées au sol. On se demande d'abord quel est le degré d'application des textes de la Loi sur le Domaine National (LDN) et des statuts règlementant l'accès aux terres dans la collectivité locale ? La LDN dispose que l'État est l'unique «*maître* » de la quasi-totalité des terres classées domaine national dont l'essentiel est constitué des zones de terroir sous administration des conseils ruraux avec une supervision de l'administration territoriale.

En réalité, l'achat est un des modes d'accès à la terre mais personne ne peut vendre un terrain que s'il y exerce un droit réel : bail ou propriété. Beaucoup de confusions sont faites à ce sujet car des personnes se retrouvent victimes de supposés propriétaires qui leur ont cédé des terrains dont ils ne disposent pas de documents juridiques requis pour en faire une transaction. Le problème est que la commune de Diembéring fait l'objet d'une spéculation foncière sauf au niveau des îles (Diallo, 2014) pour continuer à dire que des terres jadis occupées pour la riziculture de plateau, sont aujourd'hui occupées et /ou sous la menace de l'influence de l'activité touristique.

La commune dispose d'une frange littorale de plus de 30 km, le long de la côte sénégalaise. Les régions côtières constituent l'une des principales potentialités du Sénégal dont les enjeux se perçoivent à travers l'importance des effectifs humains et la dynamique économique (Mboup, 2007). Ainsi, comment des décisions radicales et novatrices devront-elles être prises par la collectivité locale pour permettre une meilleure organisation du territoire ? Faut-il vraiment que la commune de Diembéring cède ses terres rizicoles pour accéder au développement ? Pour quel développement ? Dans les espaces ruraux ou en voie d'urbanisation, l'accroissement ou l'étalement spatial se conjugue localement avec des politiques environnementales qui visent à protéger des ressources ou des espaces en limitant l'accès au foncier. Ceci est-il le cas dans la commune de Diembéring ? La Commission Nationale des Réformes Foncières (CNRF) réussira-t-elle à mettre en place une nouvelle politique foncière acceptée par tous pour limiter le bradage des ressources ? Comment peut-on articuler les dispositions de la loi sur le domaine national avec celles de l'Acte 3 de la décentralisation ?

## **II. QUESTIONS DE RECHERCHE**

1. Quelle place occupe le tourisme dans l'économie locale ?
2. Comment les activités touristiques prennent-elles le dessus sur les activités agricoles ?
3. Quels sont les impacts de la perte d'espace rizicole du fait du développement touristique dans la zone d'étude et quelles pistes de sortie de crise pour un développement local durable dans la commune ?

## **III. OBJECTIFS**

### **3.1. Objectif Général**

L'objectif général de notre étude est de comprendre comment le développement du tourisme entraîne-t-il le recul de l'activité rizicole dans la commune de Diembéring.

### **3.2. Objectifs Spécifiques**

Les objectifs spécifiques se déclinent ainsi:

- Montrer que le tourisme occupe une place primordiale dans l'économie de la commune de Diembéring,
- Prouver que l'expansion du tourisme se fait au détriment des superficies rizicoles dans la commune de Diembèring,
- Evaluer les impacts de l'avancée du tourisme sur les terres rizicoles et proposer dans ce contexte des perspectives pour un développement durable de la commune.

## **IV. HYPOTHESES**

### **4.1. Hypothèse Générale**

Le développement du tourisme est à l'origine du déclin de la riziculture dans la commune de Diembèring.

### **4.2. Hypothèses Spécifiques**

Les hypothèses spécifiques sont ainsi formulées :

- Le tourisme est le moteur de l'économie de la commune de Diembéring ;
- Les activités touristiques sont les véritables consommateurs d'espaces rizicoles dans la commune de Diembèring ;
- Le développement des activités touristiques au détriment des activités rizicoles a des impacts positifs sur le plan socio-économique et négatifs sur le plan environnemental.

## V. ANALYSE ET DISCUSSION CONCEPTUELLE

Il est important avant d'entamer le travail de définir les concepts clés de notre sujet afin de les élucider pour ainsi faciliter leur compréhension, leur utilisation et de bien les adapter par rapport à notre travail. Il s'agit des concepts « *priorité de développement touristique* », « *déclin de la riziculture* », « *commune* », « *perspective* » et « *développement durable* ».

Une « *priorité* » est le fait de considérer quelque chose comme plus important, plus urgent que les autres choses du même genre. Associé au « *développement touristique* », l'expression désigne la qualité de ce qui vient, passe en premier, dans le temps. Le développement est défini par l'économiste français François Perroux en 1961 comme « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global* ». Cette définition implique deux choses : la croissance économique et le développement. Or, c'est la confusion qu'il ne faut surtout pas faire car la première est un phénomène quantitatif d'accumulation de richesses alors que la seconde est un phénomène qualitatif de transformation sociétale (éducation, santé,...). Le développement, appliqué dans le domaine touristique, s'étudie en géographie à ses équipements, ses hébergements, ses flux, ses effets et ses pollutions. Quant au tourisme, il revêt plusieurs définitions. Celle qui est la plus connue définit le tourisme comme « *un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures, mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé)* » (OMT). Dans le cadre de cette étude, le développement touristique dans la commune de Diembéring consiste cette action ou cette stratégie qui cherche à attirer et à recevoir ces touristes et autres visiteurs.

Bref, un développement touristique est un développement qui favorise l'attraction de touristes, de visiteurs. Bien plus encore, pour, ce genre de développement où le tourisme apporte des revenus appréciables. Mais aujourd'hui, le terme est de plus en plus employé pour évoquer une amélioration des situations locales et régionales qui assure une certaine harmonie entre une croissance quantitative et une amélioration qualitative.

Le mot « *déclin* » signifie état de ce qui diminue, commence à régresser. Ici, on fait référence à la régression, à quelque chose qui perd du terrain. Il fait allusion à décrochage, repli, retraite; reculade ou à un affaiblissement progressif (Dicos Encarta, 2009). Appliqué à la « *riziculture* » l'expression renvoie à l'action de reculer, mouvement ou pas en arrière, état de ce qui diminue (décadence) de la culture de riz. La riziculture, est pratiquée dans un éventail très large de

conditions climatiques et hydrologiques : depuis le bord de la mer (dans les mangroves) jusqu'à 3000 m d'altitude (au Népal), et depuis 40° de latitude Sud, en Argentine, jusqu'à 53° Nord, en Chine, en passant par toutes les zones intertropicales (Les mots de l'agronomie, Dictionnaire en ligne). Cette diversité des milieux s'accompagne d'une grande diversité des pratiques culturelles et des variétés utilisées. Dans ce travail, on s'intéresse plus particulièrement à la riziculture de montagne ou de plateau qui est cette culture sous pluie, bien souvent itinérante sur brulis où le riz est directement semé après défrichage. Il s'agit d'une culture sur brûlis à rotation qui comporte une dimension culturelle importante dont la différence est à valoriser et à protéger. Selon le collectif Agriculture Durable à Faibles Apports Externes (AFAE, 2013) « *Il ne fait plus aucun doute que le riz constitue un aliment essentiel pour l'humanité et que la survie d'une bonne partie de la population mondiale repose sur cette céréale cultivée presque partout où les conditions le permettent. Les impératifs de sécurité alimentaire exigent, dès lors, que sa disponibilité permanente soit assurée* ». Aujourd'hui les paysans de la commune mesurent rarement les efforts financiers qu'ils consentent à la riziculture car ils ne s'intéressent plus à l'autosuffisance alimentaire mais plutôt à assurer leur besoin alimentaire une partie de l'année à cause de la saison touristique qui prédomine dans toute la commune.

Le mot « **commune** » désigne en général la plus petite subdivision administrative du territoire, administrée par un maire, des adjoints et un conseil municipal. La « **commune** » dans notre intitulé, est complétée par le nom Diembèring, qui est le chef-lieu de la commune et porte le nom éponyme. La loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales (CGCL), stipule, en son **Article 71**, la « **commune** » est une collectivité locale (CL), personne morale de droit public. Elle regroupe les habitants du périmètre d'une même localité composé de quartiers et/ou de villages unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation.

Les quartiers et les villages constituent les cellules administratives de base dont le statut est déterminé par décret. Le conseil municipal par ses délibérations, le maire par ses décisions, par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, concourent à l'administration de la commune. Au Sénégal, les premières communes ont été créées par l'administration coloniale, notamment celles désignées par l'appellation « **quatre communes** » à savoir Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque. Par la suite, leur statut a subi une série de modification et leur nombre n'a cessé de croître. Une CL doit avoir un budget or la possession d'un budget par la CL suppose



qu'elle soit juridiquement capable et qu'elle dispose de l'autonomie financière. La capacité juridique consiste à pouvoir régler ses propres affaires (c'est-à-dire par exemple signer ses contrats, avoir ses propres organes de gestions, etc.). Les propres organes de gestions sont constitués par un organe qui prend les décisions (conseil de la CL) et un organe qui exécute les décisions (organe exécutif).

Le mot « *perspective* », selon MERLIN P, (2000), vient du latin *perspicere* qui désigne aujourd'hui un système de représentation géométrique. Une manière particulière de voir les choses; aspect sous lequel les choses se présentent. Ici, le mot est utilisé dans son sens figuré qui veut dire événement ou succession d'événements qui se présente comme probable ou possible; attente, crainte ou espérance d'un tel événement ; caractère de ce qui peut être fait, de ce qui peut exister ou se réaliser. C'est en ce sens que nous l'adoptons dans la mesure où le travail donne des recommandations pour un développement local durable.

Le terme « *développement durable* » est très utilisé de nos jours, surtout depuis le sommet de Rio en 1992 car associant développement économique, équité socio spatiale et protection de l'environnement. Selon la définition donnée dans le rapport Brundtland (1987), le développement durable est un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* ». Cependant, d'autres comme Sylvie Brunel (2004) croient que ce développement est un leurre. A la page 90 de son livre intitulé « *développement durable et territoires* », Sylvie Brunel dit « *pour que le développement soit durable, encore faut-il qu'il y ait développement* ». Pour ne pas entrer dans cette opposition idéologique, nous cherchons, dans ce travail à comprendre le développement durable comme un aspect qui prend en compte certaines spécificités du territoire comme la démographie exponentielle, la conservation des écosystèmes et espaces naturels menacés, urbanisation galopante, ... comme c'est le cas dans notre cadre d'étude. Tout cela va dans le sens du devenir du territoire étudié pour faire face aux différents déséquilibres qui y sont notés afin de permettre une prise de conscience. Certes le principe du développement reste controversé mais il est possible de parler d'un développement local durable dans la commune de Diembéring en se concentrant sur la participation de tous les acteurs du territoire à travers une bonne gouvernance locale dans un contexte où les espaces agricoles et naturels sont soumises à une pression croissante liée au processus de développement économique.

## **VI. METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

Dans le cadre de notre étude, l'adoption d'une méthodologie cohérente devient une nécessité pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

### **6.1. La revue documentaire**

La revue documentaire est basée sur la consultation des documents existants (ouvrages, thèses, mémoires, rapports, articles, codes, lois, décrets, ...) qui sont en rapport avec la thématique choisie. Cette phase nous a permis de mieux appréhender la thématique de recherche, d'éclaircir certaines notions et concepts et de voir la position des prédécesseurs par rapport à la question de recherche.

Dans ce sillage, nous avons ainsi visité la bibliothèque universitaire de l'UASZ où nous avons recueilli certaines informations. Nous nous sommes rendus à la mairie de Diembéring, à la sous-préfecture de Cabrousse, à l'Office du tourisme, au Service Régional du Tourisme (SRT), au Service des impôts et domaines, au trésor départemental d'Oussouye et à l'ANSD de Ziguinchor pour consulter certaines archives et vérifier certaines informations.

L'apport de l'internet a été aussi non négligeable dans cette phase de documentation. Les sites consultés sont mentionnés dans la partie Webographie.

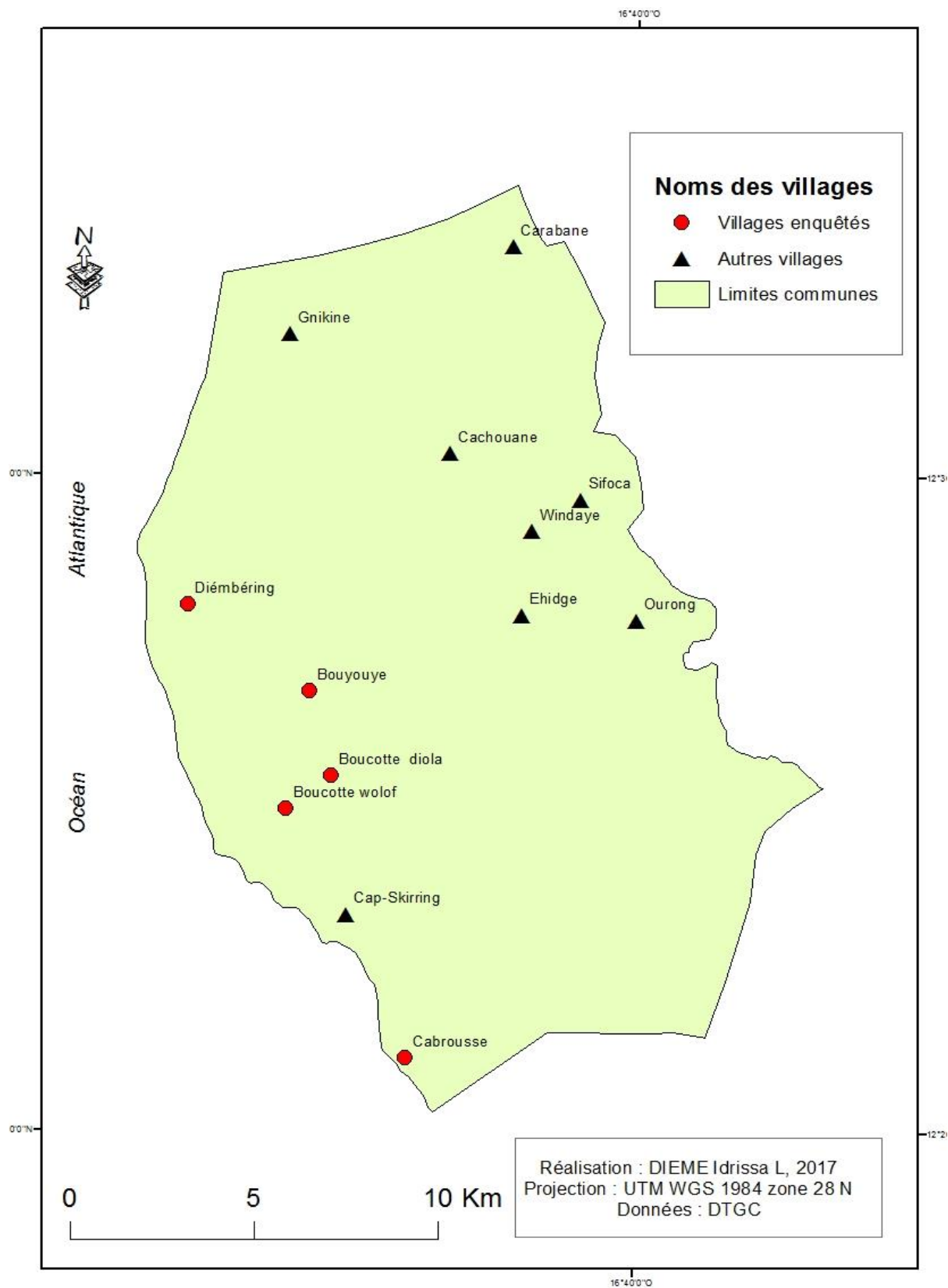
### **6.2. La collecte des données**

Cette étape vise à mieux comprendre la manifestation du phénomène étudié dans la zone de référence. Elle a consisté à une acquisition des données quantitatives et qualitatives sur la zone d'étude de même que des données spatiales.

Ainsi, les données qualitatives ont été recueillies auprès des structures à l'aide de guides d'entretiens ont été administrés au Président de l'association des agriculteurs, au secrétaire municipal, au sous-préfet et aux différents chefs de villages de la commune de Diembéring.

Nous avons utilisé à cet effet utilisé la technique sondage pour les données quantitatives. Un questionnaire a été soumis aux ménages suivant une méthode d'échantillonnage. Le questionnaire a été élaboré et testé sur le terrain lors de la période pré-enquête. Ce qui nous a permis d'avoir une idée claire sur les villages concernés par le phénomène étudié lors de l'échantillonnage final et a permis aussi de corriger certaines variables ainsi que certaines questions. Avant d'effectuer notre enquête ménage, les données de l'ANSD 2013 sur le nombre de ménage n'étaient pas encore disponible pour toute la commune ainsi que tous les villages.

La taille de l'échantillon est de cent quarante (140) personnes. Sur la carte 1 sont localisés les villages concernés par l'enquête.



Carte 1 : Localisation des villages enquêtés

Cette carte montre les villages qui sont concernés par notre enquête. L'enquête ne porte pas sur l'ensemble des villages (carte 1) de la commune mais concerne neuf (09) villages administratifs de la commune suivant les recensements opérés par l'ASND dans la zone que sont : Cabrousse (Mossor, Nialou, Kadiakaye), Diembéring (khaloudia, Khoudiabousse, Kaïgha), Bouyouye, Boucotte Diola et Ouoloff.

La population concernée est celle qui réside dans les villages choisis, ayant au moins une terre vendue. Par contre, les villages ont été choisis en fonction de leur représentativité sur le plan du foncier.

Ce choix est précédé de la période pré-enquête qui nous a permis de bien cibler les villages qui sont le plus frappé par le phénomène étudié. Certes l'étude porte sur l'ensemble de la commune mais on s'est aussi basé sur les résultats de la pré-enquête qui a montré que ce ne sont pas tous les villages qui sont concernés par la vente des terrains car la commune a une historique et cette historique a montré que certains villages sont nés des rapports purement sociaux. Par conséquent, ce qui ne leur donne aucun droit coutumier sur la terre, qui leur a été prêté ou offerte pour s'implanter, de la vendre ou de la céder.

D'une manière pratique, on a procédé de la façon suivante :

- Choix des 9 villages représentatifs au plan foncier local;
- Au sein de ces 9 villages, l'on a procédé au choix des quartiers les plus concernés par la vente des terres ;
- Enfin au sein de ces quartiers on a procédé au choix des ménages par sondage en recherchant les critères pré établis.

L'enquête a été réalisée par entretiens individuels avec les chefs de famille, à l'aide d'un questionnaire comportant 27 questions.

Pour garantir d'une certaine façon la qualité des réponses, nous avons fait une présentation des objectifs de l'enquête. Ainsi, chaque chef de villages concernés était averti de notre venu afin de faciliter le dialogue et d'être introduit dans le village de la manière la plus ouverte possible.

Le choix des indicateurs s'est fait sur la base des observations sur l'ensemble de l'étendue de la commune. Les indicateurs retenus sont de trois catégories et suivent ainsi le nombre de partie du plan de notre travail :

1. indicateurs sur la place du tourisme ;
2. indicateurs sur l'expansion des activités touristiques;
3. indicateurs sur les impacts de l'avancée du tourisme sur les terres agricoles.

Pour mieux appréhender ces indicateurs, les variables suivantes ont été choisies :

*Tableau 1 : Les différentes variables recherchées dans l'enquête*

Numéro	Variables
1.	Place du tourisme
2.	Niveau demande foncière
3.	Motivations vente des terres
4.	Destination des terres vendues
5.	Rôles recettes de la vente de terrains
6.	Nombre de terres vendues
7.	Risques liés à la vente des terres
8.	Causes de la perte d'espaces rizicoles
9.	Identification des zones agricoles
10.	Existence zone de pâturage
11.	Impact main d'œuvre
12.	Raisons diminution main d'œuvre
13.	Facteurs abandon de la riziculture
14.	Investissement dans la location de maison/chambre
15.	Solutions préconisées

La saisie du questionnaire s'est faite à l'aide du logiciel « Le Sphinx Plus 2».

Quant aux données spatiales, l'acquisition a été faite, à l'aide des outils de la géomatique. Il s'agit de l'utilisation des images Satellites (Corona, du 31/01/1968) téléchargées sur « Earthexplorer » et du serveur «Google Earth» pour ses images du 10/11/2006 et du 31/12/2016. L'image Corona de 1986 a été choisie pour voir la situation du bâti et des forêts avant l'implantation du premier grand hôtel de la commune et aussi avant la création du village de Cap Skirring en 1972-1973.

### 6.3. Le traitement des données

Cette étape a permis de traiter les données recueillies en utilisant les marqueurs et indicateurs sociaux, politiques, économiques et environnementaux.

Les données chiffrées sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Cette étape a été réalisée à partir des logiciels Sphinx et Excel. Les autres données qualitatives sont directement analysées et interprétées à travers des commentaires explicites, dans des rubriques intitulées en fonction des thématiques construites suivant les différentes parties et sous parties définies dans notre thème d'étude.

Le traitement cartographique repose sur l'analyse et le traitement des données images satellites. Les différentes bandes de l'image Corona ont été mosaïquées pour avoir l'image corrigée. En d'autres termes, les différents morceaux de l'image ont été recollés pour avoir une seule image. Après le « *mosaïquage* » de cette image Corona de 12 mètres (résolution), celles capturées (2006 et 2016) sur Google Earth sont géo référencées puis numérisées à l'aide d'ArcMap 10.2.1 (version Française).

La numérisation est une technique cartographique qui permet de convertir une information analogique sous forme numérique, généralement en vue de la traiter sur ordinateur. En d'autres termes, c'est le rapport de similitude entre les objets à cartographier. Pour bien faire cette numérisation, il faut au moins avoir un objet de repère sur les images d'origine pour chaque opération. Pour ce faire, il faut une bonne interprétation visuelle des objets à cartographier.

Les cartes réalisées dans ce travail sont toutes dans la projection Universal Transversal Mercator (UTM) (fuseau/zone 28 Nord) et le système de coordonnées dans lequel se trouve le Sénégal est World Géodésique Système (WGS) 84.

Enfin, Microsoft office Word a été utilisé pour la saisie des informations issues des différentes recherches et dans la conception des guides d'entretiens administrés aux autorités locales.

## VII. ETAT DE L'ART

Nous avons passé en revue certains documents qui traitent de notre sujet. En effet, ces documents consultés ne portent pas sur la même thématique mais ont des points communs avec l'objet de recherche. C'est dans ce sens, que nous avons consulté l'article de HESSELING (1986) : « *La terre, à qui est-elle ? Les pratiques foncières en Basse-Casamance* » ; qui montre les transformations en cours des pratiques foncières locales des diolas en Basse-Casamance. Elle montre d'une part l'influence d'événements historiques, des contacts avec des cultures et idéologies différentes et des changements dans les systèmes de production sur le régime foncier, et d'autre part, la capacité des paysans et citoyens diolas d'adapter leurs pratiques foncières aux nouvelles réalités. L'article étudie également l'impact sur les pratiques foncières des réformes législatives, de l'arrivée en Casamance d'un grand nombre de « nordistes », et de l'urbanisation rapide. Sous l'effet de changements multiples (socio-économiques, politiques et législatifs), les pratiques foncières locales se sont donc diversifiées et transformées de façon dynamique. D'une part, la terre est devenue un objet économiquement valorisé et donc très convoité. Cela vaut également pour les autres ressources naturelles, comme la forêt et les ressources halieutiques. D'autre part, à travers les réformes législatives, l'Etat augmente progressivement son contrôle sur la gestion de la terre. Pour lui, ces transformations ne débouchent pas sur une opposition rigide entre conceptions foncières endogènes et modernes, villageoises et urbaines. Au contraire, celles-ci continuent à la fois à se confronter et s'influencer mutuellement, ce qui entraîne de nombreuses situations d'ambiguïté, de conflits et d'incertitudes.

LE ROY (1995), dans son article « *la sécurité foncière dans un contexte africain de marchandisation imparfaite de la terre* », explique que la question foncière ne peut plus être cantonnée à l'analyse des juristes ni à celle des économistes. Dès lors, c'est une affaire de tous. Sous la forme d'une équation foncière, Le Roy montre l'appropriation de la terre en Afrique sub saharienne. Son analyse est axée d'abord sur une esquisse de théorisation de la marchandisation imparfaite de la terre dans un contexte de privatisation pour finir par les modes de conceptualisation et d'application des maîtrises foncières. Au terme de son propos, Le Roy, offre des perspectives en proposant des éléments de théories d'une maîtrise foncière même si cette question ; reconnaît –il, à elle seule ne résout pas les problèmes fonciers.

SIDIBE (1997 : 55-65), dans « *Domaine National, la Loi et le Projet de Réforme* » fait un état des lieux de la LDN, de sa valeur et nous livre quelques perspectives d'avenir. Pour l'auteur, les terres du domaine national sont inaliénables. L'analyse est axée d'une part sur l'esprit de la loi, la nature et le régime juridique du domaine national. Et d'autre part sur le régime et la nature

juridique des terres du domaine national. Dans cette partie, elle montre que l'Etat n'est pas le propriétaire du domaine national mais détenteur pour assurer l'intérêt général. Dans cet ordre d'idée, elle montre aussi la classification des terres du domaine national, l'organisation administrative et la gestion du domaine national, les conditions d'affectation et de désaffectation des terres, la nature des droits des occupants des terres, l'inaliénabilité de celles-ci, enfin, la possibilité offerte à l'Etat d'immatriculer exceptionnellement les terres du domaine national. L'auteur finit par dégager les avantages et les inconvénients du système foncier sénégalais, de donner un avis à propos de l'éventualité d'une privatisation du domaine national ce qui serait catastrophique pour elle, et d'envisager des solutions de compromis qui selon elle devrait se faire avec la participation active de l'ensemble du peuple.

DIATTA (2013), analyse, dans « *Gestion décentralisée des litiges fonciers dans la Communauté rurale de Kafountine* », qui est un mémoire de Master 2 en géographie, les déterminants des litiges fonciers à savoir les dynamiques de développement rural qui se traduisent évidemment sur le foncier, il s'agit de : l'accroissement de la population, le développement de nouvelles activités agricoles, de la pêche et du tourisme et aussi du dualisme droit moderne droit traditionnel. Il a ensuite, fait un état des lieux de la gestion décentralisée du foncier, montré comment les litiges fonciers sont gérés dans les différents échelons de la commune et les acteurs impliqués dans la résolution des conflits. Enfin, il a abordé les conséquences des litiges fonciers dans la commune de Kafountine

« *Foncier et décentralisation : L'expérience du Sénégal, réussir la décentralisation* », de FAYE (2008), fait d'une part l'historique de la décentralisation au Sénégal en expliquant son importance par les trois échelles que sont la commune la communauté rurale et la région. Pour lui, l'exercice des compétences transférées aux Collectivités Locales (CL) par l'Etat est rendu difficile par le manque de ressources humaines et de moyens financiers au niveau de ces derniers. FAYE continue pour dire que malgré les progrès réalisés en matière de démocratie, les pesanteurs du parti dominant et du clientélisme demeurent. On peut, cependant, faire le pari que les populations sénégalaises n'accepteront pas de retour en arrière. D'autre part, son analyse est axée sur la situation du foncier et des ressources naturelles qui sont aussi des compétences transférées mais encadrées par une législation (LDN de 1964) et apparaît sous trois régimes : le domaine public, privé et national. Cette loi sera accompagnée par des lois de décentralisation en 1996 pour une meilleure gestion des domaines transférés mais en vain. D'autres tentatives pour essayer de libéraliser le foncier mais elles sont soldées par un échec du fait de la représentation faible des Organisations Paysannes (OP). Au terme de son propos, Faye note que les nombreuses études sur l'application de la LDN en milieu rural ont apporté la preuve que



cette réforme n'est ni efficace, ni équitable pour les ruraux, ni durable du fait que les paysans n'ont jamais accepté l'abolition de leurs droits coutumiers et n'ont donc jamais adhéré à la réforme. Ils s'y sont adaptés en continuant entre eux à faire valoir les pratiques coutumières et en contournant certains aspects des textes avec la complicité des élus locaux. L'Etat ne s'est pas donné et n'a pas donné aux collectivités locales les ressources humaines et les ressources financières permettant l'application de la loi. Plusieurs communes ne disposent pas d'un cadastre leur permettant de gérer le foncier comme prévu par la loi. La notion de mise en valeur n'est définie par aucun texte comme le prévoyait la loi. Les procédures prévues pour un constat de mise en valeur permettant de transformer un droit d'affectation en un bail ou un titre foncier sont hors de portée des populations.

GOMIS (2012), essai de montrer dans son mémoire de master 2 en géographie intitulé « *Gouvernance urbaine et enjeux fonciers dans un territoire en crise : l'exemple de la ville de Ziguinchor* », la relation étroite qui existe entre enjeux fonciers et gouvernance urbaine dans un contexte de crise. Pour lui, la crise casamançaise est à l'origine d'une arrivée massive de population rurale qui s'est concentrée essentiellement dans les quartiers périphériques. Cela a accéléré l'épuisement des réserves foncières déjà faible et provoqué un certain désordre foncier dans la ville. Dès lors, l'accès à la terre est devenu un enjeu important de la décentralisation. La croissance urbaine des grandes villes a entraîné les conflits fonciers avec les collectivités rurales voisines. Par ailleurs en raison du désengagement de l'Etat et des faibles ressources des collectivités locales, beaucoup de terres ont été cédées à des privés. Tout ceci est à l'origine d'une multiplication des conflits autour de la terre.

NDIAYE (2012) dans son mémoire de Master « *le développement agricole face aux nouveaux enjeux fonciers dans la communauté rurale de Palmarin Facao* » parle de la question de la tenure foncière dans les milieux ruraux en général et les zones côtières en particulier, dans un contexte où la politique de décentralisation est inachevée et le devenir des paysages agraires menacé. Il affirme, qu'il existe, au Sénégal, des différences dans les modes de distribution des terres. Pour lui, la terre est un symbole d'identité pour l'individu, un patrimoine culturel sacré pour le ménage, le lignage, l'ethnie ou le groupe. Par conséquent, la distribution des terres est régie par des règles et dynamiques culturelles propres à chaque groupe.

CORMIER-SALEM (1995), dans « *Terroirs aquatiques et territoires de pêche : enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines* », nous livre une analyse des enjeux fonciers halieutiques. Elle nous montre la place de la pêche, qui est longtemps apparue comme secondaire dans les systèmes de production des sociétés rurales africaines. En outre, elle s'interroge sur le statut juridique des espaces halieutiques dans les sociétés littorales ouest

africaines en définissant ces espaces, puis en montrant en quoi l'exploitation des ressources halieutiques est à l'origine d'enjeux fonciers.

PELISSIER (1966) dans sa thèse « *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance* », aborde la civilisation agraire au Sénégal à travers les grands types de structures agraires, de l'Ouest à l'Est du Nord au Sud. Il va, par ailleurs, retracer le monde rural sénégalais en insistant sur l'organisation de l'espace et les rapports de l'Homme à l'espace. Dans la troisième partie de sa thèse intitulée ; « *Paysages et populations des rivières du Sud* », Pélissier, aborde avec précision la société diola traditionnelle. Il montre, en effet, que les diolas constituent une société égalitaire et individualiste ; le défaut de structure politique va de pair chez eux avec l'absence de hiérarchie sociale. Leur société est constituée de familles paysannes juxtaposées et éventuellement associées mais non dépendantes les unes des autres. L'autorité Diola se voit par prestige et autorité ; elle se fonde sur la possession foncière, la disposition d'abondants greniers de riz et de nombreux troupeaux. La caractéristique première du régime foncier en pays diola est l'absence totale de « maîtres de la terre », de lamas, phénomène remarquable dans un vieux pays rural, de longue date occupé, tenu par une paysannerie stable, implantée par fractionnement successif de clans qui partout ailleurs ont conservé vivant le souvenir des premiers « maîtres du feu » ou « maîtres de la hache ». Les Diola sont, en effet, remarquables par leur sens extrêmement aigu de l'appropriation de la terre. Si l'on décide de mettre en valeur une zone en friche, il y a un nouveau partage et appropriation entre les seuls ayants droit issus des familles propriétaires. En effet, l'exploitation du sol s'accompagne nécessairement d'une affectation individuelle de la terre cultivée.

Diallo (2014) dans « *Dynamique spatiale et développement local dans la communauté rurale de Diembéring* », aborde plusieurs aspects. D'abord, il parle de l'impératif de la mise en valeur des différentes potentialités que regorge la commune de Diembéring. Ensuite, il prône pour l'intégration des systèmes de production au processus de mondialisation actuel. Et enfin, pour lui, la prise en compte de la nécessité d'harmoniser les différentes activités est une condition sine qua none pour un développement local réussi.

KEITA (2013), dans « *La mutation des terres agricoles autour de Ziguinchor* », analyse la question de la perte des terres agricoles autour de la ville de Ziguinchor. Il met en exergue, les changements climatiques et le conflit Casamançais. Pour lui, avec le manque de politiques agricoles et la croissance démographique entraînent le recul des terres agricoles autour de Ziguinchor. Ce qui emmène, par conséquent, le recul de l'agriculture périurbaine.

GUEYE (2004), dans « *Morpho dynamiques littorales et crises environnementales dans la Communauté rurale de Diembèring en Casamance* », présente la zone dans son cadre physique et humain. En outre, il montrera que les facteurs de cette dégradation des littoraux de la Communauté Rurale sont principalement dus à l'action routinière de la mer mais aussi aux multiples activités humaines qui s'y exercent. Dans le même sens, THIOR (2014), aborde les « *Impacts environnementaux et socioéconomiques de l'érosion côtière dans la communauté rurale de Diembéring (basse Casamance)* ». Il a montré que l'érosion côtière affecte négativement l'environnement de la CR de Diembéring ainsi que les activités socioéconomiques qui s'y développent. L'auteur montre que les espaces côtiers de l'Afrique de l'Ouest qui s'étendent sur environ 4400km, subissent une profonde érosion suite aux changements globaux combinés aux pressions anthropiques. La côte de la zone étudiée, regorgeant une grande diversité écologique combinée aux importantes activités économiques, est exposée à ces risques d'érosion d'origine marine. Par conséquent, les impacts qui en découlent sont de divers ordres (pertes de terres agricoles, d'infrastructures touristiques et sociales, disparition de la végétation).

DISSART (2006), dans son article en ligne « *Protection des espaces agricoles et naturels : une analyse des outils américains et français* », analyse des outils établis par deux pays pour permettre de formuler des recommandations afin de compléter le dispositif français de protection des espaces naturels. Il explique la manière par laquelle, les agglomérations françaises ont intérêt à ce que les espaces agricoles et naturels soient plus productifs et paysagers.

DIOMBERA (2012), dans « *Le tourisme sénégalais à la recherche d'une nouvelle identité* », analyse l'évolution de l'aménagement touristique du littoral et de ses conséquences. Face à l'échec lamentable des autorités à prendre en charge les problèmes dont souffre le secteur touristique, il propose par ailleurs des mesures alternatives pour contrer la baisse vertigineuse des flux touristiques balnéaires au Sénégal, plus particulièrement au niveau de la petite côte et en Casamance.

SALOMON (2009), dans son article « *Antiquaires et businessmen de la Petite Côte du Sénégal. Le commerce des illusions amoureuses* » aborde la question du tourisme sénégalais dans un contexte de précarité économique et d'obstacles. Le phénomène a acquis sur la Petite Côte, première destination touristique du pays, une visibilité incontestable. L'article décrit les compétences mobilisées pour réussir dans cette activité, interroge la réorganisation des rapports

sociaux de sexe qu'elle implique et souligne la complexité des significations possibles pour les acteurs eux-mêmes.

MBOUP (2007), montre dans son rapport « *Analyse des acteurs de la zone côtière sénégalaise* » comment la participation des communautés et des autres acteurs à la gestion des ressources marines et côtières au Sénégal devient une nécessité impérieuse au regard des enjeux socio-économiques et des défis environnementaux qui se profilent derrière l'exploitation de ces ressources. Il analyse des enjeux de la gestion des ressources marines côtières permet de situer les enjeux que renferment le riche patrimoine génétique des zones marines et côtières, dans lequel plusieurs activités sont exercées. En effet, elles abritent à la fois des ressources biologiques vivantes (ressources halieutiques), des ressources non vivantes (présence de minéraux : sel, sable et coquilles, minéraux et tourbe,...) et un espace côtier pour les activités touristiques, de pêche sportive et de récréation. Ces ressources font l'objet d'une exploitation qui met en jeu des intérêts et des logiques de gestion souvent opposés. Par conséquent, les populations et les communautés de base, n'ont pas toujours eu la même vision que les Administrations en matière de gestion des ressources marines et côtières.

Enfin, les lois et décrets mentionnés, ont contribué au cadrage théorique de notre recherche, à l'analyse et à la discussion conceptuelle.

## PREMIERE PARTIE : LA PLACE DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE DIEMBERING.

### *Introduction de la première partie*

La commune de Diembéring a un budget qui est essentiellement (40%<sup>5</sup>) alimenté par les recettes de l'industrie touristique. Cette partie, répartie en trois chapitres, parle du rôle prépondérant que joue le tourisme dans la vie socio-économique de la commune. Le premier chapitre présente la zone sur ses aspects humains. Le second, présente les différentes potentialités touristiques de la commune et enfin, le troisième chapitre, montre la place qu'occupe le tourisme dans l'économie locale.

---

<sup>5</sup> Selon le secrétaire municipal 40% du budget provient de la patente qui est l'impôt direct annuel assis sur des signes extérieurs, auquel est assujettie toute personne exerçant sur un territoire donné une industrie, une profession, un commerce qui n'est pas compris dans les exceptions légales.

## **CHAPITRE 1 : LA PRESENTATION HUMAINE DE LA ZONE D'ETUDE**

En Basse Casamance plus précisément dans le département d'Oussouye, environ 30 % de la population est catholique. Une population qui vit dans une cohabitation avec les musulmans, minoritaires. L'animisme, accordant aux éléments naturels une force mystique, est encore très présent, constituant une des principales religions de la zone. Ainsi, 45% (ANSD, RGPH, 2004) de la population du département d'Oussouye est animiste. La commune de Diembéring a connu dans son histoire la présence de religieux tels la Reine **Aline Sitoé Diatta** de Cabrousse, **Paul Abel Mamba**<sup>6</sup>, le passage d'**El hadj Omar Foutiyou Tall** à Diembéring et à Boucotte.

Ce chapitre présente la commune de Diembéring en premier lieu. Puis montre la composition ethnique de sa population en passant par la description de son système agraire. Enfin, sont abordés les activités socio-économiques pratiquées dans la commune.

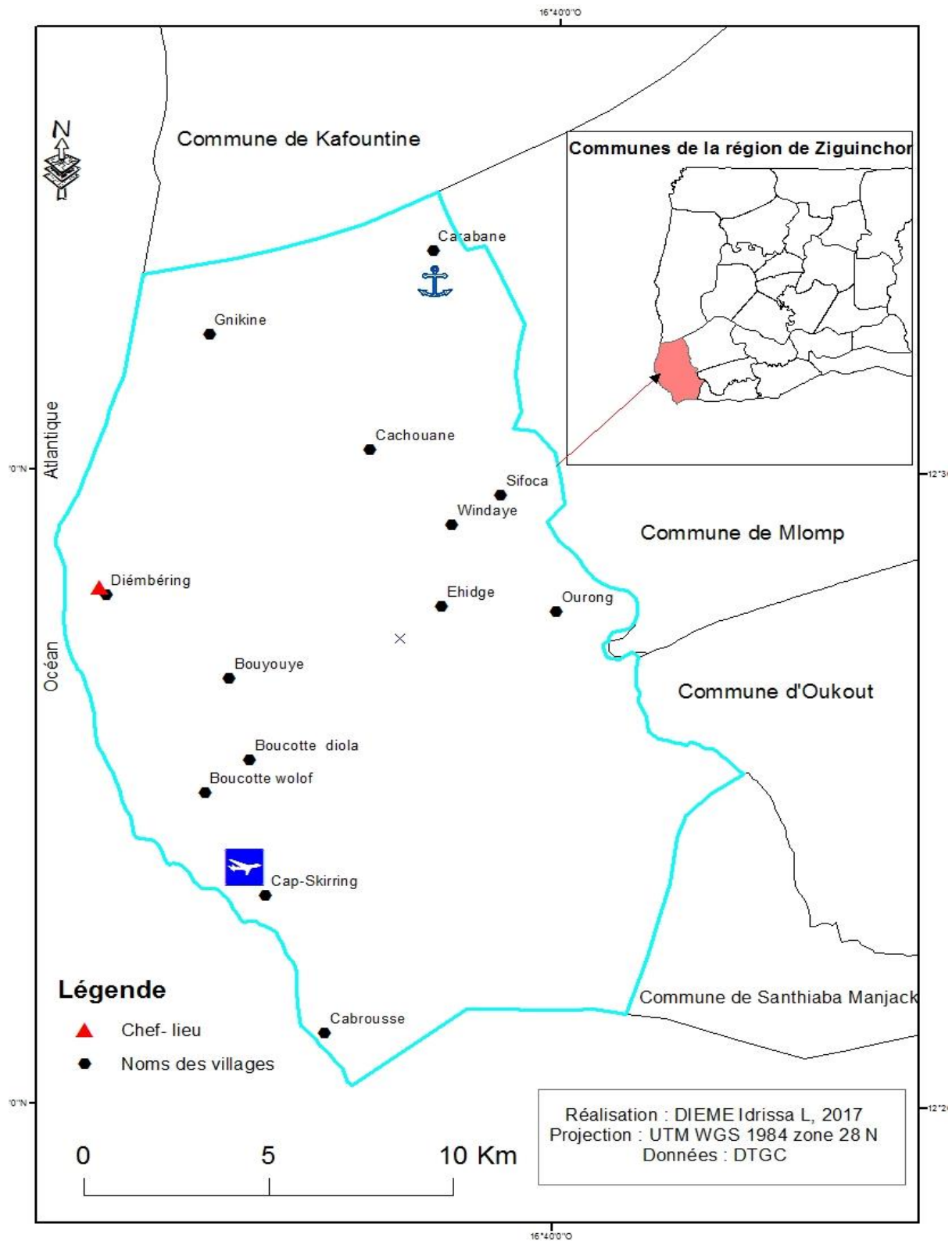
### **1.1. La situation et les limites de la commune**

La commune de Diembéring est située au Sud-ouest de la Basse Casamance, le long du littoral atlantique. Elle compte administrativement 21 villages pour une superficie de 237 Km<sup>2</sup>. Certains quartiers des gros villages comme Diembéring (Etama, Etoune, Haloudia, Houdiabouss, Kaïngha et Kaôut) et Cabrousse (Nialou, Kadiakaye et Mossor) sont considérés ainsi comme des villages en entier dans les différents recensements opérés dans la zone.

Limitée au Nord au niveau du fleuve Casamance par la commune de Kafountine, la commune de Diembéring est entièrement ceinturée par l'eau d'où son insularité. Au Sud-Est, elle est limitée par la commune de Santhiaba Manjack ainsi que le bolong d'Essoukoudiack (République de Guinée Bissau). A l'Est, elle est limitée par les communes de Mlomp et d'Oukout et à l'Ouest par l'océan atlantique.

---

<sup>6</sup> Monseigneur **Paul Abel Mamba Diatta**, actuel évêque de Ziguinchor est originaire du village de Cabrousse.



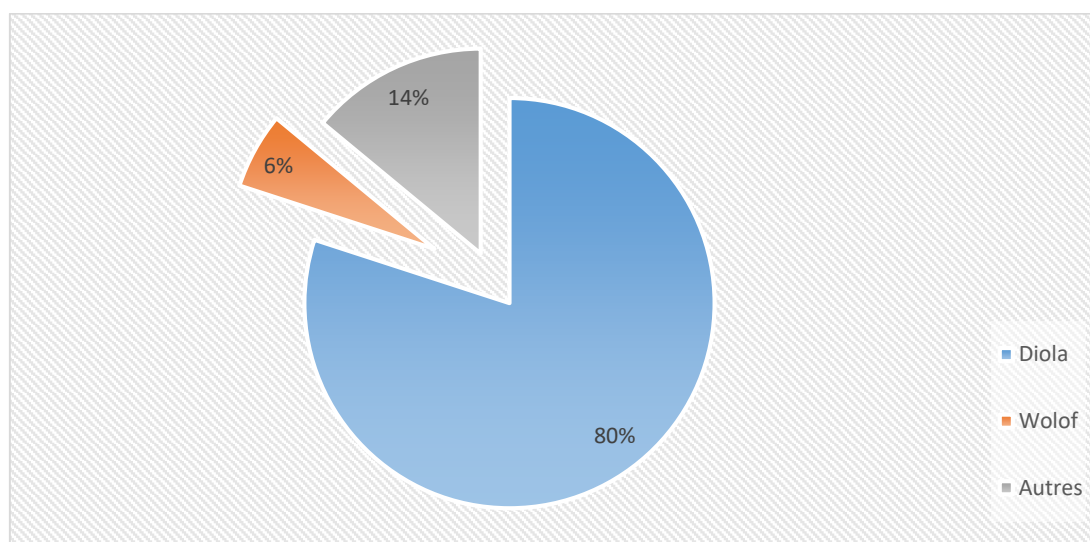
Carte 2 : Localisation de la Commune de Diembéring.

## 1.2. Les compositions ethniques de la population

La commune de Diembéring est subdivisée en sous terroir diola. Ainsi, nous avons les *Jembering ou Kuwataï* qui habitent le grand village, chef-lieu de la commune, Diembéring. Ils habitent aussi Bouyouye, Gnikine et Boucotte Diola. Les diolas *Her* ou *Air* sont regroupés à Kabrousse, village de la reine Aline Sitoé Diatta. Ces deux peuples se réclament comme étant les véritables autochtones et demeurent par conséquent les principaux propriétaires terriens (Gueye, 2005 : 45).

De l'autre côté, nous avons les insulaires, appelés *Batoghatabu*. Les autres villages sont nés plutôt de la migration ou d'un mélange des populations diolas avec les autres ethnies (sénégalaises ou africaines).

La figure 2 renseigne sur la composition ethnique de la population de la commune de Diembéring. La population de la commune est constituée, à plus de 80%, de diolas et 6% de wolofs. Le reste, soit 14 %, est composé de manjaques et d'autres ethnies comme les mandingues, mancagnes, peuls, sérères, etc. Cette composition d'autres ethnies s'explique par les fortes migrations dans la zone du fait du développement des activités touristiques dans la zone. Ces autres ethnies sont localisées principalement dans le village de Cap Skiring.



Graphique 1: Composition ethnique de la population de la commune de Diembéring (Données : DIEME, 2017)



### 1.3. Une population avec des activités rurales

Dans la commune rurale de Diembéring, la culture du riz se fait de façon traditionnelle. La riziculture est la principale activité des villageois. Pendant la saison des pluies, tout le monde pratique la riziculture et la pêche ou récolte du vin de palme, pendant la saison sèche.

Le système de culture pour le riz de plateau est le même partout dans les villages avec des parcelles traitées de manière identique. Ce système est caractérisé par le Kadiandou. L'énergie humaine est utilisée à la fois pour défricher la forêt afin de renouveler et exploiter la fertilité des sols et pour manier l'outil de culture.

### 1.4. Les activités socio-économiques

L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, le tourisme et la pêche (Thior, 2014 :51). La population de la commune de Diembéring pratique des activités purement rurales. En effet, les populations pratiquent l'agriculture au sens large, le ramassage des huitres et des coquillages, la pêche sous toutes ses formes notamment continental et maritime et le maraichage. Pratiquée par les autochtones, la pêche au niveau des bolongs se fait à l'aide des pirogues à pagaie/rame ou motorisées et en haute mer, par des pirogues artisanales motorisées exclusivement. Cette pêche est pratiquée majoritairement par des étrangers venus de la sous-région et par des pêcheurs venus du nord du Sénégal. Il s'agit de lébou, sérère (wolof) et des ghanéens « *Ghana-Ghana* ». Il y a le maraichage qui se développe dans la plupart des villages. Cette activité est essentiellement réservée aux femmes. L'élevage est aussi partout présent dans la commune. Les troupeaux des diolas sont considérés comme une épargne<sup>7</sup> et un instrument de prestige social. Le type d'élevage est de type traditionnel sédentaire. Pendant l'hivernage, les bœufs sont soigneusement fixés sur une aire de la concession familiale et la saison sèche, les vaches sont relâchées. Nous retrouvons d'autres cultures telles que l'arachide (Boucotte ouolof) et le mil.

Ainsi, ce chapitre montre que la commune de Diembéring est caractérisée par la présence d'une population composée de plusieurs ethnies mais à majorité diola. Cette population pratique des activités purement rurales notamment l'agriculture traditionnelle. Une agriculture sous équipée dont le matériel agricole est maigre avec l'utilisation du « *Kadiandou*<sup>8</sup> ». La pêche, l'élevage et le maraichage viennent en seconde position des activités que pratiquent les autochtones.

---

<sup>7</sup> En fait, sauf en cas de force majeure, l'éleveur Diola ne consomme pas et ne vend pas.

<sup>8</sup> C'est le nom de la houe traditionnelle employée pour déraciner la broussaille de la terre et la préparer ainsi aux semences du riz. Il est décrit par Pélissier (1966) comme l' « *outil spécifique des sols profonds des estuaires, ils forment dans la forêt des enclaves géométriques où la régularité des semis, l'absence d'herbes adventices, le soin des travaux d'entretien, assurent de remarquables rendements* ».

## **CHAPITRE 2 : LA PRESENTATION DES POTENTIALITES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE**

Au Sénégal, le tourisme repose sur de nombreux atouts. Selon Diombera (2012), il résulte de la conjugaison d'une offre très riche et variée et d'une demande réelle mais peu diversifiée. Parmi les divers attraits naturels, géographiques, climatiques et humains, on peut notamment citer un ensoleillement constant pendant toute l'année, une multitude de parcs nationaux et de réserves, une culture riche et variée, grâce à une diversité ethnique et linguistique, et la Téranga symbolisant l'hospitalité légendaire, érigée en valeur sociale nationale.

En Basse Casamance, plus particulièrement, dans la commune de Diembéring, les atouts restent les mêmes sauf qu'ici, la zone jouit de son attrait naturel et ne bénéficie pas trop des investissements touristiques nationaux comme c'est le cas au niveau de la petite côte avec la SAPCO<sup>9</sup>. A ce jour, seule la station balnéaire de Saly Portudal a fait l'objet d'un aménagement avec des infrastructures de base (voirie et réseaux divers).

Ce chapitre présente les potentialités touristiques de la commune en général. De manière particulière, il s'intéresse ne premier aux potentialités naturelles et en second lieu sont présentées les potentialités culturelles.

### **2.1. Potentialités naturelles**

Comme partout au Sénégal, la zone bénéficie d'un ensoleillement constant pendant toute l'année avec des plages qui font parties des plus belles du Sénégal. Avec 40 Km de longueur, la côte part de Gnikine, c'est-à-dire à l'embouchure du fleuve Casamance, jusqu'à Cabrousse, plus précisément à Boudiédiète, à la frontière Bissau guinéenne. La côte très arborée, présente un sable fin et la mer est toujours chaude et sûre. Ces conditions permettent de pratiquer certaines activités comme la balade et les quads mais également de pratiquer la pêche sportive sur la plage et du sport nautique. Aussi, les amateurs de pêche pourront fréquenter les zones de mangroves comme le montre la photo 1, zones d'une rare beauté dans des eaux riches et préservées ainsi que dans l'estuaire du fleuve Casamance.

---

<sup>9</sup> Créée en 1975, la structure a vu ses compétences s'élargir en 2004 par le décret n°2004-185 du 27 août 2004 qui l'a fait passer de Société d'aménagement de la Petite Côte à la Société d'aménagement et de promotion des côtes et zones touristiques du Sénégal.



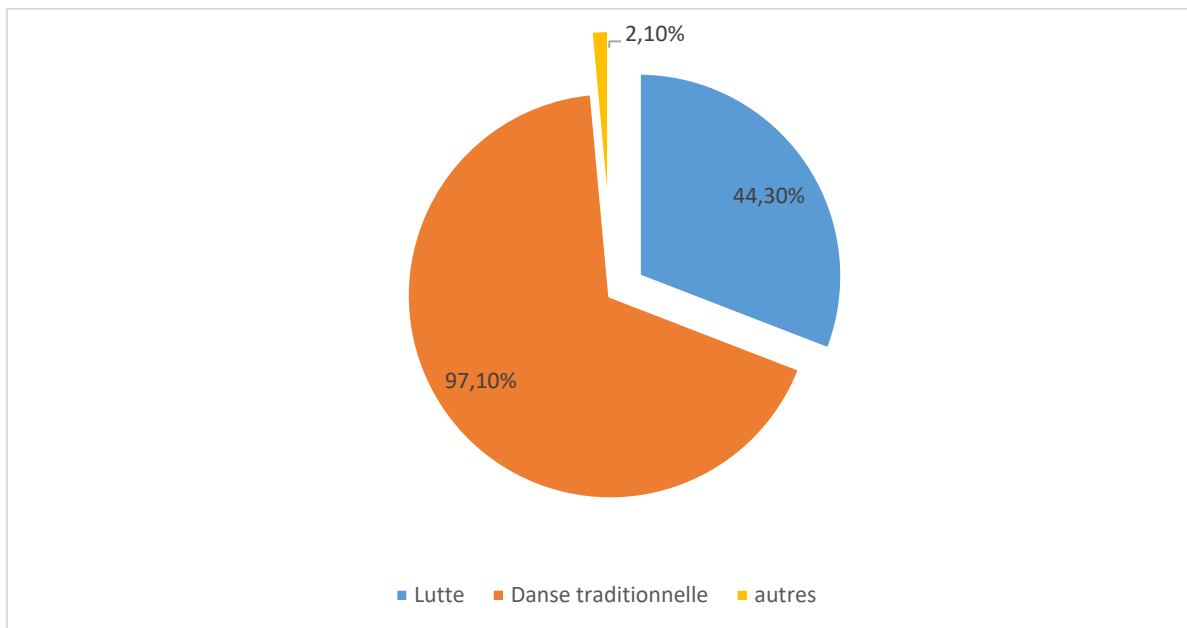
*Photo 1 : îlot au cœur de la mangrove, près de Diourwatou (Date : 16/02/2017 ; Cliché : DIEME, 2017)*

## **2.2. Potentialités culturelles**

Les potentialités culturelles de la zone sont nombreuses et diverses. Malgré la générosité du réseau hydrographique, les villageois pratiquent peu la pêche. Il s'agit de villages d'agriculteurs. La commune de Diembéring possède des potentialités culturelles très variées. Le village diola et ses cases si jolies montrent au visiteur l'architecture casamançaise.

La vocation première de la station du Cap Skirring était de répondre aux attentes du tourisme balnéaire c'est pourquoi plusieurs projets touristiques portés par l'État sont orientés vers cet espace littoral, ainsi que la Petite Côte. Mais au-delà de cette vocation première, le tourisme culturel commence à prendre place dans la zone.

Le graphique 1 montre l'organisation des populations autochtones pour tirer profit du tourisme. L'organisation de ces manifestations relève des propres initiatives des populations. En fait, cette manière de gagner de l'argent est collective, ce qui permet la participation de tous les villageois et leur permet d'en tirer profit pour alimenter la caisse du village. Ainsi, pour faire plaisir aux touristes, plusieurs manifestations culturelles sont organisées dans les villages de la commune. Parmi celles-ci, nous avons en premier lieu, avec un pourcentage de 97.10%, la danse traditionnelle, plus connu sous le nom « *ékonkone* » et viens après comme activité la lutte, avec 44.30%.



Graphique 2 : Organisation des populations pour bénéficier du tourisme (Données : DIEME, 2017).

En plus de ces activités, *le festival des rizières*, qui a commencé à être organisé depuis 2011 à la grande place de l'entrée du village de Diembéring, attire l'attention des touristes côtoyant la zone. De même, la célébration de la fête du 1er mai connu sous le nom « Undo Mayo » prend de l'ampleur dans les plages notamment à Cabrousse. Importée de la Guinée Bissau, « *Undo Mayo* » veut dire 1<sup>er</sup> Mai en Portugais. Cette année cette fête de 03 jours est à sa 8<sup>ème</sup> édition mais commence déjà à faire parler d'elle même.

La commune de Diembéring possède deux musées dont le musée Sangawatt<sup>10</sup> de Diembéring et celui Kadjiout de Boucotte diola. Du côté de l'artisanat, le village de Cap Skirring compte un village artisanal<sup>11</sup> tout juste à l'entrée du village à côté du rond-point. Cabrousse est considéré comme le siège de la royauté diola de la zone par ce qu'il est le village de la reine Aline Sitoé Diatta qui alimenta l'histoire sur la résistance diola en s'opposant aux forces coloniales françaises.

Du côté des îles, la culture diola n'est pas en reste avec la découverte du Tam-Tam téléphonique. Un gros tambour de forme allongée et ouvert sur le dessus qui s'appelle en diola

<sup>10</sup> Situé juste avant le village de **Diembéring**, le **musée de plein air** de **Sangawatt** permet aux visiteurs de découvrir certains aspects de la vie traditionnelle des diolas **awatt**, un sous-groupe culturel de l'ethnie diola.

<sup>11</sup> Pour rappel, vu l'étalement rapide du village du cap Skirring et de la pollution sonore, ce **village artisanal** a été muté avec l'école primaire de **Cap Skirring 1**

« *le bombolong*<sup>12</sup> » ou le téléphone diola. Carabane<sup>13</sup>, l'île la plus célèbre, située à l'embouchure du fleuve, est la première capitale de la Casamance. Cette île garde encore les souvenirs de la colonisation avec la découverte de l'ancienne école spéciale, de la mission catholique qui abrite l'unique hôtel de l'île (Hôtel Carabane), ou encore l'ancienne église bretonne (1885-1886) qui fut la première de toute la Casamance. De l'autre côté de l'île, se trouvent les cimetières coloniaux auxquels conduit un étroit sentier bordé de cocotiers. L'attraction principale est sans doute la tombe en forme pyramidale du Capitaine Aristide Protêt, ancien gouverneur de la Casamance. Il mourut à la suite d'une bataille à Hilol avec les autochtones au cours de laquelle il reçut une flèche empoisonnée. Il eut alors la chance d'écrire son testament avant de rendre l'âme, dans lequel il mentionna son souhait d'être « *enterré debout, face à ses ennemis et à côté de son chien* ».

En somme, ce chapitre révèle que la commune de Diembéring détient des potentialités touristiques. Ces potentialités vont des ressources naturelles aux ressources culturelles qui sont présentes dans l'ensemble du territoire communal. Signalons qu'à partir de cette année, la SAPCO commence à s'intéresser à la station balnéaire du Cap Skirring. Cette manifestation d'intérêt se justifie par le fait que la France<sup>14</sup> ne considère plus la Casamance comme « *une zone à risques* ». Pour relancer le tourisme, en collaboration avec la mairie de Diembéring, la SAPCO organise une semaine (du 05 au 11 Avril 2017) interne du tourisme sous le thème « *Les merveilles du Cap* ». Cette semaine du tourisme est précédée de l'organisation des 72H du tourisme à Cap Skirring, organisées par la mairie de Diembéring, au lendemain de l'annonce de la nouvelle.

---

<sup>12</sup> Ce trésor diola est taillé dans un tronc d'un gros arbre (pas n'importe lequel) et sert de téléphone de brousse pour faire passer des messages d'un village à l'autre (naissance, décès,...) Il accompagne aussi des cérémonies telles que la danse traditionnelle.

<sup>13</sup> Carabane devint, capitale de la Casamance à partir de 1836, lorsqu'elle fut cédée à la France par le roi de Cagnoute (village situé à mi-chemin entre Mlomp et Elinkine)

<sup>14</sup> Annoncé par un communiqué publié sur le site de l'ambassade de France le mercredi 05 Octobre 2016, disponible sur (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/senegal/>)

### **CHAPITRE 3 : LE TOURISME, MOTEUR DE L'ECONOMIE LOCALE.**

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2014<sup>15</sup>), la contribution directe du tourisme au Produit Intérieur Brut (PIB) mondial est de l'ordre de 3.1%. Le poids de l'Afrique est plus faible puisque le continent n'a qu'environ 2.25% des recettes du tourisme mondiale.

Au Sénégal, le tourisme constitue un secteur clé de l'économie, qui a devancé l'arachide et figure en deuxième rang après la pêche (Salomon 2009).

La Casamance est le deuxième pôle du tourisme de loisir au Sénégal, derrière la station balnéaire de Saly Portudal. Dans la commune de Diembéring, le tourisme est la principale activité génératrice de revenus (Thior, 2014:52). Cela fait de ce secteur, un moteur essentiel de progrès socio-économique, grâce à la création d'emplois, à l'amélioration des infrastructures et des recettes.

Ce chapitre montre la dimension sociale du tourisme à travers la création d'emplois et de son poids dans les recettes du budget de la commune de Diembéring.

#### **3.1. Le tourisme, une activité à dimension sociale**

En général, le tourisme est une source de profit économique mais aussi, a ses impacts négatifs. Dès lors, le tourisme comme une activité à dimension sociale peut représenter une chance ou un danger ou les deux à la fois.

Certes, lorsqu'on parle de caractère social de cette activité, on pense à ses effets néfastes, notamment. Il faut reconnaître cependant, que le tourisme dans la commune de Diembéring, offre en général des conditions de travail pas du tout favorable (bas salaires, horaires irréguliers et travail à temps partiel et saisonnier). Par exemple, une personne est employée pour effectuer 4 à 5 tâches pour un seul salaire. Cette dernière, est à la fois jardinier, chauffeur, technicien, skippeur, etc.

Pour mesurer les impacts du tourisme sur le développement de la commune, il convient d'élaborer des indicateurs spécifiques. En effet, comme le montre Diallo (2014 : 85) à travers l'étude des indicateurs comme la santé, l'accès à l'eau potable, l'accès aux trois repas quotidiens, l'éducation, la nature du logement et l'emploi, la commune de Diembéring « *a connu des changements qui lui ont permis de booster le développement local* ». Comme le montre la Figure 1, cette dimension sociale du tourisme peut être considérée, dans une certaine mesure comme un avantage dans les communautés d'accueil. Cette dimension sociale constitue

---

<sup>15</sup> Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) <http://media.unwto.org/fr/press-release/2015-01-27/plus-de-11-milliard-de-touristes-ont-voyage-l-etranger-en-2014>

par ailleurs, une force bénéfique pour le développement dans la mesure où les avantages économiques et financiers des activités touristiques locales participent au bon fonctionnement de la collectivité locale et au bien être de sa population.

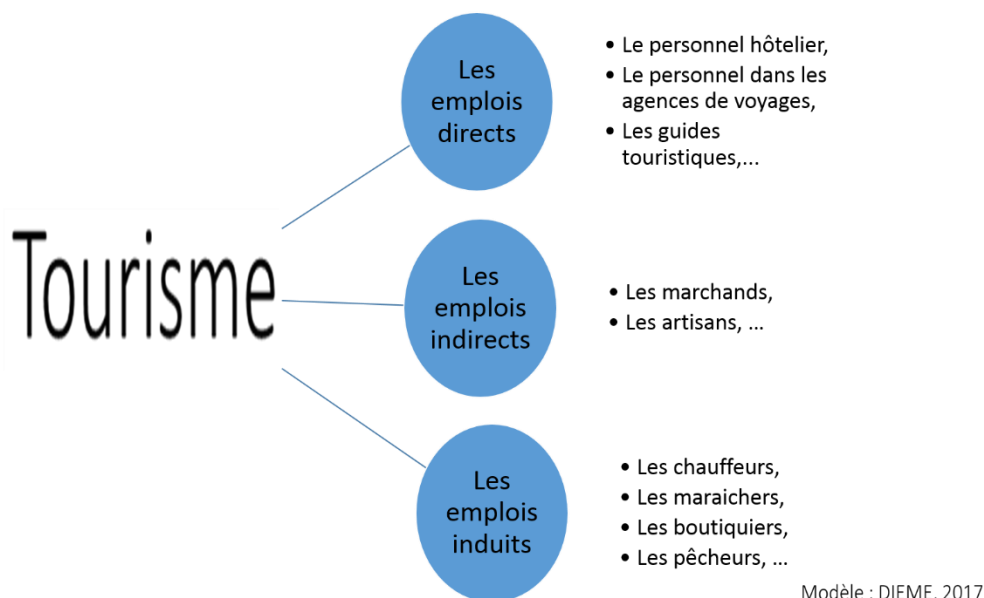


Figure 1 : Le lien entre le tourisme et l'emploi.

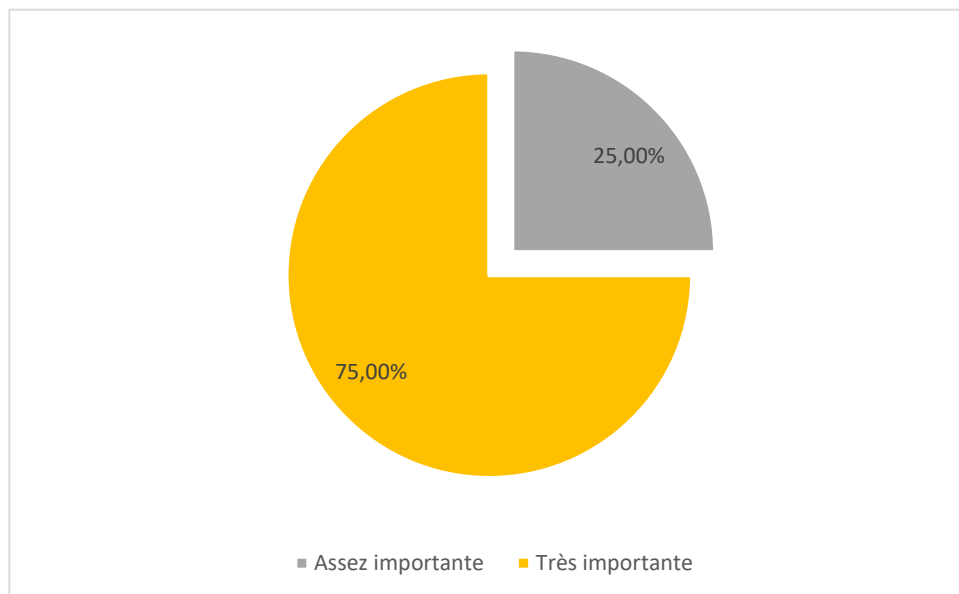
La Figure 1 met en rapport le lien qu'entretiennent tourisme et emploi. Le tourisme constitue le principal secteur pourvoyeur d'emplois dans la commune de Diembéring. En effet, le tourisme est un important secteur créateur d'emplois du fait de la main d'œuvre qu'il exige pour le travail dans les hôtels, les campements, résidences, les bars, les restaurants, .... Les emplois induits correspondent aux personnes qui ne sont pas immédiatement en relation avec les touristes mais qui voient leurs activités augmenter via la demande touristique. Au-delà des métiers citer les artistes et les troupes théâtrales. Le tableau 2 renseigne sur l'environnement touristique de la commune de Diembéring.

Tableau 2 : Environnement touristique de la commune de Diembéring

Environnement touristique dans la commune de Diembéring	
Hôtels	18
Auberges	29
Agences de voyages	04

Données : Service Régional du Tourisme (SRT) de Ziguinchor

Par exemple, comme l'atteste le graphique 3, 75% des ménages pensent que le tourisme occupe une place très importante dans leurs activités socio-économiques.



*Graphique 3 : Perception des populations sur la place qu'occupe le tourisme dans leurs activités socio-économiques (Données : DIEME, 2017).*

Ce graphique montre la place qu'occupe le tourisme dans la vie socioéconomique des populations de la commune de Diembéring selon la perception des populations enquêtées. Le développement de l'industrie du tourisme dans la commune a permis la prise en charge de certains problèmes que rencontrent les autochtones dans leurs contrées à travers des gestes symboliques qui peuvent être d'ordre financier et matériel. C'est ainsi que des hôtels et des touristes offrent parfois leurs propres services aux populations locales. Ces services concernent notamment l'éducation, le sport et la santé.

Au-delà de ces aspects, l'environnement touristique s'est très vite amélioré avec le foisonnement des bars et des restaurants notamment au Cap Skirring, à Carabane, à Cachouane, à Cabrousse, à Boucotte, à Ehidj et à Diembéring. Même si on n'a pas un nombre exacte de ces structures du fait du manque notoire de licence au niveau des impôts et domaines et au niveau de la mairie, une bonne partie de la population interrogée dans ces villages accepte avoir investi l'argent de la vente des terrains dans la construction de ces infrastructures mais aussi à l'achat de voiture et à la construction de chambres pour la location.



### 3.2. Le poids des recettes touristiques dans le budget de la commune

Les recettes du tourisme occupent une place importante, voire capitale dans le budget de la CL.

Au Sénégal, les CL ont deux possibilités ou mécanismes pour mobiliser des ressources financières. Il s'agit des ressources ou recettes internes et externes.

Les recettes internes ou budgétaires se composent de recettes fiscales, de produits de l'exploitation du domaine et des services ainsi que de produits divers. Quant aux ressources externes de la commune peuvent provenir de quatre mécanismes : les transferts financiers de l'Etat à travers les Fonds de Dotation à la Décentralisation (FDD), l'emprunt, la coopération décentralisée et le partenariat avec le secteur privé. Malgré le retard et la faiblesse des FDD pour l'exercice des compétences transférées, la commune de Diembéring parvient à s'auto financer. C'est-à-dire qu'elle ne dépend ou n'attend pas ces fonds émanant de l'Etat pour financer ses projets de développement local. A travers une efficacité financière, la commune de Diembéring parvient à mobiliser des ressources financières internes pour booster son développement local.

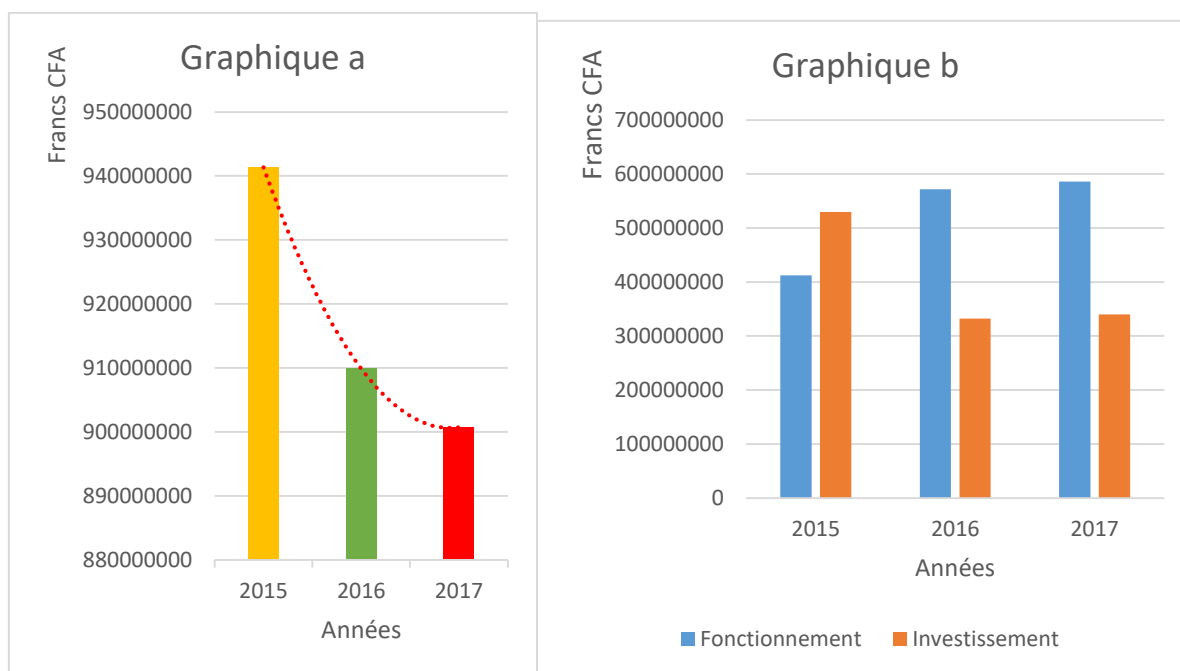
Selon le secrétaire municipal, 85% du budget de la commune provient des recettes du tourisme dont 40% sur la patente et des activités annexes. Ce qui explique l'importance de son budget.

Selon le CGCL (2013, article 181), « *un budget est l'acte par lequel une C.L prévoit et autorise pour une année ses recettes et ses dépenses* ». La CL doit, à priori, être disposé du pouvoir de régler ses propres affaires (juridiques), avoir une autonomie financière et avoir ses propres organes de gestion.

En ce qui concerne le contenu, le budget de la CL se distingue par trois (03) caractéristiques :

- Il comporte deux parties ou sections : la section de **fonctionnement** et la section d'**investissement** ;
- les **recettes** et les **dépenses** sont en équilibre ;
- les dépenses inscrites sont hiérarchisées en dépenses **obligatoires** et en dépenses **facultatives**.

Dans ce travail, les graphiques 4 a et b nous permettent d'avoir une idée sur l'évolution du budget de la commune et de sa répartition pour les dépenses.



Graphique 4 a & b: Présentation du budget prévisionnel et de sa répartition des années 2015, 2016 et 2017 (Données : Mairie de Diembéring).

En effet, le graphique 4a montre que le budget de la commune progression régressive depuis quelques années. En effet, lors de sa visite économique en Casamance, le Président de la République<sup>16</sup> a décidé de faire de la Casamance une Zone Touristique d'Intérêt National (ZTIN). Dans son discours, M. le président de la république déclare que « *tout opérateur touristique qui s'installera en Casamance ou qui s'y est déjà installé, sera exonéré de toute charge fiscale et sociale pendant 10 ans* ». Ce qui se matérialise par la Loi n° 2015-13 du 03 juillet 2015 portant statut fiscal spécial des entreprises touristiques installées dans le pôle touristique de la Casamance. Cette loi concerne précisément la *patente, l'impôt sur les sociétés, le droit d'enregistrement, la Taxe sur la valeur ajoutée (Tva), des retenues à la source, de la douane*. Une manière pour le gouvernement de venir à bout des difficultés que rencontre le secteur touristique confronté depuis quelques années à des coûts élevés des prestations et de la cherté des billets d'avion à destination du Sénégal. Selon l'analyse du ministre de l'EFP<sup>17</sup>, ce statut fiscal particulier, accordé aux investisseurs de la Casamance, a « *pour vocation d'inciter les investisseurs nationaux et étrangers à y implanter des établissements touristiques mais également de permettre aux opérateurs qui y sont déjà installés, de relancer leurs activités ou de les pérenniser* ». Ce qui est, pour le moment, loin d'être le cas. Maintenant reste à savoir les incidences financières réelles de cette mesure. En attendant, ce sont les CL qui ne comptent que

<sup>16</sup> Son excellence M. Macky SALL

<sup>17</sup> Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan (EFP) M. Amadou Matar Bâ.

des recettes du tourisme qui en paient petit à petit le prix de cette décision présidentielle unilatérale et qui voient leur budget se réduire d'années en années comme c'est le cas avec le budget de la CL de Diembéring qui commence déjà à payer le prix du sacrifice présidentiel. Hormis cette loi, nous pouvons parler de la diminution des Fonds de Dotation à la Décentralisation (FDD).

En outre, l'analyse du graphique 4b laisse voir la supériorité des investissements sur le fonctionnement pour l'année 2015. Par contre, en 2016 et 2017, le phénomène inverse se produit. C'est-à-dire une infériorité des investissements sur le fonctionnement. Les investissements de la commune prédominent dans le domaine éducatif et sanitaire. Dans le domaine éducatif, la commune participe à la construction de salles de classes, de murs de clôture, blocs administratifs. Le domaine sanitaire concerne le recrutement et la prise en charge des ICP<sup>18</sup>, de sages-femmes et de matrones, la construction de blocs sanitaires, de postes et cases de santé.

Ce chapitre nous renseigne parfaitement sur la place qu'occupe le secteur touristique dans l'économie locale. Au-delà, de ces recettes régulièrement collectées ou versées, ce chapitre montre que le tourisme constitue la principale source d'alimentation du budget de la commune.

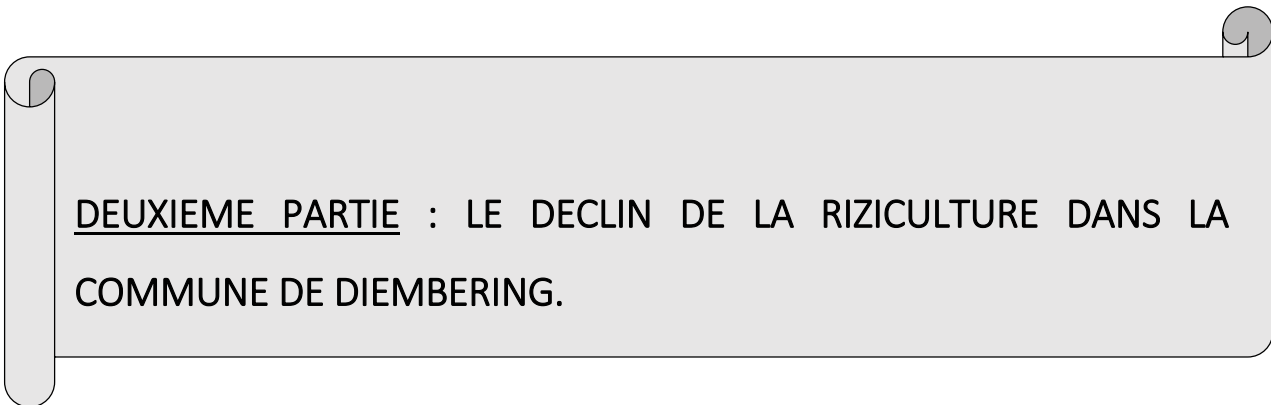
### ***Conclusion de la première partie***

En somme, cette partie a montré que la commune de Diembéring a une population composée de plusieurs ethnies à majorité diola pratiquant des activités purement rurales. Ses potentialités naturelles et culturelles sont riches et diverses. Le tourisme pratiqué dans cet espace littoral a des impacts sociaux même s'il est difficile de les quantifier, permettant ainsi le bon fonctionnement de la collectivité locale à travers les recettes fiscales. Le tourisme pratiqué dans cette zone ne dure que quatre (4) à cinq (5) mois donc à la fin de cette période de l'année, cela entraîne également des pertes d'emplois chez les journaliers et les saisonniers ainsi que la baisse de la commande en produits locaux, auprès des fournisseurs locaux.

Après avoir montré la place du tourisme dans l'économie, abordons le déclin de la riziculture de plateau dans la commune de Diembéring en relation avec le développement des activités touristiques.

---

<sup>18</sup> Les Infirmiers Chefs de Poste sont pris en charge maintenant depuis le milieu de l'année financière 2016 par l'Etat.



## DEUXIEME PARTIE : LE DECLIN DE LA RIZICULTURE DANS LA COMMUNE DE DIEMBERING.

### *Introduction de la deuxième partie*

Le déclin de la riziculture dans la commune de Diembéring est devenu une réalité avec le foisonnement des activités touristiques. Cette partie met l'accent sur deux activités à défi opposés : tourisme et agriculture. Ainsi, cette partie cherche à comprendre les facteurs de ce déclin en faisant appel aux causes de cette situation, d'une part. D'autre part, un accent sera mis sur l'analyse des éléments de ce déclin en faisant appel à certains éléments explicatifs de la dynamique régressive des espaces de culture de plateau dans la commune.

## **CHAPITRE 4 : LE TOURISME, PRINCIPALE CAUSE DE LA REDUCTION DES TERRES CULTIVABLES.**

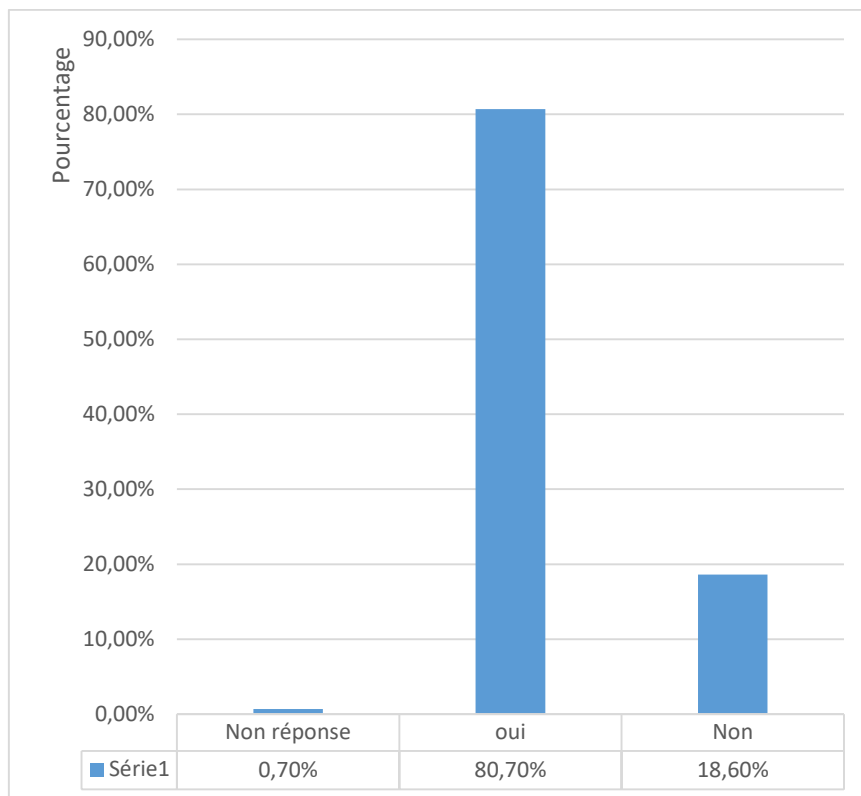
Depuis la création de la station balnéaire du Cap Skirring, les espaces de cultures de plateau dans l'ancienne communauté rurale de Diembéring ne cessent de se dégrader, en raison de la réduction du périmètre rizicultivable. Cette situation s'explique par un contexte économique favorable, le foisonnement des marchés immobiliers et fonciers, la mobilité facile et une accessibilité géographique de la zone et enfin l'emprise des terres par les autorités coutumières.

Dans ce chapitre est présenté les différents éléments qui favorisent le déclin de la riziculture dans la commune de Diembéring. Il aborde la question de l'autonomie financière de la commune de Diembéring favorisé par la présence de l'industrie touristique. La question de l'importance de son marché foncier est aussi traitée. Ce concours de circonstance est permis par une accessibilité géographique de la zone et une mobilité interne facile. Ce qui nous pousse à analyser la politique foncière locale qui se traduit par l'ampleur de la vente des terres.

### **4.1. Les logiques économiques**

Il existe de fortes inégalités au sein des CL du département d'Oussouye. Par exemple, sur le plan touristique, la commune de Diembéring reste la plus dotée dans tout le département. En effet, parmi toutes les communes du département, celle de Diembéring se présente comme la plus riche du point de vue économique du département et constitue par ailleurs, la locomotive de l'économie départementale. Cette position qu'occupe la commune de Diembéring s'explique par la présence des infrastructures touristiques sur cette partie littorale. En effet, selon Diallo (2014 : 9), ce secteur fournit 80% du budget de la commune. Ce qui permet le bon fonctionnement du budget de la commune.

Par contre, si les recettes du tourisme occupent une bonne place dans le budget de la commune et permettent son bon fonctionnement, les ménages ne sont pas totalement satisfaits des retombées des activités touristiques. Le résultat des enquêtes menées auprès des ménages atteste à travers le graphique 5 que, si certains ménages parviennent à satisfaire leurs besoins avec les retombées du tourisme, d'autres par contre n'y arrivent pas. Comme pour dire que les retombées du tourisme restent appréciables pour les autochtones malgré la faiblesse des salaires dans les hôtels et la courte durée de la saison touristique qui dure environ cinq à six mois de fin Novembre à début Mai. Toutefois, le contrôle de l'activité touristique échappe aux pouvoirs publics locaux dont le rôle ne se limite qu'à la perception de taxes et d'impôts.



Graphique 5 : Perception des populations sur les retombées des activités touristiques (Données : DIEME, 2017).

La Figure 5 montre le niveau de perception de la satisfaction des besoins selon les retombées des activités touristiques par les ménages interrogés. Ici, il était question pour les populations de dire si elles parviennent à satisfaire correctement leurs besoins avec les activités touristiques. A cet effet, 80.70% de la population pensent être satisfait des retombées du tourisme contre 18.60%. Avec la différence des fréquences entre « oui » et « non » très significative, ce qui peut amener un décalage de niveau de vie de la population.

Les jeunes sans profession et sans diplôme, désignés sous le terme générique, « *coté man/Baba cools ou de pseudo-antiquaires* », au niveau du Cap Skirring, qui ne vendent pas forcément des objets et s'identifient comme des guides touristiques. Ces derniers vont à la rencontre des touristes, souvent à la plage, pour leur proposer des services au niveau de la zone. Ce type de travail marche bien car en une journée il peut gagner le salaire d'un mois à l'hôtel. Cependant, il n'est pas apprécié par l'Etat du fait de sa clandestinité. Les gendarmes les traquent à la plage pour les décourager en vain car une fois à la gendarmerie ils payent une caution suggérée par les gendarmes pour sortir et aller continuer le travail. D'ailleurs, selon un de leur responsable, « *ce travail vaut mieux que l'exploitation dans les hôtels, campements et résidences* ». Ces derniers sont organisés en comité pour défendre leurs intérêts, faire régner l'ordre dans leur travail et cultiver l'entraide.

Il faut le dire, c'est une activité très prisée dans la zone, responsable de l'abandon précoce des études pour les jeunes filles et garçons. En fait, ces derniers s'engagent dans des transactions sexuelles même si la négociation économique n'est pas forcément explicite au début avec des vacanciers/vacancières venus d'Europe, souvent plus âgées qu'eux. Ils peuvent également se lancer dans des transactions économiques ou développer des relations amicales afin d'essayer à leur manière de leur faire aimer le site voire les faire revenir chaque année. Au bout de quelques contacts certains se marient, d'autres prennent la direction de l'Europe tan dis que les plus chanceux parviennent à s'acheter des maisons ou des voitures de luxe et continuent de résider dans la zone tout en continuant l'activité. Il faudrait rappeler que le travail de ces derniers est différent de celui de jeunes femmes fréquentant les bars ou les discothèques en quête de rencontres.

## **4.2. Le marché foncier**

La forte croissance de la population a comme conséquence une forte artificialisation des sols et une pression forte sur les ressources foncières. L'ampleur de la pression foncière est liée en générale à l'arrivée de groupes dont les besoins sont différents de ceux traditionnellement connus dans le terroir (KEITA, 2013 : 11).

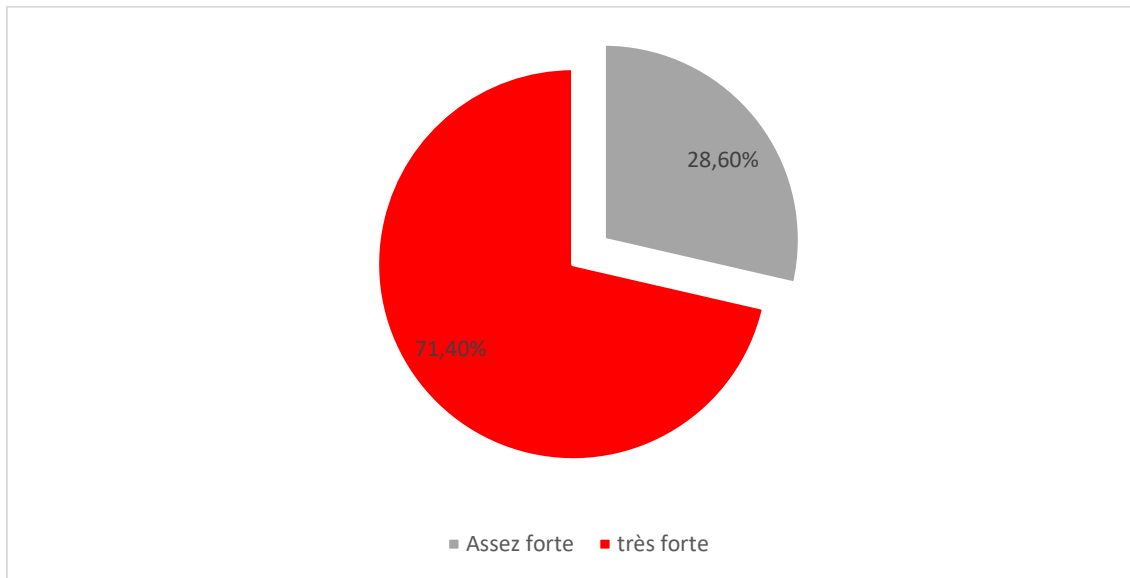
A ce niveau, le représentant de l'Etat est persuadé que l'Etat n'est plus en mesure de remplir les promesses de l'application de la LDN autour de laquelle il avait réussi à faire voter la loi. A son tour, il s'appuie sur la CL pour le suivi de certaines mesures. La conséquence, c'est qu'on est donc en situation de forte augmentation du marché foncier par le biais de la spéculation foncière. Une situation qui paraît normal, selon le secrétaire municipal de la commune, vu sa position géographique et la présence de l'industrie touristique.

La mairie dispose d'un registre de dépôt des demandes de parcelles qui permet d'avoir une idée du nombre de demandes de parcelles individuelles. Signalons que toutes les ventes ne sont pas déclarées par les acheteurs et/ou les vendeurs qui passent pour la plu part par les intermédiaires, plus connus sous le nom de courtiers. Cette situation ne permet pas d'avoir une idée exacte de l'évolution des demandes.

Mais retenons que pour l'année 2016, cent soixante-sept (167) demandes de parcelles individuelles à usages d'habitations ont été enregistrées. Ces demandes sont classées dans le registre selon un numéro, une date de dépôt, le nom du demandeur/expéditeur, l'objet de la demande ainsi qu'un numéro d'ordre de recettes.

Cette vision du secrétaire municipal s'est confirmée par l'avis des populations au cours de l'enquête. En effet, le graphique 6 montre que sur une question à réponse unique, 28.6% de la population pense que la demande foncière est assez forte et 71.4% note la demande très forte.

Les résultats sont les suivants :



*Graphique 6 : Perception des populations sur le niveau de la demande foncière dans la commune de Diembéring (Données : DIEME, 2017).*

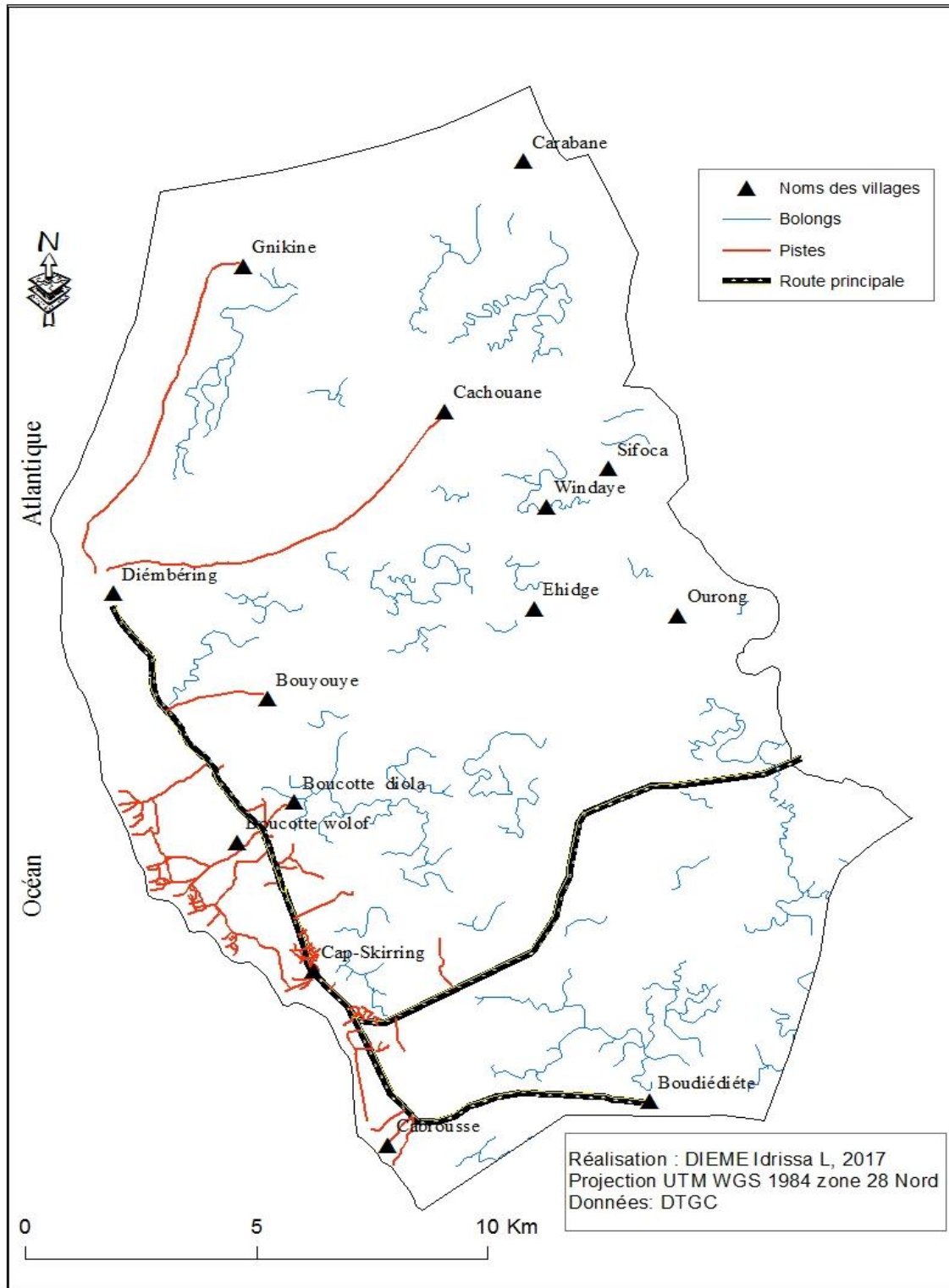
Le graphique 6 permet d'apprécier la demande foncière dans la commune. La différence des fréquences entre « *Assez forte* » et « *Très forte* » est très significative avec une question à réponse unique sur une échelle. Cette demande foncière forte dans la commune de Diembéring s'explique par le développement des activités touristiques et de la forte migration de la population vers cette zone qui augmente sans cesse la demande de maison individuelle à usage d'habitation. Ce qui participe fortement à la réduction des espaces de cultures de plateau. Malgré l'accroissement démographique important dans cet espace littoral, aucun lotissement n'a été opéré dans la commune.

### **4.3. Une mobilité interne facile et une accessibilité géographique**

#### **4.3.1. Une mobilité interne facile**

Tous les villages de la commune sont accessibles par la voie maritime. Les déplacements à l'intérieur de la commune sont assurés pratiquement par deux moyens de transports. La carte m 3 montre la présence de plusieurs routes et bolongs dans la commune. Au niveau de la terre ferme, le transport se fait à l'aide des véhicules et au niveau des îles par les pirogues à rames et/ou motorisés.





Carte 3 : Réseau routier et hydrographique de la commune de Diembéring

La carte 3 montre deux types de routes : une route principale qui relie les villages de Diembéring à Boudiédiète au niveau de la frontière Bissau guinéenne. Rappelons que cette frontière fait encore l'objet de litige frontalier entre le Sénégal et son voisin la Guinée Bissau, du fait de sa

porosité et de la présence de pétrole, dont le dernier litige date de 2009 avec la disparition de la borne de délimitation LB182 sous l'effet de l'érosion du cours d'eau le « *Essoukoudiack* ». Des rizières des populations de Cabrousse surtout se trouvent en majorité à l'intérieur de cette frontière.

Les pistes desservissent les autres villages et permettent l'accès à la plage.

#### **4.3.2. Une accessibilité géographique**

La commune de Diembéring est accessible par la voie maritime, terrestre et aérienne. Ainsi, avec la photo 2, nous avons le port d'escale de l'ancienne capitale coloniale de la Casamance, Carabane, qui a été inauguré le 7 juillet 2013 par le Gouvernement du Sénégal même si les travaux n'étaient pas complètement achevés en cette période. Ce port a permis aux différents navires, reliant Dakar-Ziguinchor de faire une escale sur l'île, comme ce fut le cas du bateau le « *Joola* » et de permettre aux populations de la zone d'écouler leurs produits de cueillette, agricole, halieutique, etc., vers la capitale nationale ou régionale.



*Photo 2 : Port d'escale de l'île de Carabane (Date:03/12/2016, cliché DIEME, 2017)*

Par la voie terrestre, la commune est accessible par la route nationale numéro 6 (RN6). La commune dispose d'une gare routière qui se situe au village de Cap-Skiring. Cette gare, qui souffre encore de l'étroitesse par le manque d'espace dans la commune, le transport se fait via les autres villes par la voie des bus, de taxis (sept places) ainsi que des cars et minicars. Cette route qui relie Cap Skiring de sa capitale régionale, Ziguinchor, mesure 70 km. Elle est la seule voie pour les populations locales qui n'ont pas assez de moyen mais constitue aussi le moyen principal d'échange économique entre les capitales régionales (Ziguinchor), départementale (Oussouye) et la commune de Diembéring.

Par la voie aérienne, l'aéroport du cap Skirring sur la photo 3 est classée deuxième au niveau national. Il reste la seule piste d'atterrissage pour les vols en direction de la commune. La première piste a été construite vers la fin des années 1960. Après l'installation du Club Med en 1973, la piste est allongée et bétonnée. Avec une piste élargie ces dernières années, l'aéroport du Cap Skirring peut désormais accueillir les gros porteurs. Elle a une Longueur de 2 000 m et une largeur de 30 m. La réalisation de la cuve de kérosène de l'aéroport du Cap Skirring, d'une capacité de 1000 litres, est en cours.



*Photo 3: Aéroport de Cap Skirring (Cliché, DIEME 2017).*

#### **4.4. Les politiques foncières locales**

Le Sénégal a mis en place la Loi sur le Domaine National (LDN) permettant de gérer le foncier depuis 1964 (loi N° 64-46 du 17 Juin 1964). Un pays comme le Sénégal où la terre revêt un caractère important et capital dans la vie de la société ; la gestion des terres fait l'objet de polémique entre deux systèmes traditionnel et moderne (GOMIS, 2013 : 11).

L'ancienne communauté rurale de Diembéring n'est pas en reste de ces problèmes que cause la gestion foncière. Cette loi a laissé régner une situation d'inefficacité ou de faible efficacité des mécanismes, des outils et des stratégies formels de gestion rationnelle du foncier et de prévention ou de résolution des conflits fonciers par son inapplication ou sa non reconnaissance par ses destinataires.

Pour prévoir la spéculation foncière, la législation (LDN) nous signifie qu'on a trois (3) ans pour mettre en valeur une parcelle acquise. Mais de toute façon vous ne serez jamais propriétaire sauf en cas d'obtention d'un Titre Foncier (TF). Ce qui relève d'un véritable parcours de combattant pour un simple citoyen. D'ailleurs, dans la commune, les titres fonciers sont minimes et rares. Selon les services de la mairie et la sous-préfecture, la commune ne dispose que deux (02) Titres Fonciers. C'est le TF 875 B.C du Club Med et le TF 853 B.C de l'Etat, qui couvre une partie de la gendarmerie, le camp des sapeurs-pompiers et une partie du village du Cap. Donc, tout le reste des terres sont du domaine national.

Au niveau local, la terre appartient à des propriétaires coutumiers qui en ont hérité pour la plus part de père en fils depuis de nombreuses générations. C'est donc à ces propriétaires que vous vous adresserez pour « *acheter* » la parcelle ou le terrain que vous désirez. Mais il faut savoir qu'il n'y a pas de titre de propriété ce qui laisse croire que le vendeur ne pourra jamais justifier devant vous la possession de la terre sauf acte de cession délivré par la mairie après délibération du conseil municipal. Les seuls à pouvoir valider cette vente est le maire après consultation du chef et des vieux du village sous l'approbation du sous-préfet. En effet, après délibération, le sous-préfet, représentant de l'Etat, est appelé à donner son point de vue sur les délibérations foncières de la commune.

Aujourd'hui, la CNRF, bras foncier du PSE, veut faire renaître l'espoir sur la gestion foncière avec des enjeux majeurs. Cette dernière, même si les conclusions ne sont pas encore rendues, vise à réduire les inégalités dans l'accès au foncier à travers le respect des droits des minorités et des femmes surtout en milieu rural mais aussi veut tenter l'immatriculation au nom des CL. A cet effet, la commission a fait le tour des 45 départements du Sénégal afin d'expliquer sa mission et ainsi recueillir des recommandations. Ces recommandations tournent autour de trois principaux points :

D'abord, les organisations paysannes veulent une doctrine foncière avant une législation foncière. C'est-à-dire, pour eux, la commission doit prendre en compte l'ensemble des opinions et des idées considérées comme vraies et essentielles avant de faire voter ou appliquer une loi quelconque sur le foncier. Dans ce cas de figure, on prétend fournir une interprétation des faits, orienter ou diriger l'action de l'homme vers une croyance sociale ou religieuse de l'accès à la terre. Ensuite une sécurisation foncière pour les exploitations familiales. Et enfin, la limitation des contrats de concessions accordés aux investisseurs privés pour éviter les accaparements. Pour ses attentes, la CNRF, veut une participation de tous les acteurs, une décentralisation des moyens financiers et techniques. Au-delà, la commission veut encourager l'agriculture familiale et commerciale ainsi que le respect des droits de tous dans l'accès au foncier.

Bref, les causes de la réduction des espaces de culture de plateau, sont liées à la situation économique favorable de la commune mais aussi au foisonnement des marchés immobilier et foncier. En plus de ces éléments, on a une mobilité facile à l'intérieur de la commune et son accessibilité géographique accompagnée d'une politique foncière locale qui ne permet pas aux autorités administratives d'avoir la main mise sur les ressources foncières comme le voudrait la loi.

## **CHAPITRE 5 : L'ANALYSE DES ELEMENTS DU DECLIN DE LA RIZICULTURE DE PLATEAU**

Beaucoup d'éléments peuvent servir d'explication au déclin de la riziculture dans la commune de Diembéring et que les politiques d'aménagement censées le contrôler semblent incapables de les freiner. Ainsi, les phénomènes les plus visibles sont analysés dans ce chapitre. Mais le phénomène le plus inquiétant reste l'artificialisation des sols et l'emprise de l'« *urbanisation* » qui est différent de l'abandon. Ce dernier est accéléré par l'implantation du club Med en 1973 dans le village de Cap Skirring. Ce phénomène, qui augmente d'années en années, est accéléré par une augmentation de la population de la commune entraînant une reconversion des acteurs qui se traduit par la diminution de la main d'œuvre locale et mettant en jeu l'autosuffisance alimentaire.

### **5.1. L'évolution/extension du bâti et celle de la population (densité).**

#### **5.1.1. Évolution des sols artificialisés.**

Le premier élément qui nous a marqué sur le terrain et la première chose que nous pouvons avancer est que, dans la commune de Diembéring, l'occupation du sol se fait sans le moindre contrôle ni le moindre respect des lois et règlements en vigueur en matière d'aménagement. A ce rythme, bientôt le village de Cap Skirring va se rattacher à Boucotte et à Cabrousse. Ce qui commence, dès à présent, à causer des litiges entre ces populations car celles de Cabrousse qui jadis détenaient la majorité des terres se trouvant sur le littoral, ont vendu la quasi-totalité de leur terre au point que leurs vaches (photo 4), n'ont plus de lieux à fréquenter autre que la plage. Ces dernières ont des problèmes pour paître et entraînent certains désagréments auprès de certains hôteliers et propriétaires de résidences mais également entre le village de Cabrousse et ses voisins.





*Photo 4 : Passage des vaches sur la plage du Cap Skirring (Date : 19/02/2017, Cliché : DIEME, 2017).*

La photo 4 soulève les multiples défis liés à l'occupation et l'usage de l'espace par les différents acteurs, notamment entre autochtones et hôteliers. La question foncière est rendue davantage complexe dans la commune de Diembéring par le fait qu'après achat d'un domaine ou d'une parcelle, le propriétaire de la parcelle est obligé d'acheter une voie de passage pour desservir son domaine ou sa parcelle. D'ici quelques années il est alors probable d'assister à la privatisation des voies de passage (routes) dans la commune. La vente des terres du domaine national à des non-résidents est monnaie courante. Les grands propriétaires terriens détenteurs de droits traditionnels héréditaires, représentés en particulier par les populations de Cabrousse et de Diembéring, sont pratiquement intouchables en raison de leur statut social. L'autre fait est que chacun achète son terrain selon ses moyens financiers. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de limite sur le nombre maximal ou minimal de mètres carrés à disposer.

Pour mieux appréhender les changements dans la commune de Diembéring, nous avons choisi de faire une cartographie de l'évolution de l'occupation du sol des années 1968, 2006 et 2016.

A la fin de cette cartographie, un tableau synthétisant l'évolution des surfaces dans la zone sera proposé.

La cartographie évolutives des années 1968, 2006 et 2016 de la commune de Diembéring vise à attirer l'attention sur l'évolution de l'occupation du sol dans la commune en vue de proposer la mise en œuvre des politiques de préservation et de gestion durable des espaces agricoles et naturels de la commune. Les observations empiriques nous ont aidés à comprendre le changement rapide sur cet espace. Des images de Corona et de Google Earth ont permis de matérialiser ces observations. Dans le cadre de cette cartographie évolutive, nous avons relevé, pour chaque classe, les caractères qui sont les mieux partagés à travers un tableau.

L'objectif de faire apparaître cette évolution dans ce travail est d'appuyer les processus de planification qui tardent à se réaliser dans la commune. Le tableau 3 décrit la légende des différentes cartes, issues des images utilisées, est proposée afin de faciliter la lecture et l'interprétation des cartes.

*Tableau 3 : Description de la légende des images.*

Classes spectrales	Attributs	Description	Couleurs attribuées sur les cartes.
1.	Bâti	Espaces anthropisés (habitat, ouvrages, aéroports, ...).	Rouge
2.	Forêts et Palmeraie	Végétation naturelle et Formation végétale caractérisée par la présence de palmier.	Vert foncé
3.	Hydrographie	Océan et cours d'eau (fleuves et bolongs).	Bleu.
4.	Mangrove	Palétuviers (espèces des genres Rhizophora et Avicennia).	Mangrove
5.	Rizières	Zones de cultures (territoire agricole).	Hachures en vert
6.	Tannes	Les sols halomorphes (sols salés).	Violet

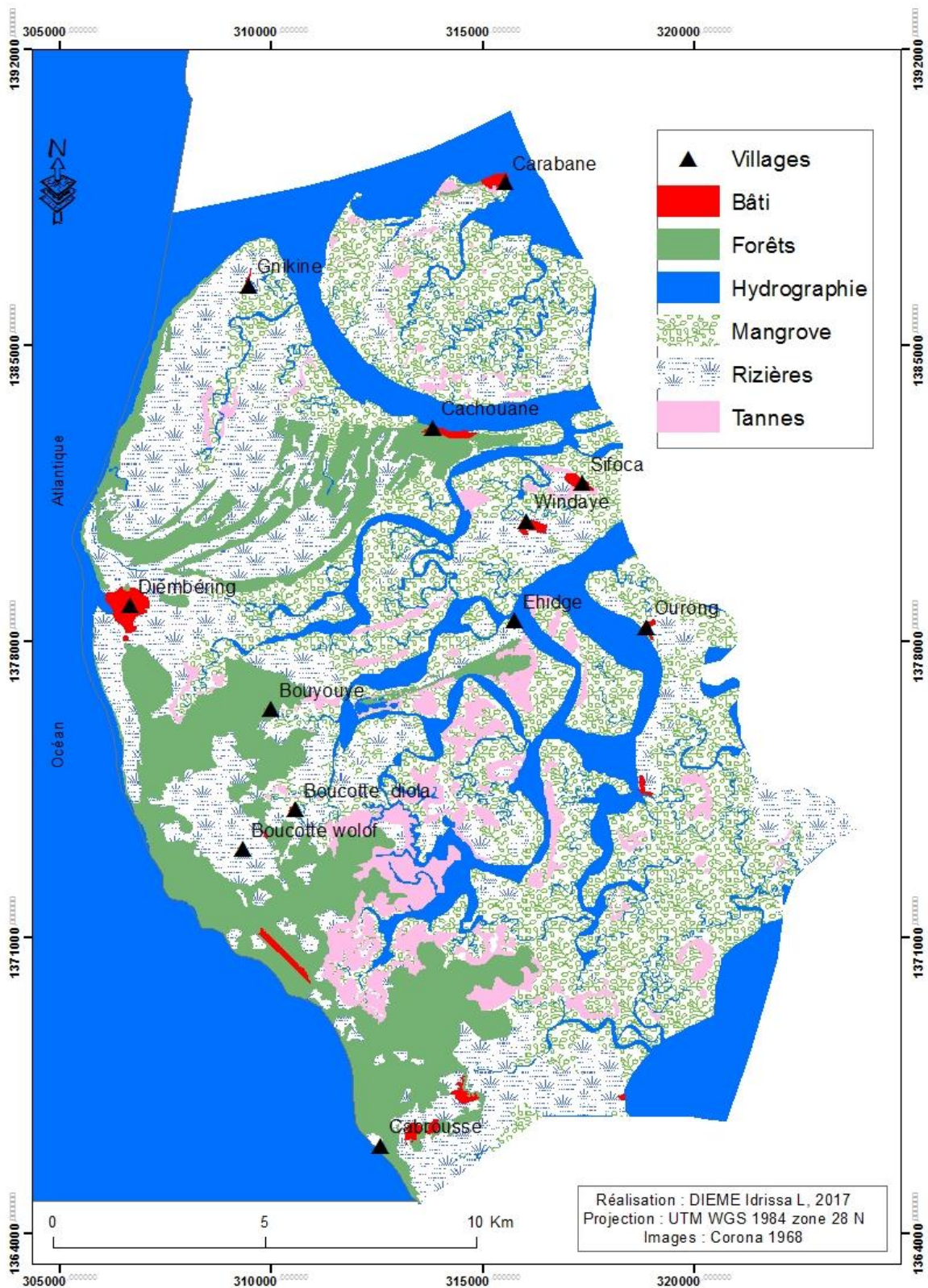
*Encadré 1 : Pourquoi l'absence d'une classe spectrale réservée aux cultures plateau ?*

*L'absence d'une classe spectrale spécifique à la culture de plateau dans la légende du Tableau 3 s'explique par le fait que cette dernière est pratiquée dans les forêts en général et dans la palmeraie après défrichage, en particulier. Signalons que ces dernières font partie intégrante du système de culture diola.*

*En Casamance, l'augmentation de la salinité et l'acidité des rizières ont conduit les populations à défricher les palmeraies pour des terres de cultures. Ce qui explique l'exploitation systématique de la forêt pour développer l'agriculture itinérante sur brulis, plus connue sous le nom local « pam-pam » ou riz de plateau.*

*Avec le développement du tourisme dans la commune, ces mêmes forêts, autrefois utilisées à des fins agricoles, vont servir à satisfaire la demande sociale et économique. Comme les activités ne sont pas planifiées, à part les rizières toujours inondées (bas-fonds), les nouveaux usagers de ces terres (qui sont pour la plupart des allogènes) les utilisent à des fins non agricole.*

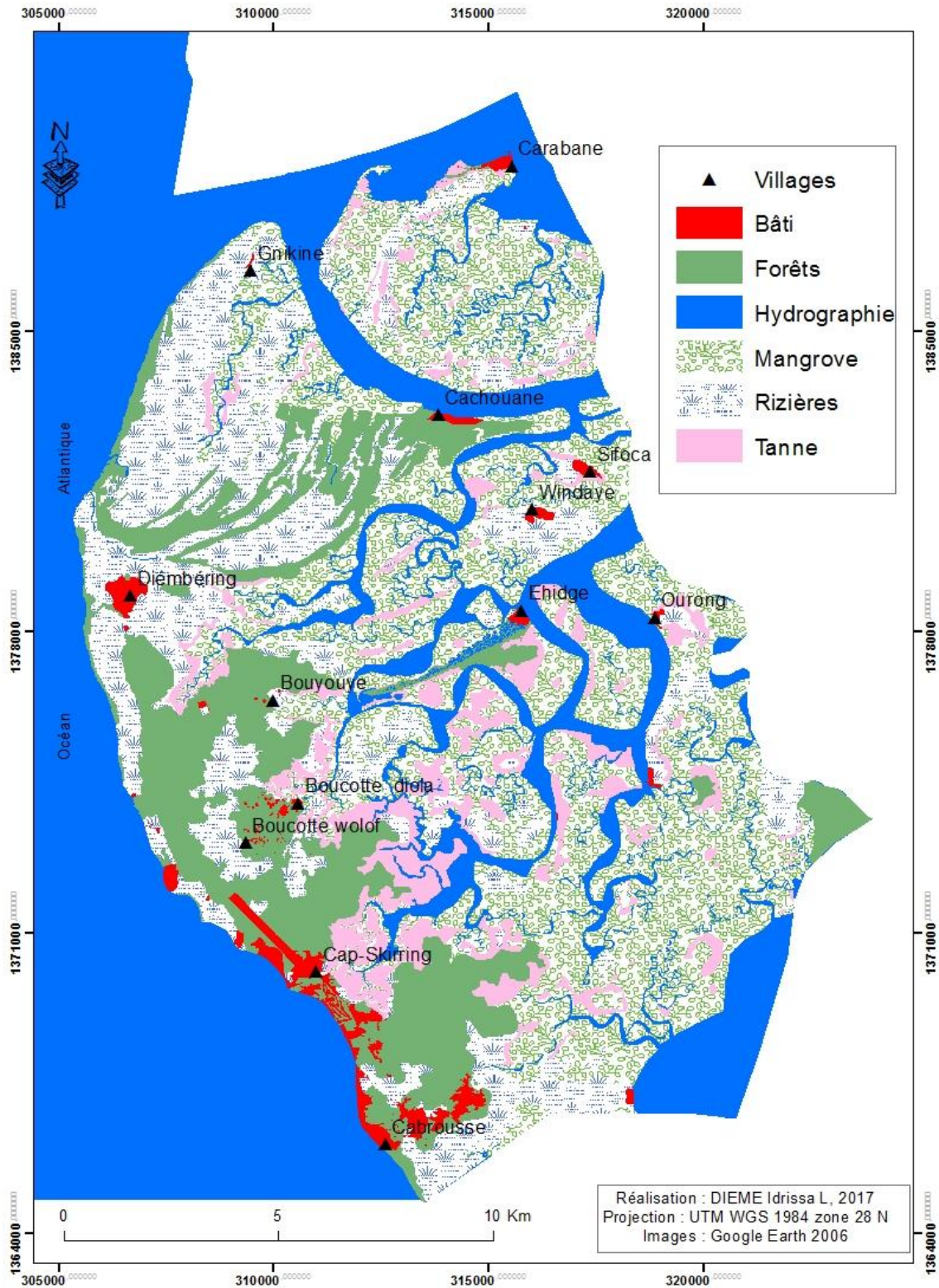




Carte 4 : Occupation du sol de la commune de Diembéring en 1968.

Sur la carte 4, la première grande infrastructure est cette piste d'atterrissage, pour petits avions, qui a été construite vers la fin des années 1960 par des membres de l'Aéro-club de Ziguinchor. En effet, la mutation de l'espace a pris une ampleur sans précédent depuis l'implantation de l'aérodrome dans les années 1960. Notons à cet effet que cette infrastructure et le Club Med ont joué un important rôle dans la création du village actuel de Cap Skirring. Les autres éléments naturels cartographiés comme le réseau hydrographique, les forêts, la mangrove, les rizières et les sols nus occupent une bonne place dans l'utilisation du sol.

A partir des années 1970, la zone va accueillir son plus grand infrastructure hôtelier qui va du coup modifier l'environnement et entraîné des mutations partout dans les villages de la commune. Dès lors, la population va augmenter rapidement surtout dans les villages qui se situe sur la côte atlantique en général et du village de Cap Skirring en particulier à cause de l'activité touristique qui génère des emplois et crée d'autres activités en parallèle. Cap Skirring, crée en 1972-73, est un village qui ne pratique pas la riziculture mais où le tourisme occupe l'essentielle des activités de la population.



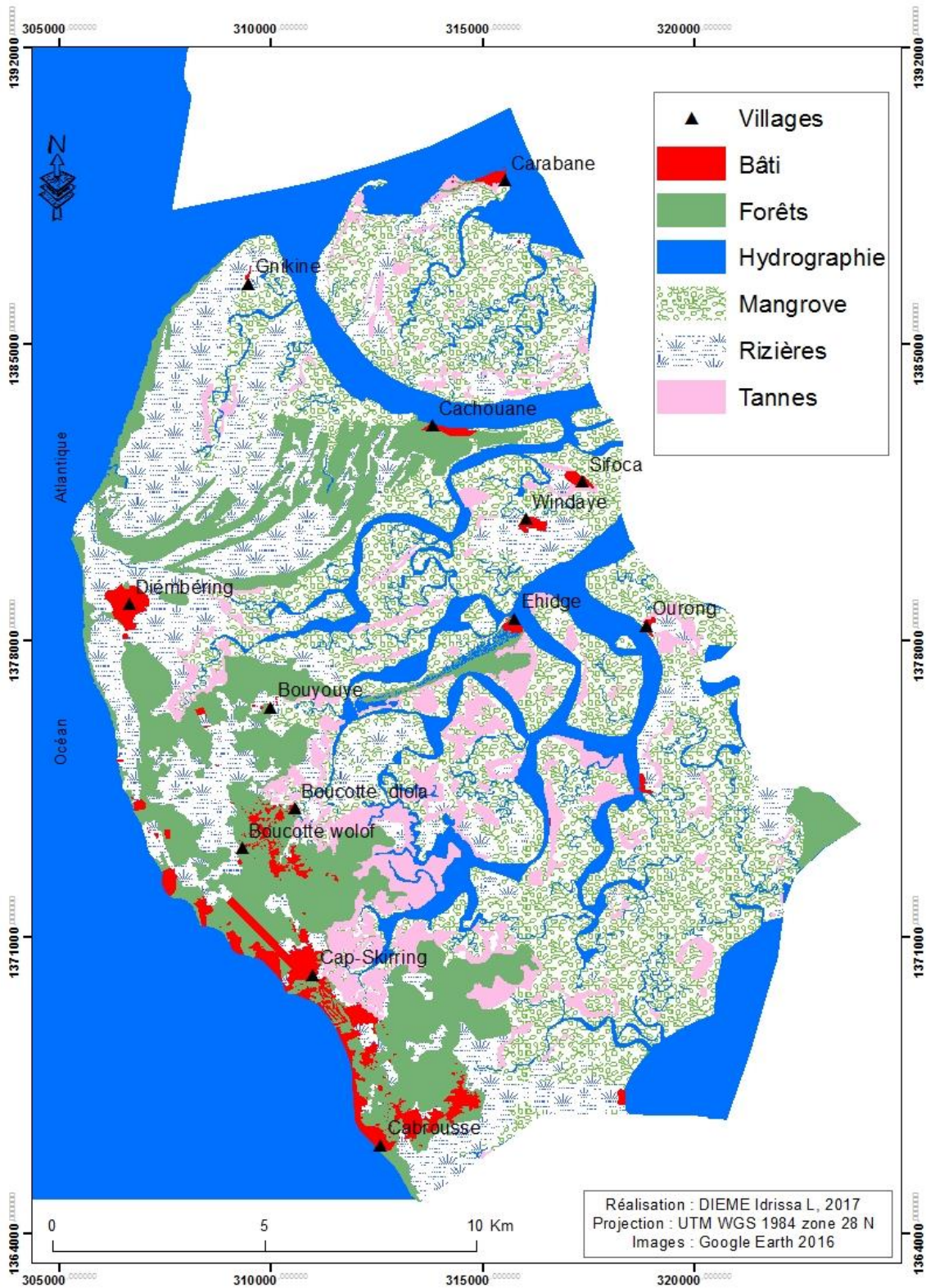
Carte 5 : Occupation du sol de la commune de Diembéring en 2006.

Cette carte de l'occupation du sol de 2006 est réalisée à partir des images satellites Google Earth de la même année.

En effet, après avoir utilisé les images Corona de 1968, il est intéressant de voir la situation de l'évolution du bâti dans la commune de Diembéring, plus de trente (30) ans après. Nous constatons que le bâti a fortement évolué. Cette situation s'explique en partie par la forte immigration dans la zone. La frange littorale entre Cabrousse et Cap Skirring est reliée de part d'autre par les habitations : hôtels, résidences, maisons individuelles, campements, etc. Elle est aujourd'hui fortement menacée par l'érosion côtière du fait des installations humaines qui ne sont pas normalisées. La question est de savoir si la croissance démographique dans la commune de Diembéring constitue-t-elle un frein au développement, une menace pour l'environnement ou encore un facteur de progrès ? Toujours est-il que le facteur démographique entraîne des changements techniques mais aussi des changements sociaux. Une population qui croît, c'est aussi de nouvelles capacités d'invention, d'organisation, de pouvoir, ... mais également des problèmes comme la sous-nutrition, la déforestation, l'érosion des terres, ....

Face à cette situation cette zone mérite une attention particulière comme l'idée de restructurer toute la frange littorale qui relie Cabrousse à Cap Skirring en proposant un schéma de restructuration de la zone pour valoriser la plage en créant des activités sportives. Par exemple, on pourrait créer des Parcs écologiques et dégager des voies d'accès à la plage en plus d'une allée de promenade vu que la privatisation des plages commence à prendre place dans la commune. Au-delà de ces mesures, il faut tenter de valoriser aussi le plan d'eau pour développer des activités de surf vu que Cabrousse possède déjà une école de Surf mais faute d'accès à la plage, les clients sont transportés en voiture 4\*4 jusqu'au Cap Skirring pour y effectuer cette activité sportive de plaisance. Il faut aussi dès à présent interdire de nouvelles constructions sur le Domaine Public Maritime (DPM).





Carte 6 : Occupation du sol de la commune de Diembéring en 2016.

La carte 5, plus récente, est constituée d'une légende de six (6) classes spectrales :

A travers cette carte l'extension du bâti prend une nouvelle direction. Hormis les plages comme nous l'avons expliqué précédemment, cette fois ce sont les villages qui s'agrandissent à leur tour dans un intervalle de dix (10) ans. C'est-à-dire de 2006 à 2016. Ces villages sont Boucotte Diola et Boucotte Ouolof. L'extension de Boucotte Diola est plus rapide. A ce rythme bientôt ce village et Cap Skirring ne feront qu'un et on aura du mal à les distinguer. Comme pour la partie Cap Skirring Cabrousse, il faut aménager l'espace et surtout faire respecter le Domaine Public Maritime (DPM) communément appelé le domaine des 100m à travers une intervention étatique pour organiser le secteur. En plus, il faut aménager des voies d'accès aux installations hôtelières et à la plage. Il faut aussi que le conseil municipal prennent des mesures pour arrêter et/ou sanctionner ces populations qui viennent casser les rochers (Photo 5) dans cette partie de la plage et puis aller les revendre pour décorer les bordures des maisons ou les bordures de fleurs.



*Photo 5 : Utilisation de rochers sur la plage de Cabrousse (Cliché : DIEME, 2017)*

La photo 5 montre le comportement des occupants de la plage sur la côte de la commune.

Nous pouvons constater chaque année que l'occupation du sol est dominée par un thème. Après avoir donné un état de l'occupation du sol de chaque année cartographiée, nous proposons le tableau 4 afin de synthétiser les différents changements de superficies intervenus dans la zone d'étude. Le travail ne consiste à préciser que des surfaces ont changé en donnant des chiffres, au cours de l'évolution. Par exemple, si le chiffre est positif à savoir qu'on a une progression et s'il est négatif, l'évolution est régressive.

Tableau 4 : Evolution des superficies des années cartographiées dans la commune de Diembéring.

		Superficies en Hectares		
Classes spectrales	Attributs	1968	2006	2016
1.	Bâti	220,004661	687,620492	823,7327
2.	Forêts et Palmeraie	4448,33609	3999,826145	3971,38
3.	Hydrographie	27921,30147	27999,02326	27999,92
4.	Mangrove	10541,2558	10853,3544	10850,65
5.	Rizières	7373,345814	6439,11419	6323,21
6.	Tannes	1744,93614	2271,16	2281,91039

Le tableau 4 nous donne une synthèse des changements de superficies en hectares des années 1968, 2006 et 2016. A travers les tableaux 5 et 6, nous allons essayer de donner des explications par rapport à la différence dans l'évolution des superficies de toutes les années cartographiées afin d'avoir une idée concrète sur la situation actuelle de l'évolution des différents attributs de nos cartes. C'est-à-dire, on va essayer d'avoir un chiffre en soustrayant les valeurs des années successives.

Tableau 5 : Différence des superficies entre 1968 et 2006

		Superficies en hectares		
Classes spectrales	Attributs	1968	2006	Différence en Ha
1.	Bâti	220,004661	687,620492	+467,615831
2.	Forêts et Palmeraie	4448,33609	3999,826145	-448,5099447
3.	Hydrographie	27921,30147	27999,02326	+77,72179
4.	Mangrove	10541,2558	10853,3544	+312,0986
5.	Rizières	7373,345814	6439,11419	-934,231624
6.	Tannes	1744,93614	2271,16	+526,22386

Le tableau 5 représente la différence de surface entre l'année 1968 et celle 2006.



Dans le tableau 5, la comparaison des cartes de l'occupation du sol, montre une progression constante du bâti de 220,004661 Ha en 1986, 687,620492Ha en 2006 et 823,7327Ha en 2016. Par conséquent, de 1968 à 2006, le bâti a fortement évolué avec une augmentation de +467,615831Ha en l'intervalle de presque 40 ans. Parmi les nombreuses raisons qui pourraient expliquer cette évolution rapide du bâti, nous pensons à la forte croissance démographique, provoquée par le tourisme, que connaît la zone depuis la création de la station balnéaire du village de Cap Skirring.

Entre 1968 et 2006, l'augmentation de la superficie de la mangrove est de +312,0986 Ha. On peut dire qu'il y a progression.

Les tannes sont à 1744,93614 Ha en 1968 contre 2271,16Ha en 2006 soit une progression de +526,22386 Ha. Ce qui est un peu logique avec l'avancée du niveau de la mer et de la mangrove qui colonisent certaines rizières. La Basse Casamance est connue pour la proximité des rizières et de la mangrove. En effet, la photo 6 atteste la proximité entre les deux éléments.



*Photo 6 : Mangrove-Rizières (Cliché : DIEME, 2017)*

La photo 6 montre la proximité qui existe entre la mangrove et les rizières en Basse Casamance. Les rizières sont protégées contre les eaux par un bassin, vidé par un tronc de palmier ou par un PVC (Aujourd'hui avec la modernité). Ce bassin, à son tour, est protégé par une digue traditionnelle de faible épaisseur.

Aujourd'hui, avec la montée du niveau de la mer, ces stratégies traditionnelles semblent peu efficaces face à l'ampleur du problème. De nos jours, certaines structures de la place essayent d'implanter des infrastructures modernes à l'image des digues anti-sel, équipées d'ouvrages, construites pour lutter contre l'avancée de la langue salée.

Bref, nous pouvons retenir qu'entre 1968 et 2006, certains changements sont intervenus dans la commune de Diembéring. Certains éléments ont évolué tandis que d'autres ont régressé.

Parmi les éléments où on note des pertes de surfaces, nous pouvons citer principalement les forêts avec une perte de -448,5099447 Ha et les rizières de -934,231624 Ha. En revanche, le bâti, les forêts, la mangrove et les tannes ont évolué en surface durant ces années.

Tableau 6 : Différence des superficies entre 2006 et 2016

Classes spectrales	Attributs	Superficies en hectares		Différence en Ha
		2006	2016	
1.	Bâti	687,620492	823,7327	+136,112208
2.	Forêts et Palmeraie	3999,826145	3971,38	-28,4461453
3.	Hydrographie	27999,02326	27999,92	0,89674
4.	Mangrove	10853,3544	10850,65	-2,7044
5.	Rizières	6439,11419	6323,21	-115,90419
6.	Tannes	2271,16	2281,91039	+10,75039

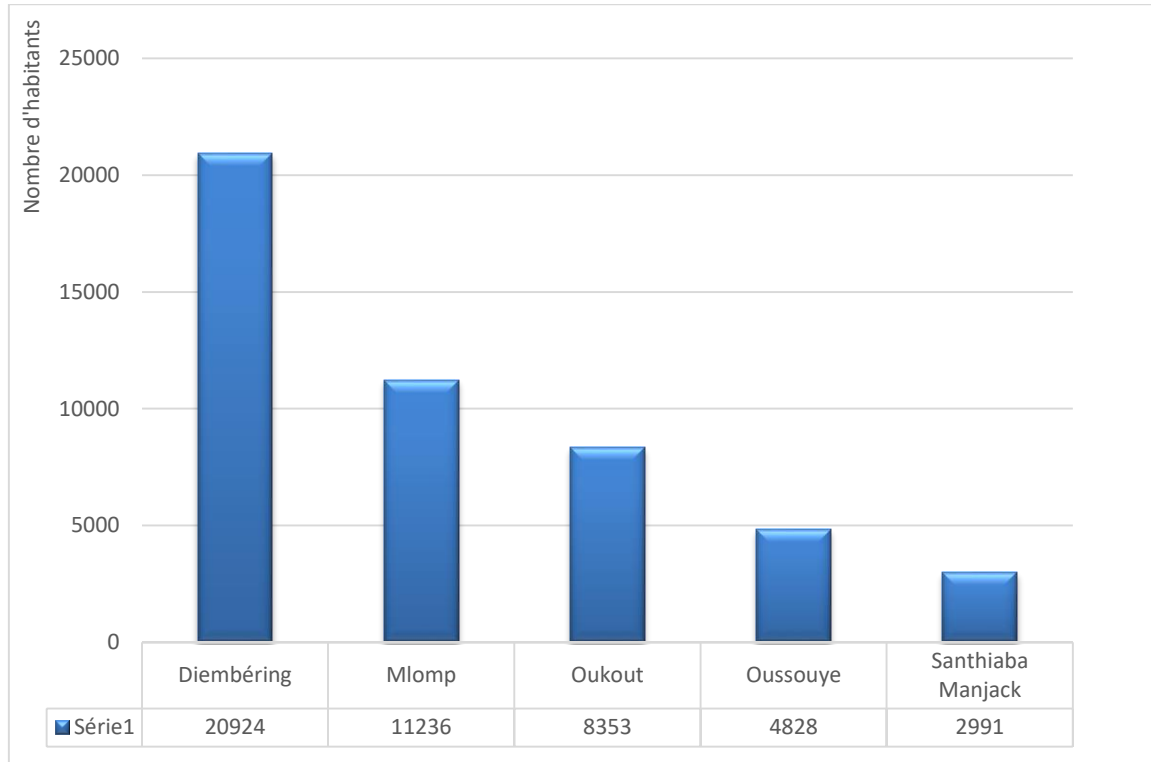
De même, le tableau 6 s'intéresse aux années 2006 et 2016. Pour les mêmes causes, le bâti a encore progressé de +136,112208 Ha. Les surfaces forestières ainsi que la palmeraie ont fortement régressé aussi avec une perte de -28,4461453 Ha. La principale cause est l'exploitation systématique de la forêt pour développer l'agriculture itinérante sur brulis « *pam-pam* ». Avec l'artificialisation des sols, ces mêmes forêts, autrefois utilisées à des fins agricoles, vont servir à satisfaire la demande sociale et économique. Comme les activités ne sont pas planifiées, à part les rizières toujours inondées (bas-fonds), les nouveaux usagers de ces terres les utilisent à des fins non agricole.

Les tannes comme en 1968 et 2006 (tableau 5) ont aussi légèrement progressé avec une surface de +10,75039 Ha.

En grosso modo, le bâti a continué sa progression comme pour dire qu'il constitue une réelle problématique dans la commune et pour les espaces de cultures avec des changements dans l'affectation des sols car les espaces autrefois destinés à la culture sont utilisés à d'autres fins.. Par contre, entre 2006 et 2016, la mangrove a régressé légèrement avec une perte de -2,7044 Ha.

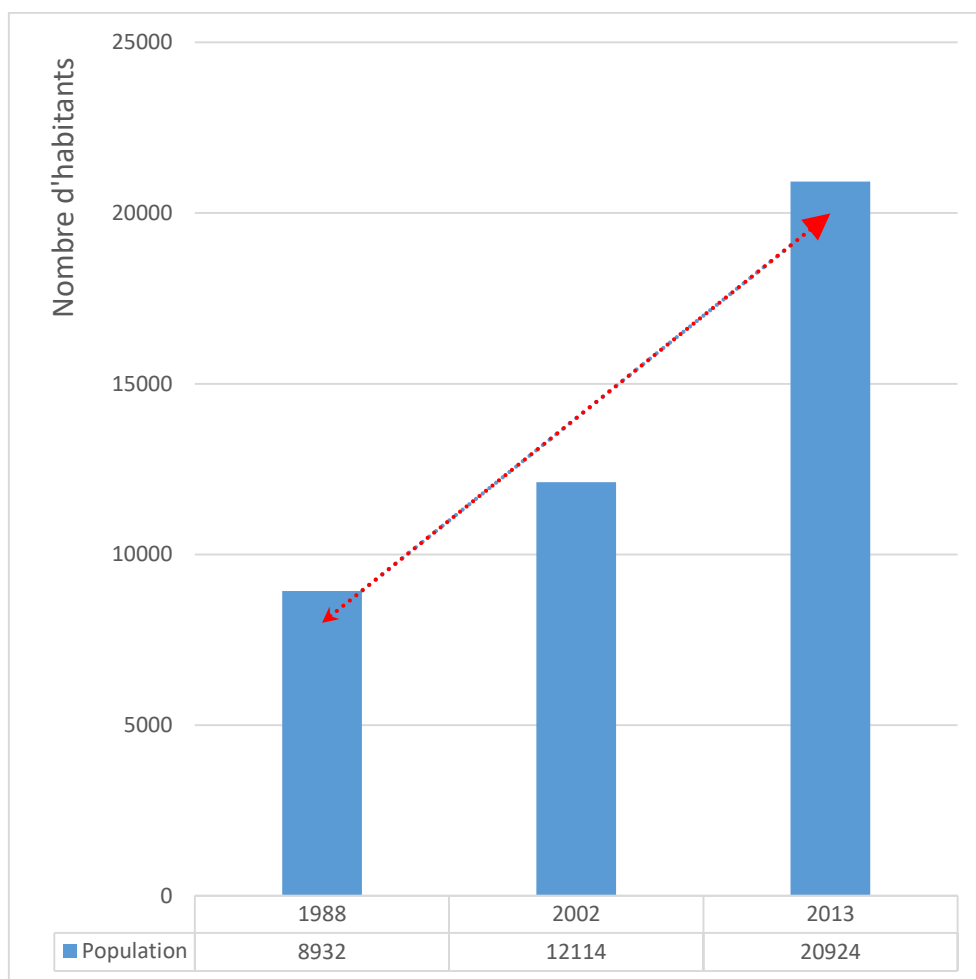
### 5.1.2. Évolution de la population.

Comme l'atteste le graphique 7, la commune de Diembéring est la plus peuplée des communes du département d'Oussouye.



Graphique 7 : Répartition de la population des communes du département d'Oussouye (Données : ANSD, RGPHAE, 2013).

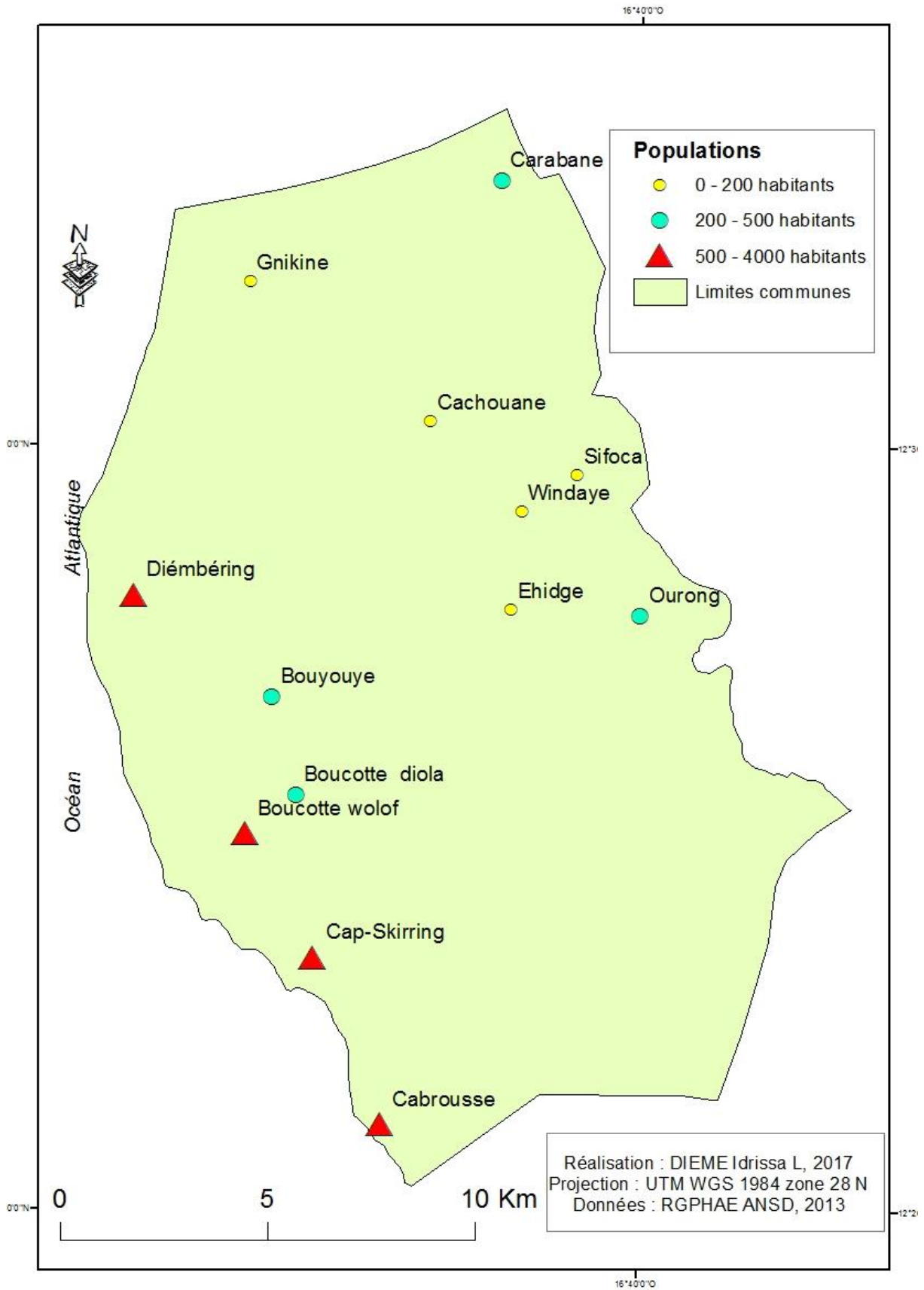
Ce graphique montre la répartition de la population des différentes communes du département d'Oussouye. La commune de Diembéring reste la plus peuplée avec des écarts énormes avec ces voisins. Cette place de commune la plus peuplée du département s'explique par la présence des activités touristiques sur son espace. Cette démographie lui vaut aussi d'être la commune où les questions foncières restent problématiques avec des conflits entre villages mais aussi au sein des populations. En effet, depuis l'essor des activités touristiques dans cet espace, la population n'a cessé d'évoluer ce qui entraîne par conséquent une restructuration de l'espace. Le graphique 8 montre que nous avons une population qui augmente rapidement dans la commune de Diembéring.



*Graphique 8 : Evolution de la population de la commune de Diembéring (Données : DPS, RGPH 1988 ; ANSD, RGPH, 2002 ; ANSD, RGPHAE 2013)*

Le graphique 8 montre une forte croissance de la population de Diembéring. Ainsi de 2002 à 2013, la population de la commune a augmenté de 42.10% et de 26.33% de 1988 à 2002. La population double presque tous les 10 ans. Sans doute, l'accroissement démographique augmente le besoin des hommes dans un espace. Cette croissance rapide de la population de la commune de Diembéring est source de la forte pression sur les ressources foncières et naturelles par l'extension rapide du bâti. Celle-ci entraîne par ailleurs une surexploitation des terres agricoles et la réduction des périmètres agricoles au sein des familles, surtout quand celle-ci s'éclate ou quand les jeunes prennent femme ; source d'indépendance en milieu diola.

Cette forte population se concentre sur l'axe Cabrousse – Diembéring (Carte 6) à cause de l'activité touristique qui génère des emplois et crée d'autres activités annexes telles que l'artisanat, le commerce et le transport.



Carte 6 : Taille de la population par village

Cette carte met en exergue la taille de la population des villages de la commune de Diembéring. En effet, les villages de Diembéring, Boucotte wolof, Cap Skirring et Cabrousse sont les plus peuplés avec une population qui va de 500 à 400 habitants. La commune connaît un flux migratoire important qui, en période touristique augmente considérablement sa population résidente (PEPAM, 2011).

Il est clair alors que sans maîtrise de cette croissance, il sera très difficile d’avoir un développement durable dans cette commune. C’est pourquoi, gérer le peuplement devrait être la première mission de l’aménagement du territoire dans l’espace communal à travers la planification des activités liées au sol. Ce qui peut être facile d’autant plus que la zone n’est remplie de personne que pendant la saison touristique qui ne couvre que la période de la saison sèche. En période d’hivernage, la plupart des résidents retourne chez eux ou les plus ambitieux continuent leur saison en migrant vers la station de Saly Portudal, sur la petite côte.

## 5.2. La diminution de la main d’œuvre local.

L’agriculture est tributaire de la pluviométrie et bénéficie de terres cultivables importantes mais menacée par le développement du tourisme (PEPAM, 2011). En Basse Casamance en particulier dans la commune de Diembéring, c’est la main d’œuvre familiale qui conditionne les activités productrices de l’exploitation de la famille. Le volume des espaces pour la riziculture a baissé du fait de la sécheresse mais également de la faiblesse de la main d’œuvre rizicole. Ce dernier élément est pris en charge dans notre questionnaire. Le Tableau 7 montre sur une question à réponse ouverte numérique, nombre de personnes dans la famille travaillant dans le secteur du tourisme

*Tableau 7 : Nombres des membres de la famille travaillant dans le tourisme (Données : Enquête personnelle).*

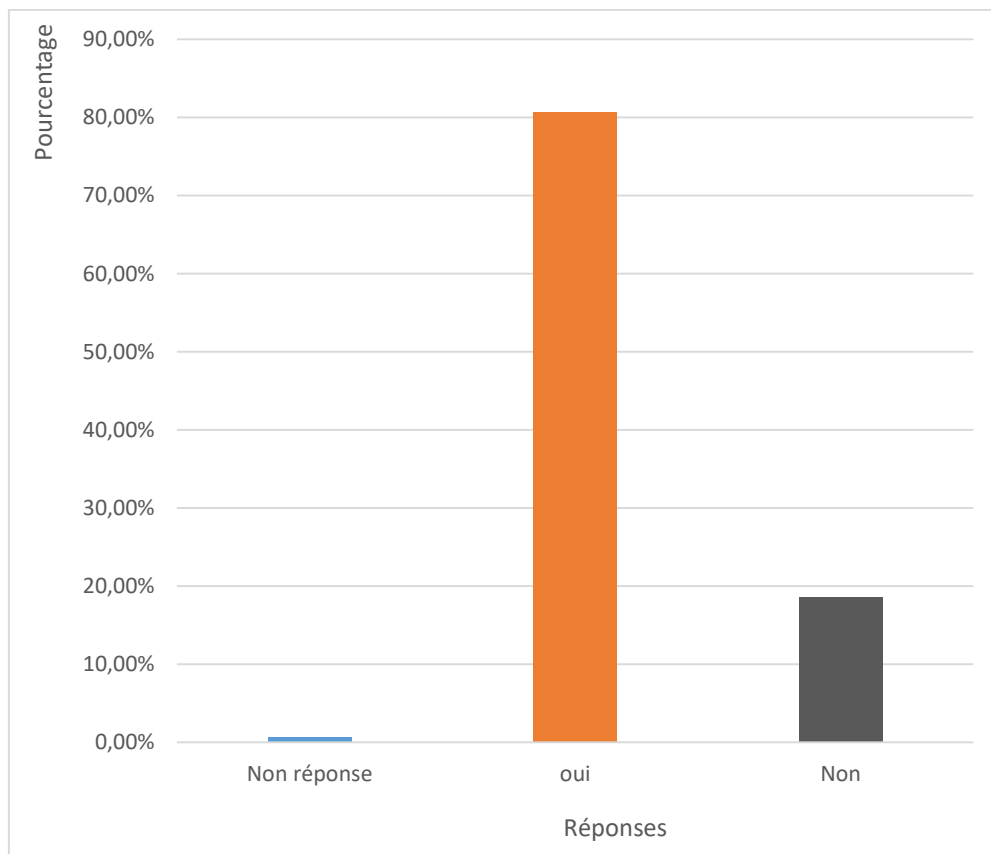
Personne travaillant dans le tourisme	Fréquence
Moins de 1	5,70%
De 1 à 2	15,70%
De 2 à 3	20,00%
De 3 à 4	14,30%
De 4 à 5	20,00%
De 5 à 7	16,40%
7 et plus	7,90%

Ce tableau dont les observations sont regroupées en 7 classes d'amplitudes égales, montre que dans les familles des villages interrogés, au moins, une (1) personne travaille dans le secteur du tourisme. Le maximum de personne, avec un taux de 20%, tourne autour de 3 à 4 personnes.

En milieu diola, les travaux champêtres et l'acquisition foncière sont collectifs. Les hommes et les femmes forment des groupes d'entraide distincts. Les « *associations villageoises de culture et d'entraide ou é-mbottay* » qui sont transmises de générations en générations, sont en train de perdre leur valeur du fait du développement de l'activité touristique. En effet, les jeunes travaillant dans ce secteur sont considérés comme des privilégiés par les autochtones. Ils sont salariés, mariés à des jeunes blondes et jouit en moyenne d'un voyage de stage ou de vacance en Europe. Face à cette situation tous les jeunes autochtones considèrent ce prestige comme un eldorado. Ce qui les amènent eux aussi à chercher du travail dans le secteur touristique et ce à n'importe quelle condition par ce qu'ils ne sont pas qualifiés. Ce qui fait la précarité de leur emploi (cf. chapitre 3)

Comme l'illustre le graphique 9, la solidarité dans les travaux agricoles est en baisse continue. D'après les résultats de notre enquête, cette baisse est due principalement à deux facteurs que sont le tourisme et la scolarisation des jeunes. En fait, le développement des activités non champêtres et la modification des conceptions et pratiques en matière d'éducation (et notamment la scolarisation) influencent l'organisation du travail et le rôle dévolu à chaque actif.

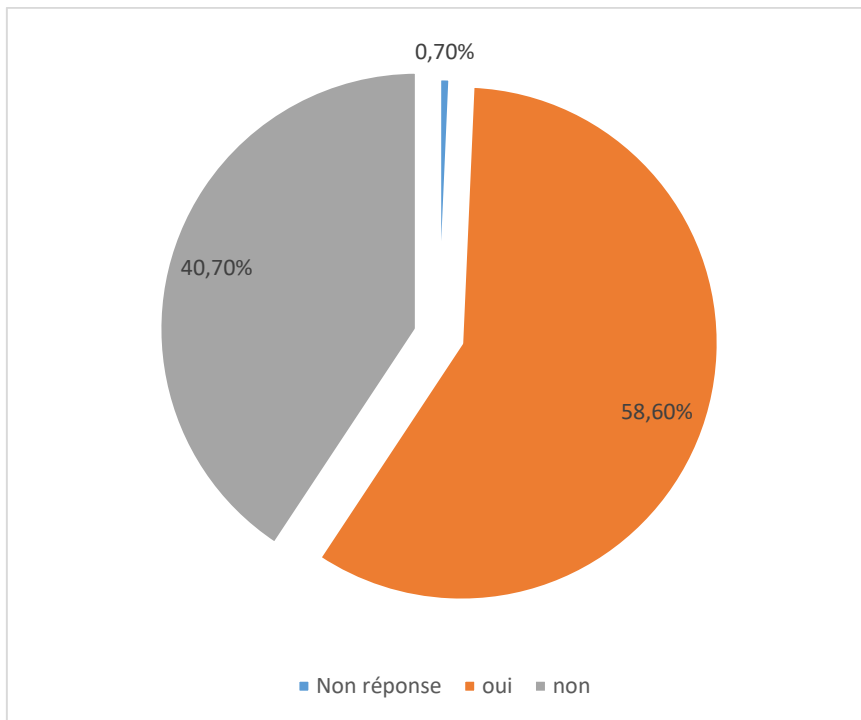
Ainsi, du fait par exemple de la cherté du foncier et de l'augmentation de la demande en terrain, des familles se segmentent et commencent à individualiser leur terre voire leur système de production.



*Graphique 9 : Perception des populations sur l'impact de la solidarité villageoise dans les travaux rizi­coles (Données : DIEME, 2017).*

Le graphique 9 montre l'impact de la solidarité dans les travaux rizi­coles. La différence des fréquences entre « oui » (80.70%) et « non » (18.60) est très significative. La question est de savoir si les populations ressentent jusqu'à présent la solidarité dans les activités rizi­coles. Le constat fait est que certaines valeurs sociales comme la solidarité commencent à s'effriter. Cette diminution de la main d'œuvre dans les travaux rizi­coles s'explique aussi pour des raisons scolaires, l'exode rural, la perte des champs qui est liée à la vente et certaines activités de vacances qui font que certains jeunes préfèrent migrer vers Dakar ou certaines capitales régionales pendant la saison des pluies pour fuir la lourdeur du « Kadiandou » comme l'atteste le graphique 10.





Graphique 10: Perception des populations sur les facteurs liés à la main d'œuvre et à la lourdeur du kadiandou (Données : DIEME, 2017).

Le graphique 10 montre en effet que la main d'œuvre qu'exigent le « Kadiandou » et sa lourdeur constituent bels et bien des moyens de freinage de la riziculture. La triste réalité qui s'impose est que, cet instrument n'a jamais fait évoluer l'économie rizicole des paysans diola. La mécanisation s'impose alors comme alternative. C'est pourquoi selon le président des agriculteurs de la commune<sup>19</sup>, les riziculteurs doivent accepter la modernisation pour espérer mieux. Sur proposition des autorités municipales, c'est en ce sens qu'est née cette association qui a reçu de ces dernières un tracteur pour alléger un peu le paysan contre son Kadiandou traditionnel et tenter de moderniser la riziculture.

Cependant, il faut signaler que malgré la baisse continue de la main d'œuvre rizicole l'entraide demeure toujours une voie de recours dans des situations difficiles. L'emploi offert par le tourisme est perçu comme une promotion par les paysans du fait de la faiblesse des revenus de la riziculture.

### 5.3. L'enjeu de l'autosuffisance alimentaire.

Le riz constitue, comme partout en Basse Casamance, l'alimentation de base. La riziculture qui est longtemps perçue comme l'expression d'une identité et d'un attachement aux valeurs

<sup>19</sup> M. Georges Boubacar DIATTA, ancien PCR et actuel Président de l'Association des Agriculteurs de la Commune de Diembéring.

ancestrales chez la population locale des villages de la commune, est en train de subir les contrecoups du tourisme. Les infrastructures hôtelières et l'avancée de la langue salée ont dévoré de grandes surfaces de rizières. La commune est-elle en train de tourner une page importante de son histoire ? En tout cas, tout porte à le croire. Diembéring l'exemple d'un village autrefois fortement attaché à l'agriculture, notamment la riziculture ce qui lui valut le surnom de « *Essouk ébadia*<sup>20</sup> » commence à perdre ce titre du fait de la perte des espaces de cultures. Toute la surface côtière, propice à la riziculture, est aujourd'hui occupée par des infrastructures touristiques dont la majeure partie n'est plus fonctionnelles (Hôtel Kabrousse, Savana et Royal Cap) depuis plus de quinze ans. Depuis un certain temps, les Alizés sont en crise ainsi que le Centre de Promotion Agricole et Sociale (CPAS) de Diembéring (Bouyouye).

Après analyse des éléments, ce chapitre, montre que beaucoup de facteurs concourent à expliquer le déclin de la riziculture de plateau dans la commune de Diembéring. Parmi ces éléments, le plus manifeste reste l'artificialisation des sols. En effet, depuis l'implantation de la station balnéaire du Cap, l'occupation du sol s'est orientée beaucoup plus vers l'habitat. D'où l'évolution rapide de ce phénomène qui cause toujours le problème de la planification des activités liées au sol.

### ***Conclusion de la deuxième partie***

Le recul de la riziculture en particulier et de l'agriculture en général est lié à plusieurs éléments. Les logiques économiques, l'augmentation de la demande de maison individuelle, le foisonnement du marché immobilier, la position géographique de la zone et des modes de tenures foncières, sont des éléments explicatifs de ce recul. A cela, s'ajoute l'étalement urbain, appelé également « *périurbanisation* », et qui n'a fait que se renforcer. La limite entre la « *ville* » de Cap Skirring et les villages environnants est donc devenue plus floue. Ce rattachement se fait de façon anarchique. L'extension spatiale de la commune a été accompagnée par le développement des infrastructures et la reconversion des activités. Ce qui suscite des inquiétudes d'autosuffisance alimentaire.

Après avoir souligné les causes et analysé les éléments de déclin de la riziculture de plateau dans la commune de Diembéring, passons à l'analyse des impacts et à la proposition de perspectives pour un développement durable de la commune.

---

<sup>20</sup> Le terme « *éssouk ébadia* » veut dire en diola Kuwataï le village où il y a le riz ou le riz existe en abondance.



## TROISIEME PARTIE : LES IMPACTS DE LA PERTE D'ESPACES RIZICOLES ET PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.

### *Introduction de la troisième partie.*

La terre en tant que ressource naturelle, enjeu d'une portée économique et politique majeure, a toujours fait l'objet de convoitise et de conflits. Cependant, sa perte au profit d'autres activités peut entraîner également des impacts. Dans un premier chapitre, ces impacts seront analysés. Il faut noter que ces impacts sont d'ordre social, économique et environnemental. D'autres facteurs comme l'enjeu de l'utilisation de la terre et des besoins futurs seront abordés. Le second chapitre tentera de proposer des perspectives pour un développement équilibré dans la commune.

## **CHAPITRE 6 : L'ANALYSE DES IMPACTS**

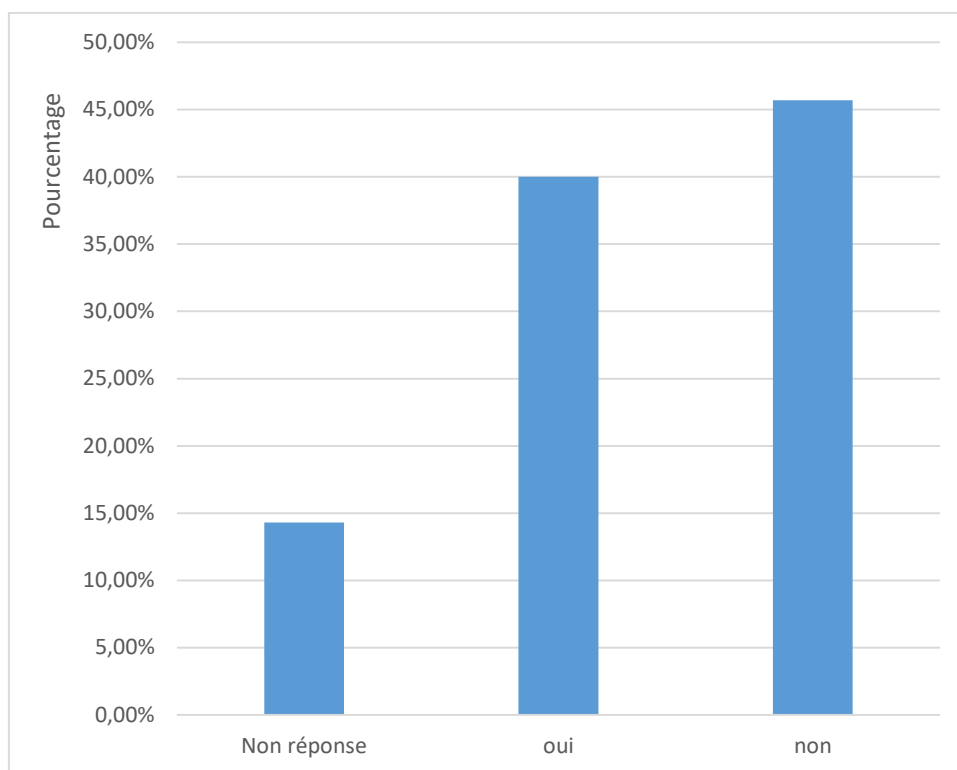
La commune de Diembéring est, aujourd'hui, confrontée à un problème d'espace cultivable du fait non seulement de l'installation des équipements hôteliers sur les anciennes rizières, mais également de la salinisation du peu de rizières des bas-fonds qui reste.

Ce chapitre analyse les impacts environnementaux et socio-économiques de l'avancée des activités touristiques sur les espaces de cultures. Il traite aussi de la question aussi du fort enjeu dans l'utilisation de la terre qui peut causer des problèmes pour les besoins en terre dans l'avenir.

### **6.1. Les impacts environnementaux**

Autrefois, au Sénégal, les modes d'exploitation et les méthodes culturales étaient axées dans la mesure du possible sur les *"possibilités et les contraintes de l'environnement"*. En règle générale, les systèmes traditionnels de production agricole, faisaient un usage responsable et durable des ressources naturelles (NDIAYE, 2006).

L'implantation du tourisme dans la commune de Diembéring a aussi ses effets néfastes sur l'environnement. L'occupation des espaces réservés à la riziculture par ces infrastructures constitue un réel frein à la pratique de la riziculture vu le rôle du riz et du « *bounouk* » dans la société diola mais également un grand dommage à l'environnement. La palmeraie assure aussi les besoins oléagineux des villageois. De plus, elle est aussi utilisée dans la charpente mais également dans la fabrication de balais. La palmeraie est connue pour sa propriété collective chez les diolas. Aujourd'hui, elle souffre de la surexploitation du fait de sa disparition dans le système de culture. Du coup, ce qui peut être un facteur de vieillissement des palmiers. Le graphique 11 atteste que l'activité de récolte de vin de palme commence à perdre place dans les activités traditionnelles.



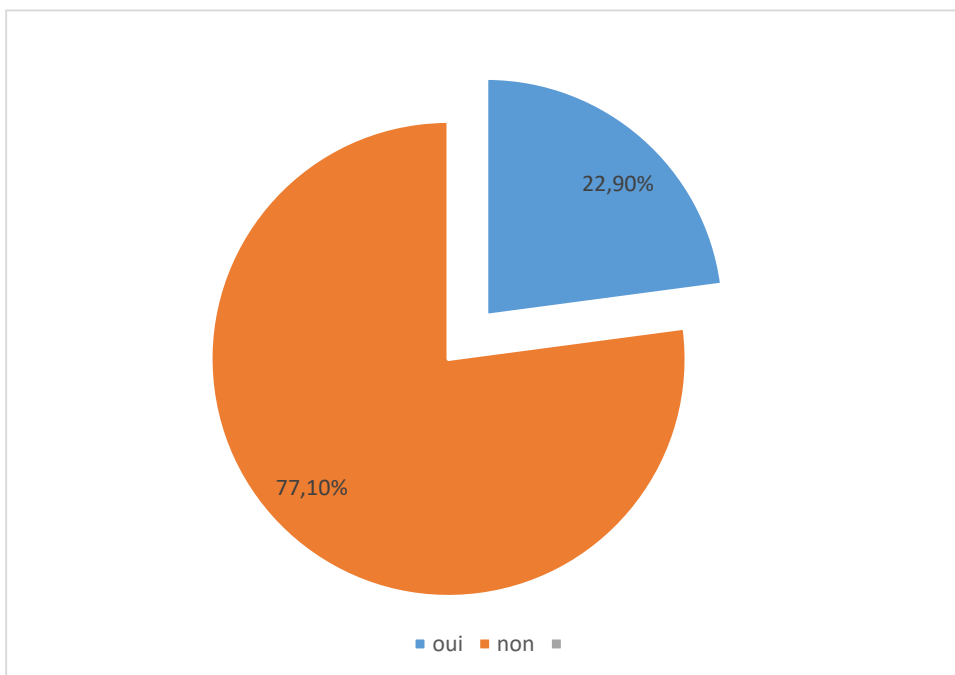
*Graphique 11 : Perception des populations sur l'exercice de la récolte du vin de palme (Données : DIEME, 2017).*

En effet, les réponses des populations dans ce graphique montrent que l'activité de récolte de vin de palme commence à perdre place dans les activités traditionnelles. Les terres occupées par les hôtels, campements et résidences étaient d'anciennes rizières et ou de la palmeraie productive. Pour la palmeraie, au-delà de son utilisation pour la fabrication de savon, elle joue un rôle important dans la société diola car elle lui fournit sa boisson préférée le « *bunuk ou bounouk* ».

Dans ce travail, il sera donc très difficile de quantifier exactement le niveau de dégradation des espaces naturels d'autant que la dégradation à des causes différentes et il y a l'absence d'indices proprement dit sur la zone d'étude. Ce qui est sûre, avec la cartographie de l'évolution de l'occupation du sol de la commune de Diembéring des années 1968, 2006 et 2016, il y a un changement qui affecte négativement les espaces naturels. En effet, plusieurs facteurs peuvent expliquer une telle rareté des espaces naturels parmi lesquels l'homme occupe une place non négligeable. La perte des espaces naturels constitue une préoccupation majeure pour la population de la commune de Diembéring et pour tout activiste de la cause pour la protection et la préservation de l'environnement biophysique.

En effet, cette inquiétude se reflète dans l'évolution spatiale de notre zone d'étude. Sa cause principale, la rapide expansion du milieu bâti, est rapidement identifiée sur toutes les cartes mais également dans sa progression dans l'enrôlement des surfaces.

Par souci de gagner sa vie facilement, l'homme accentue son impact sur la nature en augmentant ses agressions physiques sur les forêts à travers les coupes d'arbres, l'extraction du sable marin et l'agression de zones littorales dans le but de développer des activités comme le tourisme. Nous avons montré précédemment à travers le tableau 6 que ces dernières années les forêts et la palmeraie de la commune sont menacées avec respectivement 3999,826145Ha en 2006 contre 3971,38 Ha en 2016, soit une perte de 247,31316 Ha en l'espace de 10 ans. Ce qui fait que la rotation culturale et la jachère commencent à disparaître (Graphique 12). Le graphique montre que la rotation culturale connue pour son rôle dans l'amendement de la terre est devenue une pratique rare.



Graphique 12 : Pratique de la rotation pour la culture de riz de plateau (Données : DIEME, 2017).

Ce graphique montre que la rotation culturale commence à perdre de la place dans le système de culture traditionnel. La rotation permet une forte fertilisation minérale et une meilleure utilisation traditionnelle du sol.

Dans la commune de Diembéring, les forêts, surtout la palmeraie font partie intégrante du système de culture pour le riz de plateau. Ainsi, ce changement de caractéristiques des espaces naturels constitue-t-il un handicap ou des avantages pour les populations ? Toujours est-il que

la réponse est sans doute sur cette phrase : « *la forêt dégradée d'une personne représente pour une autre son moyen de subsistance* ». C'est pourquoi certains en profitent pour vendre leurs champs. Aussi, la culture de l'arachide, introduite en Casamance vers 1835, a rapidement pris place dans la zone notamment à Boucotte Ouoloff et à Cabrousse. En effet, cette culture a ses effets négatifs comme l'appauvrissement des sols, le déboisement des forêts et la modification de l'équilibre socio-économique dans la zone. Ce qui constitue une des raisons pour la reine Aline Sitoé de combattre son introduction dans le système de culture.

Toutefois, signalons que les pertes de surfaces dues à la construction et au développement de routes n'ont pas été prises en compte dans la cartographie. Par exemple entre Cap-Skiring et Boucotte la forêt qui existait est transformée en de nouvelles habitations.

Par ailleurs, l'évolution des tannes constitue avec l'avancée de la mer une inquiétude majeure pour les insulaires de la commune et des autres villages bordés par les bolongs. C'est à dire l'étendue de terre salée d'arrière-mangrove, généralement plate et submersible, dépourvue de végétation (tanne nu ou vif, sur terre sur salée) ou pourvue d'une végétation halophile (tanne herbu ou herbacé, sur terre moins salée). Dans la cartographie, les tannes ont évolués de 1968 à 2006 et de 2006 à 2016. L'avancée des tannes s'expliquent par des facteurs naturels comme les nombreux aléas climatiques qui se manifestent à travers l'avancée de la mer et l'avancée de la langue salée (NDIAYE, 2012 : 44). En effet, ces sols salés constituent une menace du fait de leur l'extension. Autrement dit, l'avancée de ces tannes et de la mer continue d'inquiéter les populations de la commune de Diembéring, surtout celles qui vivent dans les îles. Ceci permet d'ailleurs de mettre en relation les nouveaux enjeux dans la production foncière, surtout dans un contexte où la promotion de l'agriculture est en déclin, et les crises se multiplient davantage. La situation actuelle des tannes constitue avec l'avancée de la mer une inquiétude majeure pour les insulaires de la commune et des autres villages bordés par les bolongs.

Ce phénomène de « *tannéification* », comme le montre cette figure ainsi que les tableaux 5 et 6, concerne la majorité des villages de la commune du fait de la présence de beaucoup de bolong, affluents du fleuve Casamance.

Dans une perspective environnementale, les espaces agricoles et naturels fournissent aussi des services écologiques comme le maintien de la biodiversité, la protection des zones humides, etc. Par conséquent, la perte des arbres et arbustes expose le sol. Cette exposition des sols est visible sur la photo 7.



*Photo 7 : Dégradation et régression des sols d'un arbre près d'une résidence (cliché : DIEME, 2017)*

En effet, avec la forte artificialisation des sols, les sols se dégradent de plus en plus. A cet effet, DISSART (2006) soutient que les sols devraient être économisés au titre de ressource finie et non renouvelable, pour leur protection.

Ces espaces naturels, comme montré précédemment, sont en fortes réduction du fait de l'extension du bâti accompagnée d'une augmentation de la population. En effet, ce sont les populations elles-mêmes, sous la forte demande foncière dans la commune, qui vendent les terres pour s'enrichir et bénéficier à leur tour des avantages du tourisme. Le mécanisme est le suivant : A l'approche de l'hivernage, les forêts sont défrichées pour préparer à la culture de riz communément appelée « *Pam-Pam* » ou le riz de plateau. Après la récolte, les populations s'en profitent sous la demande de vendre ces espaces qui étaient jadis naturels par ce que c'étaient des forêts. Ce qui a comme conséquence aujourd'hui, l'absence voire la disparition de la rotation dans le système de culture. Au-delà de l'absence de la rotation et de la jachère comme montré précédemment (Graphique 11), il y a aussi le manque d'espaces de cultures de riz de plateau qui commencent à se faire sentir du fait de la spéculation foncière.



Au niveau de la terre ferme de la commune, l'approvisionnement en bois amène la population à utiliser les arbres et arbustes (ou après défrichage des forêts pour la culture). Au niveau des îles, l'approvisionnement en bois se fait au niveau de la mangrove.

## **6.2. Les impacts socio-économiques**

Avec l'accroissement démographique, les besoins des hommes et des animaux se sont multipliés. En même temps du fait d'événements écologiques majeurs les espaces favorables à la production agricole se sont réduits, la compétition est de plus en plus âpre et entraîne parfois des conflits (KEITA, 2013 : 10).

La perte des espaces agricoles dans la commune de Diembéring est liée à plusieurs variables (Cf. chap. 5). Notons, malgré cette perte des espaces agricoles, le riz en milieu diola joue plusieurs fonctions. Une fonction nutritionnelle pour assurer l'alimentation de base, une fonction sociale qui permet de mesurer la richesse d'une personne en fonction de sa disponibilité en quantité dans le grenier. En plus de ces fonctions, le riz joue aussi une fonction religieuse par ce qu'il est utilisé dans les rituels et les cérémonies traditionnelles.

Depuis l'implantation des hôtels, les espaces agricoles ont beaucoup régressé au fil des années. Cette perte entraîne des impacts sociaux et économiques même si l'agriculture diola n'est pas créatrice d'emplois et/ou de revenus. Au contraire, c'est une agriculture qui fait abandonner certains leurs travaux ou activités pendant l'hivernage pour rejoindre les champs, histoire de se conformer aux règles sociales de l'égalitarisme de la société diola et le développement de la solidarité. Faudrait-il rappeler que la force de travail utilisée pour la mise en d'œuvre du système de production est d'abord exclusivement issue des membres de la famille du chef d'exploitation.

Autrefois, les populations produisaient tout ce qu'ils consommaient. La sécurité alimentaire était garantie par cette agriculture de subsistance. Le mode de vie était basé pour certains sur la riziculture et la pêche et pour d'autres sur la riziculture et la récolte du vin de palme. Les échanges (sous forme de troc) étaient permis entre pêcheur et récolteur de vin de palme. L'un fournissait du poisson frais des bolongs et l'autre les fruits du palmier pour son huile. La riziculture qui, jusqu'ici a permis de mettre la population locale à l'abri des diverses crises alimentaires, est aujourd'hui fortement secouée par l'essor des activités touristiques de la station balnéaire de Cap Skirring.

Malgré un taux supérieur (57.9%) de non réponses sur la question posée, le tableau 8 montre que 42.1% des autochtones font recours à l'achat de riz importés pour satisfaire leurs besoins alimentaires du fait de la réduction des espaces de cultures de riz.

Tableau 8: Personnes ayant recours à d'autres solutions pour faire face à la réduction des espaces de cultures (Données : Enquête personnelle).

non réponse	57,90%
achat de riz	42,10%
Emprunt	0%
autres moyens	0%

Les rizières de la commune souffrent de la salinisation des terres. Cette situation est plus alarmante dans le village de Cabrousse (Mossor) qui pratique beaucoup plus la riziculture de plateau du fait du manque de rizières. Sauf les îles, les autres villages pratiquent les deux à l'instar de Diembéring, Bouyouye et les deux Boucotte.

### 6.3. Les besoins en terre à venir

La commune de Diembéring est une zone particulière du fait de son insularité mais peu de gens prennent en compte ce paramètre dans les actions de développement. Signalons tout de même que la ressource terre en tant que telle n'existe plus ou tend vers la disparition d'où sa particularité. En tout cas, si tous les facteurs énumérés comme cause de la réduction des espaces de cultures s'amplifient davantage, cela va accroître également l'immigration vers la zone. Et si l'immigration continue, la pression foncière ne sera pas en reste. Ce qui entrainera plus les problèmes par rapport à l'accès au foncier surtout pour les populations pauvres mais aussi une forte généralisation des conflits autour du foncier.

La conséquence de tous ces paramètres abordés est l'augmentation en même temps des prix du foncier. Ce qui fera d'elle une zone hyper convoitée vu sa situation économique. Certes la spéculation foncière dans cette zone est très difficile à quantifier mais il reste tout de même réel dans la zone avec l'extension du bâti surtout aujourd'hui avec le foisonnement des agences immobilières et la présence des courtiers.

Ce chapitre renseigne sur les impacts de la perte des espaces rizicoles. Ces impacts sont d'ordres sociaux, économiques et environnementaux. Ces derniers se manifestent principalement par le changement de mode de vie qui peut provoquer dans l'avenir de forts enjeux sur le foncier.

## **CHAPITRE 7 : LES PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE**

Ce chapitre propose en formulant certaines recommandations en vue de maîtriser l'évolution de l'artificialisation des sols dans la commune, en intégrant les exigences du développement durable et en protégeant dans la mesure du possible les espaces agricoles et les espaces naturels situés dans la commune rurale de Diembéring. L'idée d'un tourisme alternatif, certes est difficile à appliquer mais possible à mettre en œuvre. D'autres éléments de maîtrise de l'espace comme l'adoption des mesures de politiques du logement, de l'aménagement du territoire et de protection des espaces naturels peuvent s'appliquer.

### **7.1. L'aménagement du territoire ou la maîtrise de l'espace**

Dans un futur proche, la commune de Diembéring connaîtra une forte croissance démographique qui sera accompagnée aussi de fortes migrations de populations vu que l'Etat a fait de la Casamance une ZTIN. Selon le rapport de l'ANSD, la population de la commune est estimée à environ 30.000 habitants en 2024. Devant cet état de fait, il faut gérer le peuplement en facilitant la redistribution spatiale et gérer les migrations au sein de la commune et non les limiter, investir massivement dans les infrastructures de transport et de communication pour rendre l'accès plus facile et construire une armature urbaine efficace au service du développement territorial.

Il faut aussi gérer la décentralisation en tenant compte des dynamiques de peuplement, ce qui signifie prendre le niveau local comme niveau de base de toute politique d'aménagement du territoire, quel que soit l'échelle d'aménagement considérée comme suggéré lors du séminaire de Possotomé (Bénin, 12-16 mai 2003), sur les politiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest et Centrale<sup>21</sup>).

### **7.2. Les mesures de politique de l'habitat : la restructuration des villages et le lotissement des espaces restants**

Les CL alimentent leur budget principalement par des ressources endogènes ou exogènes. Pour ce qui est des ressources internes, nous l'avons souligné plus haut, l'industrie du tourisme occupe la première place sur les recettes du budget. Cependant pour éviter cette dépendance du

---

<sup>21</sup> [www.afriquefrontieres.org](http://www.afriquefrontieres.org) Programme d'appui à un renouveau de l'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest et Centrale, mis en œuvre par le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), sur financement du Ministère français des Affaires Etrangères. Collection initiée par Enda/diapol, le secrétariat du club du sahel et de l'Afrique de l'ouest/OCDE.

budget sur les activités touristiques, la CL doit penser à trouver d'autres alternatives surtout à l'heure actuelle de l'exonération fiscale. A cet effet, la commune de Diembéring doit avoir une bonne politique du logement qui doit la permettre de tirer profit de la forte demande foncière au niveau de la zone. Vu l'extension du bâti, la part du foncier bâti et non bâti ainsi que les autres produits domaniaux devaient même être plus importante sur les recettes qui alimentent le budget. Pour ce faire, la commune doit songer à restructurer les villages qui la composent et lotir le peu d'espace qui lui reste. De plus, pour le recouvrement des impôts, la meilleure stratégie est sans conteste, la sensibilisation en vue d'encourager au quotidien le sens civique ou civisme fiscal.

Il faut signaler que dans l'ensemble de la commune, seule l'île de Carabane<sup>22</sup> (ancienne capitale de la Casamance), sur initiative de sa population, a fait l'objet de restructuration en 2013/2014. Le lotissement peut être opéré par la CL ou par les propriétaires terriens sous l'aide de la mairie. De ce fait, les frais de bornage vont aussi entrer en jeu dans l'alimentation du budget comme recettes non fiscales. Ces dits frais peuvent varier d'un terrain à un autre (C'est-à-dire en fonction du nombre de m<sup>2</sup>) mais aussi d'une année à une autre, tout dépend de l'ampleur de la demande foncière.

### **7.3. De la nécessité de la protection des espaces agricoles et naturels : la mise en place d'un POAS**

Les espaces agricoles dans leur ensemble sont doublement menacés : d'une part par l'avancée de la langue salée et d'autre part par la spéculation foncière. Les cérémonies telles que le « *boukout* » (initiation chez les Diola), le « *Kassarah* » (sacrifices initiée par la reine Aline Sitoé Diatta de Cabrousse pour avoir de meilleures saisons des pluies), concernent tout le monde sans exception de religions et permettent de conserver certains espaces naturels réservés uniquement à ces pratiques. Nous avons à cet effet les « *Carêmes ou Karêmes* » qui servent d'endroit pour la pratique du « *Boukout* » et/ou du « *Kassarah* ».

Ainsi, chaque village a au moins un lieu qui est réservé pour cette pratique. Le carême du diola peut être pour tout le village, pour les hommes ou pour les femmes. Tout dépend de la sacralité du lieu. Cette pratique a permis de conserver certains lieux pour hommes et pour femmes et qui constituent des forêts classées dans les villages respectifs de la commune.

---

<sup>22</sup> Carabane fut dotée d'un plan d'urbanisme en 1852 qui permit la construction de plusieurs bâtisses d'une magnifique architecture : La mission catholique en 1880 (devenue hôtel Carabane), l'église de style breton en 1885, le pénitencier asile de déportation des résistants à la colonisation, pudiquement appelé « l'Ecole spéciale ».

La protection des espaces agricoles et naturels est nécessaire pour assurer une meilleure qualité de vie à la population même si l'agriculture n'est pas destinée à la vente mais pour la subsistance. Si le rythme actuel de conversion se poursuit, on assistera simplement à la disparition totale de ces espaces. Pour éviter une telle situation, la commune doit mettre en place des outils pour protéger les espaces naturels et agricoles. Elle doit effectuer un zonage à l'échelle communale. Il faut aussi restreindre les possibilités d'acquisition et de vente de terrains sans la supervision des services municipaux.

Selon DIOMBERA (2012), tourisme et agriculture peuvent trouver une parfaite symbiose puisque les métiers du tourisme et les travaux agricoles se succèdent dans le calendrier annuel (haute saison d'octobre à avril et basse saison de mai à novembre, ce qui correspond à la saison agricole). Outre ces mesures évoquées, l'alternative la plus durable est de mettre en place un POAS dans la commune afin d'aider à sécuriser le foncier, les espaces agricoles et naturels et à garantir du coup la sécurité alimentaire surtout pour les communautés paysannes (DIALLO, 2014 :62). La mise en place d'un POAS nécessite beaucoup de ressources humaines et/ou techniques. Il faut suggérer la participation de plusieurs partenaires qui s'y connaissent en planification. Les choix d'occupation et d'utilisation des sols relèvent exclusivement des autochtones. Le but est ici d'exhorter un dialogue et des échanges entre tous les acteurs et usagers du sol autour de leur espace pour prendre en considération, dans le POAS, toutes les activités liées au sol. La mise en œuvre de ce principe exige donc un effort constant de toucher l'échelle la plus locale allant même jusqu'aux autres dirigeants villageois (Jeunesse, ASC) car la commune est essentiellement constituée, jusqu'à ce jour, de villages.

#### **7.4. Proposition d'un tourisme alternatif au tourisme balnéaire : L'écotourisme dans la commune de Diembéring**

L'écotourisme est associé au tourisme solidaire qui est un tourisme atypique qui se veut de respecter les communautés d'accueil, leurs traditions et coutumes tout en participant au développement local. C'est aussi aller à la rencontre, découvrir, échanger, partager la vie quotidienne des communautés d'accueil. L'écotourisme est une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales. Bref, c'est voyager dans le respect de la nature et de la culture du pays que l'on visite et de privilégier les échanges avec les autochtones afin que l'argent dépensé profite directement aux populations et à l'économie locale dans le respect du droit à l'environnement.

L'écotourisme connu aussi sous le nom de « *tourisme durable* » doit contribuer activement à la protection du patrimoine culturel et naturel, inclure les communautés locales dans sa planification, son développement et son exploitation et contribuer à leur bien-être. Il doit proposer aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel ainsi que se prêter mieux à la pratique du voyage en individuel ainsi qu'aux voyages organisés de petits groupes. Le rôle de l'écotourisme dans la conservation de la biodiversité est spécialement significatif pour la commune de Diembéring, parce que les ressources y sont disponibles et diversifiées. Du coup, ce potentiel doit faire l'objet d'une bonne conservation/protection, en vue de valoriser durablement les ressources au profit des communautés locales. Dans sa diversité de ressources, la commune de Diembéring peut offrir beaucoup de services à ses touristes et ce par village.

*Tableau 9 : Services offerts dans la commune de Diembéring*

<b>Villages</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b>Services offerts</b>
Gnikine Cachouane Diembéring Bouyouye Boucotte Ouoloff Boucotte Diola Cap Skirring Cabrousse	Partie terre ferme	Balnéaire, Culture, Ecotourisme, Sport et pêche sportif.
Ourong Djissor Ehidj Wendaye Sifoca Carabane	Partie insulaire	Canoé Kayak, Ski nautique, Culture, Pêche, Ecotourisme.

Le tableau 9 offre une large vision sur les types de tourisme qui peuvent être développés selon la caractéristique du village où l'on se situe. L'adoption de ce type de tourisme peut aller même jusqu'à la création d'Aires Marines Protégées dans la commune surtout au niveau des îles afin de protéger les populations de poissons exploités, favoriser la production de descendants qui aident à repeupler les lieux de pêche, maintenir la diversité biologique, ... De plus, cela peut faciliter le rétablissement de l'écosystème de mangrove après des perturbations anthropiques

ou naturelles majeures, servir de refuge contre la pêche pour des espèces vulnérables et enrichir les lieux de pêche grâce au débordement de poissons.

Le fondement du tourisme durable est l'authenticité car il offre un hébergement campagnard, minimum de confort garanti ; cuisine locale (produits du terroir : plats et boissons) ; visite de sites ; création d'emplois ; génération de revenus et le partage équitable des bénéfices. C'est pourquoi, l'OMT (2002<sup>23</sup>) pense que « *l'écotourisme rassemble les formes de tourisme, axées sur les patrimoines naturels, ainsi que culturels, des divers sites, dans lesquelles la principale motivation est d'observer et d'apprécier le milieu* ». Il comporte une part d'éducation, d'interprétation et favorise la protection. Il conscientise les populations, et les touristes, sur la nécessité de préserver le capital naturel et culturel. Signalons tout de même que la participation et l'engagement des populations sont la clé de réussite d'une bonne politique écotouristique. Le tableau 10 permet de voir la différence ou de faire la distinction entre un tourisme durable et un tourisme non durable. Ce tableau donne une différence de concepts, de stratégies et de comportements pour les touristes.

---

<sup>23</sup> P54 Rapport sommaire de la rencontre écotourisme et développement durable dans les réserves de biosphère : expériences et perspectives atelier dans le cadre du programme sur l'homme et la biosphère de l'Unesco pour les pays européens et nord-américains (euro mab), et la commission canadienne pour l'Unesco ville de Québec, Canada, les 24 et 25 mai 2002.

Tableau 10 : Distinction entre tourisme durable et tourisme non durable

Distinction entre développement touristique non-durable et développement durable	
D. Policarpo, 2001	
DURABLE	NON DURABLE
<b>Concepts généraux</b>	
Développement lent	Développement rapide
Développement contrôlé	Développement incontrôlé
Echelle appropriée	Echelle disproportionnée
Long terme	Court terme
Qualitatif	Quantitatif
Contrôle local	Contrôle extérieur
<b>Stratégies de développement</b>	
Planifier et après développer	Développement sans planification
Diffusion des pressions et des bénéfices	Augmentation de la capacité
Développeurs locaux	Développeurs étrangers
Travailleurs locaux	Travail importé
Architecture locale ou traditionnelle	Architecture non locale
<b>Comportements des touristes</b>	
Préparation au voyage	Voyage peu préparé
Apprentissage de la langue locale	Ne cherche pas à apprendre la langue locale
Sensibilité et bon sens	Intensité et insensibilité
Calme	Lourd
Visites répétées	N'aime pas retourner

Le tableau 10 classe les aspects du tourisme durable et du tourisme non durable. Le développement d'un tourisme durable dans la commune de Diembéring peut rendre plus performant le développement local dans cet espace car ce type de développement touristique repose sur des actions mobilisant les initiatives locales des habitants eux-mêmes, possible avec une aide technique ou financière extérieure. A titre d'exemple, nous pouvons citer le foisonnement de mini-infrastructures comme la réalisation de puits, l'installation de panneaux solaires (photo 8) pour alimenter un village, la création d'une école, la mise en place de poste de santé comme celui CasaMaSanté<sup>24</sup> de Cap Skirring.

<sup>24</sup> La structure de soins pilote assurera d'une part, une mission de médecine préventive à destination des enfants scolarisés à Cap Skirring et accueillera d'autre part les familles qui, pour une cotisation mensuelle symbolique, auront accès aux soins de première nécessité gratuitement ainsi qu'aux médicaments. Le projet permet d'assurer un vrai suivi de santé des enfants scolarisés dans les 5 écoles maternelles et primaires du village de Cap Skirring.





*Photo 8 8 : Centrale solaire du village de Bouyouye (Date : 29/02/17, Cliché : DIEME, 2017)*

En effet, l'image 6 montre la centrale solaire du village de Bouyouye qui alimente toutes les maisons du village en énergie solaire. La centrale est équipée d'une quarantaine de panneaux solaires et de deux douzaines de batteries par OASIS Boucotte (Casamance), qui fait dans la production maraîchère «bio», dans le cadre du projet écologique Bouyouye 21, mettant en avant les énergies renouvelables. Les maisons sont raccordées à la centrale par des lignes souterraines. L'ensemble des installations se noie dans la nature et a un impact environnemental quasi nul. Au-dessus d'un fromager du village a été équipé d'une cuve d'eau et sert désormais de château d'eau. Le souci majeur était de garder l'aspect typique du village.

*Encadré 2 : Bouyouye, village solaire.*

*Bouyouye est un village qui se situe à quelques kilomètres de Diembéring. Sa population fait environ 300 habitants (ANSD, 2002).*

*Auparavant, le village n'avait pas d'électricité encore moins de l'eau. C'est ainsi que le projet écologique Bouyouye 21 y a été mis en 2012. Une centrale solaire qui alimente toutes les maisons ainsi qu'un réseau d'eau fonctionnant à l'énergie solaire. Du personnel a été formé pour le suivi et l'entretien de la centrale. Les habitants devaient parcourir 2 km à pied pour rejoindre la route de Diembéring afin de se rendre au Cap pour recharger de vieilles batteries de voitures. Celles-ci leur donnent assez d'électricité pour alimenter leur téléphone ou un petit*

*poste de radio pendant quelques jours. Le foyer des jeunes était alimenté en électricité par un groupe électrogène.*

*Rappelons qu'OASIS Boucotte (Casamance) a aussi assuré la distribution d'eau dans le village de Boucotte Ouoloff, là où l'entreprise se situe mais a participé également avec le Club Med à la mise en place du Centre écologique de traitement des déchets du Cap-Skiring installé sur la route Cabrousse - Cap-Skiring, entrée en service depuis 2010. E effet, réalise du tri sélectif pour le recyclage, du compost à partir de déchets biologiques et de l'incinération et c'est plus largement une démarche de développement durable qui s'est mise en place. Les Hôteliers et résidents européens financent le dispositif au bénéfice de l'ensemble de la population. Pour des raisons diverses, depuis un certain temps la déchèterie ne fonctionne plus correctement.*

L'adoption d'un tourisme durable dans la commune de Diembéring, comme partout dans les CL touristiques du Sénégal, traduit la faculté des communautés locales à agir sur l'issue de projets de développement tels que l'écotourisme, qui a une répercussion sur elles. Les populations locales participent aux projets d'écotourisme pendant les phases de préparation et d'exécution, pour en retirer leur part de bénéfices. La participation à la phase préparatoire suppose de cerner les problèmes, de formuler différentes possibilités, de planifier les activités et de donner une affectation aux ressources.

Par contre le tourisme non durable ne tient moins en compte de l'importance de la conservation des systèmes naturels, de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles en tant que valeur. Ce tourisme met l'accent sur la croissance, tout en négligeant les aspects qualitatifs et a tendance à distribuer de façon très inégale les retombées touristiques. De plus ce tourisme n'adopte pas le territoire et ses singularités.

Ce dernier chapitre, donne des pistes de sortie de crises pour un développement local durable dans la commune de Diembéring. C'est en ce sens que l'aménagement du territoire a été recommandé avec la restructuration des villages de la commune ainsi que l'exigence de lotissement des espaces non encore habités. De plus, la commune doit veiller à la protection et à la préservation des espaces naturels et agricoles en mettant en place un POAS.

Au-delà de ces mesures, l'écotourisme a été proposé comme une alternative au tourisme balnéaire, vu la situation qui prévaut sur le littoral de la commune à savoir l'érosion côtière. L'avantage de prôner ce tourisme est que les populations locales participent aux projets d'écotourisme pendant les phases de préparation et d'exécution.

### ***Conclusion de la troisième partie***

L'avancée des activités touristiques et/ou économiques sur les terres agricoles entraînent des anomalies sur l'économie locale même si la commune tente de moderniser l'agriculture afin que les populations puissent en tirer profit. Cette modernisation de l'agriculture par l'intronisation des tracteurs ne peut perdurer, à notre avis, car le système cultural n'est pas adapté aux engins. En effet, cette troisième partie a montré que la perte des espaces rizicoles a des impacts d'ordre social, économique et environnemental. Vu l'évolution actuelle du bâti, des problèmes d'accès à la terre se poseront certainement qui attiseront les pressions foncières dans la commune de Diembéring.

L'agriculture quant à elle, ne crée pas autant d'emplois que les autres secteurs économiques, si bien que la protection de ces espaces est bien pour une vie saine mais aussi pour l'alimentation des populations locales. De même, tout le monde ne parvient pas à satisfaire ses besoins annuels avec les retombées des activités touristiques. C'est pourquoi, la commune doit sécuriser le foncier et à garantir la sécurité alimentaire afin de préserver les espaces agricoles et naturels en mettant en place un POAS.

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche nous pouvons donc dire que le tourisme est devenu le moteur de l'économie locale de la commune de Diembéring. Ce tourisme a des impacts sociaux même s'il est difficile de les quantifier, permettant ainsi d'améliorer le niveau de vie des populations mais aussi de participer au bon fonctionnement de la CL à travers les recettes fiscales.

La seconde réponse de ce travail montre que le déclin de la riziculture en particulier et de l'agriculture en général est lié à plusieurs facteurs. Parmi ces facteurs nous avons : les logiques économiques, l'augmentation de la demande de maison individuelle corrélée à la forte évolution de la population, le foisonnement du marché immobilier, la position géographique de la zone et des modes de tenures foncières mais également l'étalement urbain, appelé « *périurbanisation* ». Tous ces facteurs s'extériorisent par une forte artificialisation des sols dans la commune de Diembéring.

Le troisième élément de réponse nous indique la présence de changements majeurs dans le système agricole de la commune de Diembéring. Cette perte des espaces rizicoles a des impacts qui sont d'ordre social, économique et environnemental. Malgré cet état de fait, il est possible de protéger les espaces agricoles et naturels en appliquant certaines mesures d'aménagement du territoire communal comme la restructuration des villages mais aussi le lotissement des espaces d'habitations restantes. En plus, il urge de revoir les impacts du tourisme balnéaire et sa durabilité en pensant à un tourisme durable et plus rentable comme l'écotourisme. Diembéring est une collectivité locale agricole. Aujourd'hui c'est vrai, il y a des hôtels un peu partout dans la commune mais il est quand même urgent de protéger la filière agricole de sorte à trouver les productions sur place pour ravitailler les hôtels et campements touristiques en alliant agro-business et épanouissement industriel.

Le domaine qui reste à explorer davantage et qui mérite une attention particulière dans la commune de Diembéring reste la question foncière proprement dite. L'accès à la propriété foncière est une question cruciale et peut soulever de nombreuses questions auxquelles les populations autochtones et les acheteurs sont confrontés. La gestion domaniale fait partie des 9 domaines de compétences transférées aux CL, elle reste tout de même un problème d'ordre national avec le rejet systématique de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964, instituant le domaine national. Cette loi n'est toujours pas acceptée par ses destinataires. La question est de savoir si la CNRF parviendra-t-elle à faire naître le consensus dans la gestion foncière.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BA C O, (2003), Genre et gestion agricole en basse Casamance, travail largement inspiré d'un papier préparé, mais non publié, à partir d'un financement du réseau ARPAN de Winrock International, 19p.
2. BAILLY A., FERRAS R, et PUMAIN D., (1995) Encyclopédie de Géographie, ed. Economica, 1115p.
3. Banque Mondiale, (2013), Cadre d'Analyse de la Gouvernance Foncière au Sénégal (CAGF), IPAR, 12 Mai 2013, 97p.
4. BAUD P, BOURGET S et BRAS C, Dictionnaire de Géographie 4<sup>ème</sup> édition, ed-Hatier, Paris, Août, 2008.
5. BONNAL J et al, Sous la direction de GROppo P (2013): La facilitation pour la gouvernance territoriale ; développement territorial participatif et négocié (DTPN) Document de travail de la Division des terres et des eaux no 4, 70p.
6. BRUNEL S (2004), le développement durable, Paris, PUF, collection Que sais-je? *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (20022010), Publications de 2004, mis en ligne le 28 janvier 2005, Article disponible sur <https://developpementdurable.revues.org/1231>.
7. BRUNET R, FERRAS R et THERY H. (2005), Les mots de la géographie : Dictionnaire critique, Reclus- la documentation Française, 518 p.
8. Communauté rurale de Diembèring, 2007, Plan local d'hydraulique et d'assainissement (PLHA), Octobre 2007, 53 p.
9. CORMIER-SALEM M C (1995), Terroirs aquatiques et territoires de pêche : Enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines, article scientifique, p57-81.
10. DIALLO A. (2014), Dynamique spatiale et développement local dans la communauté rurale de Diembèring, Mémoire de Master II en Géographie, UASZ, 115 pages.
11. DIATTA P J (2013), Gestion décentralisée des litiges fonciers au Sénégal : cas de la Communauté rural de Kafountine, Mémoire de Master II, Aménagement du Territoire, Décentralisation, Développement Local (ATDDL), UCAD, 71p.
12. DIOMBERA M. (2012), Le tourisme sénégalais à la recherche d'une nouvelle identité, Téoros [en ligne], 31-2 |, document en ligne depuis le 01 Aout 2015, consulté le 09 March 2017. URL : <http://teoros.revues.org/2299>

13. DISSART J C., (2006) « Protection des espaces agricoles et naturels : une analyse des outils américains et français », *Économie rurale* [En ligne], 291 | Janvier-février 2006, mis en ligne le 05 janvier 2008, consulté le 08 mars 2017. <http://economierurale.revues.org/578>.
14. FAYE J (2008), Foncier et décentralisation : L'expérience du Sénégal, réussir la décentralisation, Le hub rural ([www.hubrural.org](http://www.hubrural.org)), 25p.
15. FONGS (2010) : comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ? Évaluation de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales, synthèse d'étape, Janvier 2010, 74 p.
16. GEORGE P et VERGER F (2009), Dictionnaire de la Géographie, PUF.
17. GOMIS H (2012), Gouvernance urbaine et enjeux fonciers dans un territoire en crise : l'exemple de la ville de Ziguinchor, mémoire de master 2, Aménagement du Territoire Décentralisation et Développement Local (ATDDL) ; UCAD, 46p.
18. GUEYE et al. 2005. Urbain-Rural, l'hybridation en marche, Dakar Sénégal, Enda 32p.
19. GUEYE M. T. (2004) : Morpho dynamiques littorales et crises environnementales dans la Communauté rurale de Diembèring en Casamance, mémoire de maîtrise, UGB, 125 Pages.
20. HESSELING G (1986) : La terre, à qui est-elle ? Les pratiques foncières en Basse-Casamance ; Open Access, 11p. Disponible sur [https://openaccess.leidenuniv.nl/bitstream/handle/1887/9327/ASC\\_1247243\\_140.pdf](https://openaccess.leidenuniv.nl/bitstream/handle/1887/9327/ASC_1247243_140.pdf)?
21. KEITA A (2013), La mutation des terres agricoles autour de Ziguinchor, Mémoire de master 2, Aménagement du Territoire, Décentralisation et Développement Local. (ATDDL), UCAD; 96p.
22. LACOSTE Y. (2003), De la géopolitique aux paysages : Dictionnaire de la géographie, Armand Colin, 413 pages.
23. LE GRAND ROBERT, (2005); Dictionnaire de la langue française, version électronique, SEJER.
24. LE ROY E. (1995), la sécurité foncière dans un contexte africain de marchandisation imparfaite de la terre, Paris : ORSTOM, 1995, (Colloques et Séminaires), p455-472. Disponible sur [http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_6/colloques2/4296.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques2/4296.pdf)
25. LEVY J. et LUSSAULT M (2003), Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés, ed. BELIN.
26. MBOUP A K (2007), Analyse des acteurs de la zone côtière sénégalaise, rapport Aquatic Consult, 34p.

27. MERLIN P, (2000) « Aménagement du territoire », dans Pierre MERLIN et CHOAY F (dir.), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF, 3e éd., p. 38-43.
28. NDIAYE D. Y. (2012), Le développement agricole face aux nouveaux enjeux fonciers dans la communauté rurale de Palmarin Facao. Mémoire de Master II, Aménagement du Territoire, Décentralisation et Développement Local. (ATDDL), UCAD, 81p.
29. OMT (2002), Rapport sommaire de la rencontre, Atelier dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO pour les pays européens et nord-américains (Euro MAB), et la Commission canadienne pour l'UNESCO : écotourisme et développement durable dans les réserves de biosphère : expériences et perspectives, Ville de Québec, Canada, les 24 et 25 mai 2002, 54p.
30. PELISSIER P. (1966), Les paysans du Sénégal. Les civilisations du Cayor à la Casamance, Thèse de Doctorat d'Etat, 939p.
31. POLICARPO D (2001). Recherche sur les indicateurs pour un tourisme durable : Une méthode de choix et de définition d'indicateurs pour son développement touristique durable dans les pays en développement, Mémoire de DEA recherches comparatives sur le Développement sous la direction de Marcel Drach, Ecoles des Hautes Études en Sciences Sociales, 2001, 197p.
32. République du Sénégal : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ; Antenne de Ziguinchor ; Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002.
33. République du Sénégal : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ; Antenne de Ziguinchor ; Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013.
34. République du Sénégal : Ministère de l'économie, des finances et du plan (MEFP), Direction de la prévision et de la Statistique (DAPSA, 1988) : Répertoire des villages, région de Ziguinchor ; Recensement général de l'Habitat et de la population, 29 p.
35. République du Sénégal : Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique (MHCH); Ministère de l'Urbanisme et de l'Assainissement MUA), Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM), Revue annuelle conjointe du secteur de l'eau potable et de l'assainissement ; document de travail, Avril 2011, 14 p.
36. République du Sénégal : Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) ; Rapport final de l'Atelier de validation Technique des Résultats de l'Etude « Cadre d'Analyse de la Gouvernance Foncière (CAGF/LGAF)», Dakar, Hôtel Radisson Blue, les 07 et 08 mai 2013, 97p.

37. République du Sénégal, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de rétention et des Lacs artificiels et le Centre de Suivi Ecologique (CSE) : Annuaire sur l'Environnement et les Ressources Naturelles du Sénégal, (2009), 321p.
38. SALOMON C, (2009) « Antiquaires et businessmen de la Petite Côte du Sénégal : le commerce des illusions amoureuses », Cahiers d'études africaines [En ligne], 193-194 | 2009, mis en ligne le 25 juin 2009, consulté le 27 janvier 2017. URL : <http://etudesafricaines.revues.org/18671>.
39. SECK I (2006) Sénégal : Croissance durable du secteur agricole à horizon 2015 : quelle vision ? décembre 2006, articles, 69 pages. Document disponible sur <http://www.gloobal.net/iepala/gloobal/fichas/ficha.php?entidad=Textos&id=11534&opcion=documento>.
40. SIDIBE S.A., (1997), Domaine National, la Loi et le Projet de Réforme ; In : La Revue du Conseil Economique et Social N° 2, Février-Avril 1997 p. 55-65.
41. THIOR M. (2014), Impacts environnementaux et socioéconomiques de l'érosion côtière dans la communauté rurale de Diembéring (basse Casamance), Mémoire de master en géographie, UASZ, 114p.
42. WACKERMANN G (2005), Dictionnaire de Géographie, Ellipses édition marketing, S.A



## WEBOGRAPHIE

1. [www.fao.org](http://www.fao.org)
2. [www.fao.org/nr/tenure/information-resources/fr/](http://www.fao.org/nr/tenure/information-resources/fr/)
3. [www.foncier-developpement.fr](http://www.foncier-developpement.fr)
4. [www.hubrural.org](http://www.hubrural.org)
5. [www.ipar.sn](http://www.ipar.sn)
6. [www.unesco.org](http://www.unesco.org)
7. [www.anat.sn](http://www.anat.sn)
8. <https://unchronicle.un.org/fr/>
9. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Aménagement du territoire en France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Am%C3%A9nagement_du_territoire_en_France)
10. [https://unchronicle.un.org/fr/article/le-programme-du-d-veloppement-durable-bilan-et-perspectives.](https://unchronicle.un.org/fr/article/le-programme-du-d-veloppement-durable-bilan-et-perspectives)
11. [http://www.unep.org/delc/Portals/119/documents/montevideo/FR-final-montevideo-meeting-report.pdf.](http://www.unep.org/delc/Portals/119/documents/montevideo/FR-final-montevideo-meeting-report.pdf)
12. <https://sn.ambafrance.org>
13. <https://sn.ambafrance.org/Decouvrez-la-nouvelle-carte-Conseils-aux-voyageurs>
14. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/senegal/>

# LISTE DES ILLUSTRATIONS

## LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation des villages enquêtés.....	17
Carte 2 : Localisation de la Commune de Diembéring. ....	29
Carte 3 : Réseau routier et hydrographique de la commune de Diembéring .....	47
Carte 4 : Occupation du sol de la commune de Diembéring en 1968.....	55
Carte 5 : Occupation du sol de la commune de Diembéring en 2006.....	57
Carte 6 : Occupation du sol de la commune de Diembéring en 2016.....	59

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : îlot au cœur de la mangrove, près de Diourwatou (Date : 16/02/2017 ; Cliché : DIEME, 2017).....	33
Photo 2 : Port d'escale de l'île de Carabane (Date:03/12/2016, cliché DIEME, 2017).....	48
Photo 3: Aéroport de Cap Skirring (Cliché, DIEME 2017).....	49
Photo 4 : Passage des vaches sur la plage du Cap Skirring (Date : 19/02/2017, Cliché : DIEME, 2017).....	52
Photo 5 : Utilisation de rochers sur la plage de Cabrousse (Cliché : DIEME, 2017) .....	61
Photo 6 : Mangrove-Rizières (Cliché : DIEME, 2017).....	63
Photo 7 : Dégradation et régression des sols d'un arbre près d'une résidence (cliché : DIEME, 2017).....	78
Photo 8 8 : Centrale solaire du village de Bouyouye (Date : 29/02/17, Cliché : DIEME, 2017) .....	87

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Composition ethnique de la population de la commune de Diembéring (Données : DIEME, 2017).....	30
Graphique 2 : Organisation des populations pour bénéficier du tourisme (Données : DIEME, 2017).....	34
Graphique 3 : Perception des populations sur la place qu'occupe le tourisme dans leurs activités socio-économiques (Données : DIEME, 2017).....	38

Graphique 4 a & b: Présentation du budget prévisionnel et de sa répartition des années 2015, 2016 et 2017 (Données : Mairie de Diembéring).....	40
Graphique 5 : Perception des populations sur les retombées des activités touristiques (Données : DIEME, 2017).....	44
Graphique 6 : Perception des populations sur le niveau de la demande foncière dans la commune de Diembéring (Données : DIEME, 2017).....	46
Graphique 7 : Répartition de la population des communes du département d'Oussouye (Données : ANSD, RGPHAE, 2013).....	65
Graphique 8 : Evolution de la population de la commune de Diembéring (Données : DPS, RGPH 1988 ; ANSD, RGPH, 2002 ; ANSD, RGPHAE 2013) .....	66
Graphique 9 : Perception des populations sur l'impact de la solidarité villageoise dans les travaux rizicoles (Données : DIEME, 2017).....	70
Graphique 10 : Perception des populations sur les facteurs liés à la main d'œuvre et à la lourdeur du kadiandou (Données : DIEME, 2017).....	71
Graphique 11 : Perception des populations sur l'exercice de la récolte du vin de palme (Données : DIEME, 2017). .....	75
Graphique 12 : Pratique de la rotation pour la culture de riz de plateau (Données : DIEME, 2017).....	76

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les différentes variables recherchées dans l'enquête .....	19
Tableau 2 : Environnement touristique de la commune de Diembéring.....	37
Tableau 3 : Description de la légende des images.....	53
Tableau 4 : Evolution des superficies des années cartographiées dans la commune de Diembéring.....	62
Tableau 5 : Différence des superficies entre 1968 et 2006 .....	62
Tableau 6 : Différence des superficies entre 2006 et 2016 .....	64
Tableau 7 : Nombres des membres de la famille travaillant dans le tourisme (Données : Enquête personnelle). .....	68
<i>Tableau 8 : Personnes ayant recours à d'autres solutions pour faire face à la réduction des espaces de cultures (Données : Enquête personnelle). .....</i>	<i>80</i>
<i>Tableau 9 : Services offerts dans la commune de Diembéring .....</i>	<i>84</i>
<i>Tableau 10 : Distinction entre tourisme durable et tourisme non durable.....</i>	<i>86</i>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le lien entre le tourisme et l'emploi. .... 37

## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Pourquoi l'absence d'une classe spectrale réservée aux cultures plateau ? ..... 54

Encadré 2 : Bouyouye, village solaire..... 87

Table des matières	
DEDICACES .....	0
REMERCIEMENTS .....	1
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	3
SOMMAIRE .....	4
RESUME.....	5
ABSTRACT .....	6
INTRODUCTION GENERALE.....	7
I. PROBLEMATIQUE.....	8
II. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	12
III. OBJECTIFS .....	12
IV. HYPOTHESES .....	12
V. ANALYSE ET DISCUSSION CONCEPTUELLE.....	13
VI. METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	16
VII. ETAT DE L'ART.....	21
PREMIERE PARTIE : LA PLACE DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE DIEMBERING.....	27
<i>CHAPITRE 1 : LA PRESENTATION HUMAINE DE LA ZONE D'ETUDE</i> .....	28
1.1. La situation et les limites de la commune.....	28
1.2. Les compositions ethniques de la population .....	30
1.3. Une population avec des activités rurales.....	31
1.4. Les activités socio-économiques .....	31
<i>CHAPITRE 2 : LA PRESENTATION DES POTENTIALITES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE</i> .....	32
2.1. Potentialités naturelles.....	32
2.2. Potentialités culturelles .....	33
<i>CHAPITRE 3 : LE TOURISME, MOTEUR DE L'ECONOMIE LOCALE</i> .....	36
3.1. Le tourisme, une activité à dimension sociale.....	36
3.2. Le poids des recettes touristiques dans le budget de la commune.....	39
DEUXIEME PARTIE : LE DECLIN DE LA RIZICULTURE DANS LA COMMUNE DE DIEMBERING.....	42
<i>CHAPITRE 4 : LE TOURISME, PRINCIPALE CAUSE DE LA REDUCTION DES TERRES CULTIVABLES</i> .....	43
4.1. Les logiques économiques .....	43
4.2. Le marché foncier.....	45

4.3. Une mobilité interne facile et une accessibilité géographique .....	46
4.4. Les politiques foncières locales.....	49
<i>CHAPITRE 5 : L'ANALYSE DES ELEMENTS DU DECLIN DE LA RIZICULTURE DE PLATEAU</i> .....	51
5.1. L'évolution/extension du bâti et celle de la population (densité). ....	51
5.2. La diminution de la main d'œuvre local. ....	68
5.3. L'enjeu de l'autosuffisance alimentaire. ....	71
<b>TROISIEME PARTIE : LES IMPACTS DE LA PERTE D'ESPACES RIZICOLES ET PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.</b> ....	73
<i>CHAPITRE 6 : L'ANALYSE DES IMPACTS</i> .....	74
6.1. Les impacts environnementaux .....	74
6.2. Les impacts socio-économiques.....	79
6.3. Les besoins en terre à venir .....	80
<i>CHAPITRE 7 : LES PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE</i> .....	81
7.1. L'aménagement du territoire ou la maîtrise de l'espace .....	81
7.2. Les mesures de politique de l'habitat : la restructuration des villages et le lotissement des espaces restants .....	81
7.3. De la nécessité de la protection des espaces agricoles et naturels : la mise en place d'un POAS.....	82
7.4. Proposition d'un tourisme alternatif au tourisme balnéaire : L'écotourisme dans la commune de Diembéring .....	83
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	90
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	91
<b>WEBOGRAPHIE</b> .....	95
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	96
<b>Table des matières</b> .....	99
<b>ANNEXES</b> .....	101

# ANNEXES

## Annexe 1: Questionnaire adressé aux populations

Date : \_\_\_\_\_ Enquêteur : **DIEME Idrissa L** N° : \_\_\_\_\_

### Entre priorité de développement touristique et déclin de la riziculture

Janvier 2017 - UASZ

Prénom (s) & Nom:.....Sexe:.....

Village: .....

#### La place du tourisme dans les activités socio-économiques.

1. Quelle place occupe le tourisme dans vos activités socio-économiques? .....	<input type="radio"/> Sans importance <input type="radio"/> Peu importante <input type="radio"/> Assez importante <input type="radio"/> Très importante
2. Avec les retombées des activités touristiques, parvenez-vous à satisfaire correctement vos besoins? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
3. Combien de membres de votre famille travail dans une infrastructure touristique? .....	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>
4. Comment organisez-vous dans votre village pour bénéficier du tourisme? .....	<input type="checkbox"/> lutte <input type="checkbox"/> danse traditionnelle <input type="checkbox"/> spectacle <input type="checkbox"/> autres <i>si 'autres', précisez</i>

#### La diminution des superficies rizicoles

5. Comment jugez-vous la demande foncière dans votre village? .....	<input type="radio"/> faible <input type="radio"/> moyenne <input type="radio"/> Assez forte <input type="radio"/> Très forte
6. Qu'est-ce qui vous pousse principalement à vendre vos terres? .....	<input type="checkbox"/> tourisme <input type="checkbox"/> pauvreté <input type="checkbox"/> manque de main d'oeuvre <input type="checkbox"/> manque de sécurisation du foncier <input type="checkbox"/> autres <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).</i>
7. A quoi sont destinées les terres vendues? .....	<input type="checkbox"/> habitat <input type="checkbox"/> construction de campement(auberge) <input type="checkbox"/> construction d'hotels <input type="checkbox"/> construction d'équipement collectif <input type="checkbox"/> autres <i>Si 'autres', précisez :</i>
8. Quels sont les besoins assurés à partir des recettes de la vente de terrains? .....	<input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/>
9. combien de vos terres avez-vous vendus jusqu'à nos jours?	<input type="radio"/> Jamais <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> +de 5 <i>si vente survenu pour satisfaire un besoin urgent, si oui; lequel?</i>
10. cette vente ne vous expose t-elle pas à l'insécurité alimentaire? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
11. Selon vous quelles sont les principales causes liées à la perte des espaces de culture du riz de plateau? .....	<input type="checkbox"/> la vente des terres <input type="checkbox"/> baisse de la Pmm(sécheresse) <input type="checkbox"/> autres (précisez) <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>
12. comment était le mode de vie? .....	<input type="checkbox"/> une vie basée sur la riziculture <input type="checkbox"/> sur la pêche <input type="checkbox"/> la récolte de vin de palme <input type="checkbox"/> autres <i>Si 'autres', précisez :</i>

13. Selon vous, depuis quand le mode de vie a-t-il changé? .	<input type="radio"/> depuis longtemps <input type="radio"/> depuis la construction des hôtels <input type="radio"/> autres <i>Si 'autres', précisez :</i>
14. A part les rizières (bas-fonds), est-ce que les zones de cultures du riz de plateau sont-elles bien identifiées dans votre village? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
15. Pratiquez-vous jusqu'à présent la rotation pour la culture de riz de plateau? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <i>si non, donnez les raisons?</i>
16. Aujourd'hui, continuez-vous à exercer librement la récolte du vin de palme dans votre village? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <i>si non, pourquoi?</i>
17. Vos animaux sont-ils confrontés à un problème de pâturage? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <i>si oui, donnez les causes?</i>

### Réduction de la main d'oeuvre et reconversion des acteurs.

18. Ressentez-vous jusqu'à présent l'impact de la main d'oeuvre rizicole? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
19. Existe-t-il toujours la solidarité dans les travaux rizicoles?	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <i>si non pourquoi?</i>
20. Si non quelles sont les raisons? .....	<input type="checkbox"/> scolarisation <input type="checkbox"/> exode rural <input type="checkbox"/> emploi (tourisme) <input type="checkbox"/> autres (précisez) <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.  La question n'est pertinente que si Réduction main d'oeuvre = (non)</i>
21. La main d'oeuvre qu'exige le kadiandou et sa lourdeur ne constituent-elles pas des moyens de freinage de la riziculture? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
22. Avez-vous investi ces dernières années, dans la location de chambre/maison dans votre village? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <i>si oui, depuis quand?</i>

### III. Impacts et perspectives

23. Remarquez-vous chaque année la réduction des terres agricoles pour le riz de plateau? .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> non
24. Avec la réduction de la culture de riz du plateau, parvenez-vous à satisfaire vos besoins alimentaires? .....	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
25. Si non, à quoi faites-vous recours? .....	<input type="radio"/> achat de riz <input type="radio"/> emprunt <input type="radio"/> autres <i>si 'autres', précisez</i>
26. Quelles craintes et vision futures avez-vous par rapport à l'accès à la terre? .....	<input type="radio"/> Paisible <input type="radio"/> conflit
27. Êtes-vous impliqués dans le processus d'implantation d'infrastructures (touristiques) dans votre village? ...	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <i>si oui, comment?</i>



*Annexe 2 : Guide d'entretien destiné aux chefs de villages de la commune*

Prénom : .....Nom : .....Tel : .....

Année prise Fonction : .....Village : .....

1. Place du tourisme dans votre village.
2. Tourisme et riziculture : quel rapports entretiennent-ils ?
3. Le développement actuel du tourisme a-t-il un impact sur la vie des villageois?
4. Quels sont les points forts du tourisme ou les offres touristiques dans votre village ?
5. Les infrastructures touristiques dans la consommation d'espace rizicole/agricole.
6. Mécanismes villageois de protection des espaces rizicoles contre la vente des terrains
7. Evolution de l'occupation du sol dans le village.
8. Impact de la non-planification des activités liées au sol dans le développement du village.
9. Perspectives pour protéger la culture de riz dans son ensemble.
10. Votre village développe-t-il une activité économique en lien avec le tourisme?
11. Souhaiteriez-vous participer dans le cadre d'un projet au développement d'un touristique durable dans votre village ou dans la commune?

*Annexe 3 : Guide d'entretien destiné au sous-préfet de l'arrondissement de Cabrousse*

Prénom : ..... Nom : ..... Tel : .....

Année prise de fonction.....

1. Les statuts fonciers dans l'arrondissement.
2. Relations dans la gestion foncière avec la CI et les autochtones.
3. Différents problèmes fonciers dans l'arrondissement.
4. Leurs causes.
5. Les solutions.
6. Etat des lieux du statut foncier en milieu rural à l'heure de l'acte 3.
7. Formes de sécurisation foncière dans la commune.
8. Point de vue sur la spéculation foncière dans la commune.
9. Impacts de l'extension du bâti dans la commune.
10. Solutions préconisées.
11. Pensez-vous que le tourisme actuel contribue au développement local ?
12. Quelles sont les fonctions que vous donnez au tourisme dans la commune ?
13. Quelles sont les forces et faiblesses du tourisme dans la commune de Diembéring?
14. Qu'est-ce que vous entendez par tourisme durable ?
15. A votre avis, quel intérêt de pratiquer le tourisme durable dans la commune?
16. Dans le cadre d'un projet, êtes-vous prêt à associer la population locale et les professionnels du tourisme à la préservation des paysages agricoles et naturels?

*Annexe 4 : Guide d'entretien destiné au secrétaire municipal*

Identification.....Fonction d'origine.....

1. Place (%) des recettes du tourisme dans le budget de la CL.
2. La particularité de l'offre touristique dans la commune de Diembèring.
3. Dans quel domaine les investissements prédominent dans votre commune ?
4. Est-ce qu'il arrive que des populations soient expropriées ou acceptent de léguer leurs terres pour l'installation d'infrastructures hôtelières dans la commune ?
5. Quel est le statut foncier qui domine dans la commune ? Et pourquoi ?
6. Avez-vous opéré des lotissements ou régularisation dans votre commune? Combien ? Depuis quand ?
7. Disposez-vous d'un registre de dépôt des demandes de parcelles et d'affectation ?
8. A quoi sont destinées les principales parcelles demandées ?
9. Comment appréciez-vous la spéculation foncière dans la commune ?
10. L'acte 3 qui érige votre CR en commune, constitue-t-il un avantage dans la maîtrise de l'espace?
11. Quelle est la procédure d'installation d'un équipement touristique dans la commune ?
12. Quelle est la procédure d'achat d'un terrain ?
13. D'où viennent les principaux acheteurs de terrains ?  
De la commune ..... de la région..... ; Du pays .... Europe.....
14. Quelles sont vos orientations en termes d'aménagement communal ?
15. Disposez-vous d'outils qui vous permettent de maîtriser l'espace voire de préservation des espaces agricoles contre l'avancée du front urbain? Si oui, depuis quand ?
16. Avez-vous des forêts (classées) et /ou communautaires dans la commune ?
17. Auj., avec la communalisation intégrale, disposez-vous d'un projet urbain ?
18. Impact de la non-planification des activités liées au sol dans le développement de la commune ?
19. Quelles solutions pour protéger la riziculture de plateau ?
20. Projets de restructuration ou régularisation des villages de la commune
21. Rapports avec les villageois ou processus dans l'implantation d'infrastructures (touristiques) dans les villages de la commune.
22. Disposez-vous de réserves foncières suffisantes pour d'éventuelles extensions de certains villages de la commune ?

*Annexe 5 : Guide d'entretien destiné au Président des Agriculteurs de la commune*

Prénom : .....Nom : .....Tel : .....

Fonction.....

1. Présentation.
2. Etat de la riziculture dans la commune.
3. Impacts de l'avancée du front urbain et des infrastructures touristiques sur la production rizicole.
4. Impacts socio-économiques.
5. Impacts environnementaux.
6. Stratégies de protection/préservation des espaces de cultures.
7. Vos rapports avec la CL.
8. Les problèmes auxquels font face les agriculteurs de la commune.
9. Perspectives pour une gestion durable des espaces rizicoles de la commune.

*Annexe 6 : Guide d'entretien anonyme pour les touristes.*

1. Est-ce votre premier séjour ?
2. Pour combien de temps ?
3. Résidez-vous dans un :
  - *Campements*
  - *Hôtels*
  - *Résidences*
4. De quelle manière avez-vous connu Cap Skirring ?
5. Comment trouvez-vous les services suivants ?

Aéroports	Excellent	Acceptable	Mauvais	Médiocre
Hôtels				
Bars-Restaurants				